



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Université Larbi Tébessi - Tébessa
Faculté des Sciences et de la Technologie
Département d'Architecture

Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de
master Académique

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la ville

Filière : Architecture

Option : Architecture, ville et patrimoine

Thème :

**Intervention sur un tissu traditionnel
par la démarche du projet urbain
(Cas de vieux Youkous)**

Elaboré par :
Mme DJEDOUANI Hamida

Encadré par :
Dr GHERZOULI Lazhar

Soutenu devant le jury composé de :

- | | |
|-------------------------|------------|
| 01- Dr GRIB Aissa | Président |
| 02- Dr GHERZOULI Lazhar | Rapporteur |
| 03- Mr SAIDANE Lakhdar | Examineur |

Année universitaire: **2019/2020**

Remerciement

Je remercie Dieu le tout puissant pour m'avoir donné la force, la santé et le courage pour réaliser ce modeste travail.

Je tiens, à exprimer ma reconnaissance envers mon encadreur Dr Gherzouli Lazhar, pour m'avoir dirigée, aidée et soutenue afin de mener à bien ce modeste travail de recherche.

Mes remerciements vont également aux membres du jury, pour leur contribution scientifique lors de l'évaluation de ce travail.

Mes remerciements vont enfin aux personnes qui ont contribué, par la mise à ma disposition des informations pour l'élaboration de ce travail, je précis Mr Hanini Abdelkarim et à tous ceux qui m'ont apportée leur soutien et leur aide dans l'accomplissement de cette étude.

Dédicace

Je dédie ce mémoire

*A la mémoire de mon père , à qui ce modeste travail aurait fait beaucoup
plaisir. Repose en
paix et que dieu est pitié de ton âme.*

A mon mari Toufik pour son aide si efficace.

A mes enfants, Maimouna, Abdelbari et Radja.

*Ce travail est le fruit de vos sacrifices que vous avez consentis pour mon
soutien.*

Je voudrais vous exprimer toute mon affection et admiration.

A toute ma famille. A tous mes amis et amies.

Djedouani Hamida

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	I
1- Problématique.....	II
2- Hypothèses	IV
3- Objectifs	IV
4- Approche méthodologique.....	V
5- Structure de mémoire.....	V

Première partie

Chapitre premier

A) ETABLISSEMENTS HUMAINS VERNACULAIRES.....	1
Introduction.....	1
1) Définition du concept relatif aux établissements humains vernaculaires.....	1
1.1) Etablissement humain.....	1
1.2) Types d'établissements humains.....	1
1.2.1) Etablissement urbain.....	2
1.2.2) Etablissement rural.....	2
1.3) Vernaculaire.....	3
2) architecture vernaculaire.....	3
3) L'enveloppe protectrice dans les constructions vernaculaires.....	6
B) LES TISSUS TRADITIONNELS.....	8
1) Définition et concept relatif au tissu traditionnel.....	8
1.1) Tissu.....	8
1.2) Tissu urbain.....	9
1.3) Composantes du tissu urbain.....	9
1.4) Caractéristiques du tissu urbain.....	10
1.5) Tradition.....	10
2) Le tissu urbain traditionnel.....	11
2.1) Les villes de l'occident médiévale.....	11
2.2) La médina du monde arabo-musulman.....	12
2.2.1) Types de médinas.....	12
2.2.2) La structure de médina.....	13
2.2.3) Les éléments structurants de la Médina.....	13
2.2.4) L'ordre spatial des médinas.....	14

3) Le tissu rural traditionnel.....	15
3.1) Les établissements traditionnels de la montagne.....	16
3.2) Les dechras aux Aures.....	16
3.3) L'architecture Aurassienne (maison chaoui).....	17
3.4) Techniques et constructions.....	18
Conclusion.....	21

Deuxième chapitre

INTERVENTION SUR PATRIMOINE.....	22
Introduction.....	22
A) Le Patrimoine.....	22
1) Definition De La Notion Patrimoine.....	22
2) Les Types De Patrimoine.....	22
2.1) Patrimoine Materiel.....	22
2.2) Patrimoine Immateriel.....	22
2.3) Patrimoine Naturel.....	23
3) Le Patrimoine Est Un Concept Vaste.....	23
4) Pour Quoi Proteger Le Patrimoine.....	23
5) Les Differentes Menaces Sur Le Patrimoine.....	24
5.1) Les Menaces Sur Le Patrimoine Naturel.....	24
5.2) Les Menaces Sur Le Patrimoine Culturel.....	24
6) Le Patrimoine Urbain.....	25
7) Le Patrimoine Bati.....	26
7.1) Composition Internationale Du Patrimoine Bâti.....	26
7.2) Composition Nationale Du Patrimoine Bâti.....	26
8) Quelles Sont Les Etapes De Patrimonialisation ?.....	27
9) Comment Faire Le Classement ?.....	28
10) Les Valeurs Du Patrimoine Bati.....	28
11) La Mise En Valeur Du Patrimoine.....	29
12) La Prise En Charge Du Patrimoine Bati.....	29
12.1) Contexte Institutionnel.....	30
12.2) Contexte Reglementaire.....	30
12.3) Contexte Financier.....	30
13) La Gestion Du Patrimoine Bati.....	30
13.1) La Prise En Charge De La Dualite Ancien / Nouveau.....	30

13.2) La Pertinence Des Interventions Sur Le Patrimoine.....	32
B) Les Differents Types D'interventions Urbaines.....	31
1) Definition Du Concept Relatif A L'intervention Urbaine.....	31
2) Historique.....	31
3) Les Politiques Urbaines Patrimoniales.....	32
3.1) Les Acteurs.....	32
3.1.1) Les Acteurs Internationaux.....	32
3.1.2) Les Acteurs Locaux.....	32
3.2) Les Outils D'intervention.....	33
3.2.1) La Législation.....	33
3.2.2) Les Chartes Et Conventions Internationales.....	33
4) Operations D'intervention Urbaines.....	37
4.1) L'extension Urbaine.....	37
4.2) La Reorganisation Urbaine.....	38
4.3) La Densification Urbaine.....	38
4.4) Le Reamenagement Urbain.....	38
4.5) La Reconversion Urbaine.....	38
4.6) Le Remembrement Urbain.....	38
4.7) Le Renouvellement Urbain.....	38
4.8) La Regeneration Urbaine.....	38
4.9) La Revalorisation Urbaine.....	38
4.10) La Requalification Urbaine.....	38
4.11) La Reconstruction.....	38
4.12) La Revitalisation, Reanimation.....	39
5) Operations D'interventions Urbaines En Algerie.....	39
5.1) La Restructuration.....	39
5.2) La Renovation.....	39
5.3) La Rehabilitation.....	39
5.4) La Restauration.....	40
5.5) La Preservation.....	40
6) Conditions Et Modalite D'intervention En Algerie.....	40
6.1) Dispositions Generales.....	41
6.2) Conditions D'intervention.....	41
6.2.1) Engagement des opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens.....	41

6.2.2) Cadre De Gestion.....	42
6.2.3) Dispositions Financières.....	43
Conclusion.....	43

Troisième chapitre

LE « PROJET URBAIN », COMME UNE NOUVELLE ALTERNATIVE

D'INTERVENTION URBAINE.....	44
Introduction.....	44
A) LE PROJET URBAIN.....	44
1) Définition du concept relatif au projet urbain.....	44
2) Conditions d'émergence du projet urbain.....	46
3) Objectifs du projet urbain.....	46
4) Principes du projet urbain.....	47
5) Les valeurs du projet urbain.....	48
5.1) La valeur politique.....	48
5.2) La valeur architecturale et urbanistique.....	49
5.3) La valeur socioculturelle.....	49
5.4) La valeur économique.....	49
6) Différentes échelles d'interventions du Projet Urbain.....	49
7) Les modes d'intervention du projet urbain.....	50
B) LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN.....	51
1) Caractéristique de la démarche "Projet urbain".....	51
2) Système 'jeux d'acteurs' dans la démarche.....	52
3) La mise en scène du projet urbain.....	53
4) 'Management' ou gestion du projet urbain.....	53
4.1) Comité de suivi politique.....	54
4.2) Comité de suivi technique.....	54
4.3) Comité chargé du management du projet.....	54
4.4) Comité consultatif.....	54
5) La démarche du projet urbain en Algérie.....	55
6) Projet urbain et gestion urbaine en Algérie.....	56
C) LA NOTION DU DURABILITE DANS LE PROJET URBAIN.....	57
1) La notion de développement durable.....	57
2) Les trois 03 piliers du développement durable.....	57
3) Le contexte de durabilité dans le projet urbain.....	58

4) La stratégie de développement durable en Algérie.....	58
5) Réglementation et législation dans le cadre de développement durable.....	59
6) Institutions et organismes nationaux.....	59
7) Le développement durable dans les communes.....	60
8) Démarches de développement durable à l'Aures.....	60
9) La stratégie de développement rural en Algérie.....	60
Conclusion.....	62

Deuxième partie

Quatrième chapitre

PRESENTATION DE CAS D'ETUDE (LE VIEUX YOUKOUS).....	63
Introduction.....	63
A) PRESENTATION DE LA WILAYA DE TEBESSA.....	63
B) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE HAMMAMET.....	64
1) Contexte historique.....	64
1.1) La conquête romaine.....	64
1.2) La dynastie musulmane du moyen âge.....	65
1.3) La conquête Française.....	65
1.4) L'indépendance.....	66
2) Contexte physique.....	66
2.1) Le relief.....	66
2.2) Le climat.....	66
2.3) La flore.....	66
2.4) La faune.....	67
2.5) Les sols.....	67
3) Contexte socio-économique.....	67
3.1) Population / activité et emploi.....	67
3.2) Activité associative.....	68
3.3) Infrastructure.....	68
3.3.1) Secteur de la santé.....	68
3.3.2) Secteur éducation.....	68
3.3.3) Secteur assistance sociale.....	68
3.3.4) Secteur de la formation professionnelle.....	68
3.3.5) Secteur culturel.....	68
3.3.6) Secteur de sport.....	68

3.3.7) Secteur de tourisme.....	69
3.4) Réseaux.....	69
3.4.1) Réseau d'AEP.....	69
3.4.2) Réseau d'AEU.....	69
3.4.3) Réseau d'éclairage public.....	69
3.4.4) Réseau routier.....	70
3.5) Secteur de l'agriculture.....	70
3.6) Secteur économique.....	70
3.6.1) l'industrie et l'artisanat.....	70
3.6.2) le commerce et service.....	71
3.7) Ressources et potentialités.....	71
3.7.1) Dans le domaine naturel.....	71
3.7.2) Dans le domaine minier.....	71
3.7.3) Dans le domaine patrimonial.....	71
3.7.4) Dans le domaine humain.....	72
3.7.5) Projet de réalisation en cours.....	72
C) PRESENTATION DU VILLAGE DE YOUKOUS.....	73
1) Situation et délimitation.....	73
2) Contexte physique et naturel.....	74
2.1) Éléments Géologiques et Géomorphologiques.....	74
2.2) Éléments Hydrogéologiques et Hydrographiques.....	74
2.3) Le couvert végétal.....	75
3) Contexte humain.....	78
3.1) Population.....	78
3.2) Évolution de la population.....	78
4) Contexte urbain et architectural.....	78
4.1) Les habitations.....	78
4.2) Les équipements.....	79
4.3) Les réseaux.....	81
4.3.1) Électricité.....	81
4.3.2) AEP (Alimentation en Eau Potable).....	81
4.3.3) AEU:(Assainissement des eaux usées).....	82
4.3.3) Gaz de ville.....	82
4.3.5) Voirie.....	83

5) Contexte paysager.....	83
5.1) Les forces du site.....	83
5.1.1) Enjeux liés au paysage du site.....	83
5.1.2) Enjeux Topographie.....	83
5.1.3) Enjeux Hydrographie.....	83
5.1.4) Enjeux Couvert végétal.....	84
5.1.5) Enjeux Patrimoine.....	84
5.1.6) Enjeux accessibilité.....	84
5.1.7) Enjeux Tourisme et loisir.....	84
5.2) Les faiblesses du site.....	84
5.2.1) Le milieu naturel.....	84
5.2.2) Le milieu bâti.....	85
5.2.3) Le milieu humain.....	85
Conclusion.....	86

Cinquième chapitre

A) ANALYSE DU TISSU TRADITIONNEL DE VIEUX YOUKOUS.....	87
Introduction.....	87
1) Contexte socio-économique.....	87
1.1) Population et vie sociale.....	87
1.2) Population et activité.....	87
1.1.1) Répartition de la population de vieux Youkous par groupes d'âge et par sexe.....	87
1.1.2) Population active.....	87
1.1.3) Population non active.....	88
2) Contexte urbain.....	88
2.1) Morphologie du site.....	88
2.2) Accessibilité et cheminement.....	89
2.3) La place du marché 'Essoug'.....	90
2.4) Le tissu traditionnel de 'Mida'.....	91
2.4.1) Description et délimitation.....	91
2.4.2) Accessibilité.....	92
2.4.3) Les éléments de repère.....	92
2.4.4) Les nœuds.....	92
2.4.5) La voirie.....	92
2.4.6) Les îlots.....	93

2.4.7) Les parcelles.....	93
2.5) Le tissu traditionnel de ‘Ras Essour’.....	94
2.5.1) Description et délimitation.....	94
2.5.2) Accessibilité.....	94
2.5.3) La voirie.....	94
2.5.4) Les îlots.....	95
2.5.5) Les nœuds.....	95
2.5.6) Les repères.....	95
2.6) Analyse typo-morphologique.....	97
2.6.1) Étude d’un îlot pilote ‘Houmet Djenna’ à Ras Essour.....	97
2.6.2) La parcelle.....	98
2.6.3) Étude typologique d’une parcelle ‘Dar Telli’ à ‘Houmet Djenna’.....	99
2.6.4) Système constructif.....	101
2.6.4-a) L’ossature.....	101
2.6.4-b) Le toit.....	101
2.6.5) Ouvertures.....	102
2.6.5-a) Les portes.....	102
2.6.5-b) Les fenêtres.....	102
2.6.6) Les linteaux.....	102
2.6.7) Les seuils.....	102
2.6.8) Les rangements.....	102
2.6.8 -a) ‘Bit El Üla’.....	102
2.6.8-b) ‘Laâmala’.....	103
2.6.8 -c) Sedda’.....	103
2.6.9) Les cheminées.....	103
2.7) Les annexes liées aux activités économiques ancestrales.....	103
2.7.1) ‘Esstara’.....	103
2.7.2) ‘Zriba’.....	103
2.7.3) ‘Gricha’.....	103
2.8) Cadre bâti.....	103
2.8.1) Les habitations.....	103
2.8.2) Équipements.....	104
3) Contexte historique et patrimonial.....	104
3.1) Le caché Aurassien dans l’architecture vernaculaire de vieux Youkous.....	105

B) Forces et faiblesse du tissu traditionnel de vieux Youkous.....	106
1) Forces.....	106
1.1) Contexte patrimonial.....	106
1.2) Contexte humain.....	106
1.3) Contexte économique.....	106
1.4) Contexte touristique.....	106
1.5) Contexte institutionnel.....	106
1.6) Contexte équipement et infrastructure.....	107
2) Faiblesses.....	107
2.1) Contexte patrimonial.....	107
2.2) Contexte humain.....	107
2.3) Contexte économique.....	108
2.4) Contexte touristique.....	108
2.5) Contexte institutionnel.....	108
Conclusion.....	108

Sixième chapitre:

Introduction.....	109
A) ÉTUDE COMPARATIVE DES CAS DE FIGURES.....	109
B) RECOMMANDATIONS.....	111
1) Enjeux - Objectifs – Actions.....	111
1.1) Enjeu Patrimonial.....	111
1.1.1) Contexte naturel.....	111
1.1.2) <i>Contexte urbain</i>	111
1.2) Enjeu Mobilité.....	113
1.3) Enjeu plate-forme tourisme.....	114
1.4) Enjeu facteur de durabilité.....	114
2) Scénario.....	116
2.1) Intervention sur le tissu traditionnel de Mida.....	119
2.2) Intervention la place du marché.....	119
2.3) Intervention sur la mosquée et ses alentours.....	119
2.4) Intervention par traitement paysager.....	119
2.5) Reconversion de ‘Dar Telli’ en un atelier d’artisanat.....	120
Conclusion.....	121
CONCLUSION GENERALE.....	122

Introduction

Dans de nombreux territoires et sites historiques, des signes matériels et immatériels se manifestent interdépendamment en présentant une scénographie bien appropriée, afin de nous transmettre leur message sémiologique, qui marque un témoignage parfait sur l'existence de nos ancêtres à travers les deux dimensions temps et espace.

Le territoire Algérien avec sa situation stratégique, sa surface étendue, riche par son héritage naturel et culturel diversifié, influencé par les différentes civilisations qui ne cessent à partager notre ère avec leurs traces imposantes. Des traces marquant sa situation géographique, sa continuité historique, son appartenance au Nord Africain, au bassin méditerranéen, au Grand Maghreb, au Monde Islamique et aussi au Monde Arabe. Citant à titre indicatif, les dessins, gravures d'art rupestre de Tassili; les Ksour de Timimoun, la Medina de Tlemcen, la Casbah d'Alger et Dechour de Menâa, sans oublier les nombreux édifices et tissus urbains coloniales.

Theveste recèle d'innombrables atouts patrimoniaux au niveau de son centre historique et ses abords car elle a connu un enchaînement civilisationnel très varié dattant de la période de préhistoire et protohistoire, aux époques Punique, Libyco-puniques, Carthaginoise; Romaine, Vandale, Byzantine, aux Conquêtes Arabes d'Islamisation; à la présence Turque, à l'Occupation Française, à la Glorieuse Révolution Nationale. « *L'inventaire faisant état de 22 sites et monuments dans la wilaya classés comme patrimoine national. Parmi ces 22 sites classés, neuf (09) vestiges se trouvent dans le centre historique* » (Ministère de la culture, 2007).

Des documents, objets et œuvres d'art, ruines, monuments et restes archéologiques révèlent l'histoire et la genèse des habitants et peuplade de Tébessa, leur savoir faire, leurs croyances, leurs périodes de force et de faiblesse, leurs groupes ethniques et leurs conditions socio-économiques. la vieille ville de Négrine et le vieux Youkous sont des exemples de tissus traditionnels qui s'acrochent jusqu'à présent dans leur milieu naturel en défiant les effets nocifs de l'homme et du temps.

Le tissu traditionnel de Vieux Youkous s'étale principalement sur deux entités voisines (Mechta Meda et Ras Essour) s'intègre dans un contexte naturel agréable, généré

par la présence des sources naturelles « Ain Djedida » et « Bouakous », riche par ses splendides vues panoramiques ainsi que la présence d'une tour byzantine au niveau de Djebel Mestiri. Le tissu traditionnel de vieux Youkous, les D'chour de Menaa et les balcons de Ghoufi ont beaucoup de critères en commun gérés par l'aspect rural et montagneux de la région des hauts plateaux. Des constructions conçues et réalisées par leur propre habitants en utilisant des techniques traditionnelles et des matériaux bruts disponibles et exploitables, d'une manière à répondre aux différentes exigences climatiques, écologiques, topographiques, stratégiques et même socio-économiques.

Les objectifs énoncés ci-dessous au début du présent document visent à orienter la réflexion pratique sur les moyens d'intégrer cet héritage dans le concept moderne d'architecture et d'urbanisme et à identifier les conditions nécessaires à la mise en œuvre de projets dans le contexte du patrimoine. Dans notre cas d'étude qui est le vieux Youkous, nous essayons d'attirer l'attention sur l'importance de cette région, en termes de données historiques et patrimoniales, ainsi que sur la nature physique de l'environnement qu'elle couvre. Outre l'inclusion de facteur de gestion qui empêche son développement. De ce point de vue, nous examinons également les recommandations des différentes approches internationales en matière de conservation du patrimoine, ainsi que les expériences locales d'intégration des zones rurales enclavées dans les politiques de développement socio-économique.

1- Problématique:

En 1991 un sinistre a frappé cette zone suite à une pluie torrentielle qui a engendré une grande perte pour les habitants en matière des biens matériels, car on a enregistré l'effondrement des toits de la quasi-totalité des anciennes constructions, la détérioration des canaux d'irrigation; sentiers; chemins et vergers; sans compter les dégâts en matière du bétail et fourriture. Depuis le tissu traditionnel de vieux Youkous est délaissé, exposé aux différents aléas naturels et au vandalisme. Ce qui accélère sa dégradation et le prive progressivement de sa valeur patrimoniale. En plus la migration des habitants vers la ville de Hammamet à la recherche d'un abri et d'un poste d'emploi, a bousillé la situation de cette zone; car parmi ses séquelles: une école primaire et une salle de soin sont mises hors service à cause de nombre insuffisant des usagers, en plus quelques vergers non surveillés sont devenus la destination favorable pour des délinquants; polluant cette nature propre et irritant son image pure. Due à la tendance à la modernisation, l'indisponibilité des matériaux de constructions locaux et le

manque de sécurité, des constructions nouvelles en béton appartenant aux habitants sédentaires, ont envahit ce tissu traditionnel et brisé l'harmonie de paysage naturel. Le manque du réseaux de Gaz, une chose très indisonsable pour y résister aux six (06) mois du grand froid, surtout dans la période hivernale; sans oublier le réseau d'assainissement, le transport scolaire et en commun. Cette zone malgré son attractivité et ses potentielités touristiques, heurte d'un manque flagrant en matière d'équipement de commerce, d'artisanat, et de tourisme.

Des réformes engagées par l'état depuis 1990, ont pour objectifs la mobilisation des ressources des communes pour une meilleur prise en charge de leurs problèmes particulièrement ceux liés à l'emploi et au logement. L'investissement principale à Youkous a touché les ressources hydriques, par la creation d'une unité d'eau de source 'Youkous', mais l'installation apparente de l'appareillage d'eau ainsi que l'implantation exessive des salles de pompage et leurs clôtures prolongées en treillis-soudée ont causé un certain désordre dans le paysage naturel. Dans le cadre de la lutte contre la migration vers la ville de Hammamet, quelques habitants ont binificié des aides pour promouvoir le domaine d'élevage, mais le manque des lieux de pâturage dans cette région a provoqué une crise en matière de fourrage en vert et en sec.

Sans aucune délimitation précise, le premier classement du site de Youkous ainsi que les gorges de Bouakous, intervient en Janvier 1928, inscrit sur la liste des monuments naturels classés à la date de 20/12/1967. Parmi les études lancées par la direction de tourisme le projet de création d'une ZET¹, dans l'ojectif de mettre en évidence les richesses de la commune pour une meilleure exploitation; une autre opération initié par la direction de la culture pour la restauration des anciens Ksour présents dans la région et leurs classements autant que patrimoine national. Le SDAT² incite de sa part à la préservation et la réhabilitation de ce tissu traditionnel. Mais contrairement dans le cadre d'aménagement de la ZET, une étude faite par un BET a proposé fortuitement le rasage de ce tissu ancien pour le remplacer par des espace verts un musée et quelques bungalows.

De ce que nous avons retenu comme constats concernant le tissu de Youkous et son environnement, il est nécessaire de poser les question suivante:

¹ **ZET**: Zone d'Expansion Touristique

²**SDAT**: Schéma Directeur d'Aménagement Touristique

❖ Comment et par quelle démarche peut on intervenir sur le tissu traditionnel de Vieux Youkous afin de maintenir les habitants contribuer au développement de leur environnement rural?

2- Hypothèses:

Pour répondre à la problématique posée, nous avons émis les hypothèses suivantes que nous souhaitons valider par notre recherche:

- Les interventions urbaines sur les tissus traditionnels sont issus des expériences scientifiques, dans le but de les préserver comme étant un patrimoine vivant, et les intégrer au même temps dans le cadre de développement touristique.
- Le développement de cette zone se fait par la participation des trois acteurs commun: l'état présenté par la collectivité locale, les investisseurs et la société civile. A travers une concertation préalable, on attire leur attention et les sensibilise par l'importance de leur patrimoine, puis on les incite à le préserver et le promouvoir dans son milieu rural tout en visant les outils utilisés, qui sont les instruments de SDAT, la législation et les modes de financement.
- Mais garder les habitants sur place, demande prémodialement la synergie, la coordination cohérente et l'interaction de plusieurs secteurs afin d'améliorer leur cadre de vie, leur assurer une formation qui les intègre dans le domaine de travail artisanal et touristique ainsi que la gestion de leurs différents produits.

3- Objectifs:

Les objectifs de cette recherche se resument comme suit:

- ❖ Favoriser une prise de conscience, de l'absolue nécessité de respecter les richesses de la nature et l'héritage culturel, qui sont indissociables de notre histoire et notre avenir.
- ❖ Mettre en evidence l'importance de ce tissu traditionnel de vieux Youkous, qui est entrain de partir en péril, en faisant ressortir ses enseignements patrimoniaux qui pourront être appliqué dans des futurs projets.
- ❖ Faire de cette intervention sur ce tissu traditionnel, un catalyseur d'une réflexion positive et d'une nouvelle façon de percevoir, d'occuper et de rendre un tel patrimoine fonctionnel, tout en préservant son identité et améliorant son contexte environnemental.

4- Approche méthodologique:

Notre approche méthodologique pour l'élaboration du présent mémoire se présente en deux parties principales:

La première partie théorique pour mieux comprendre les différents types d'établissements vernaculaires et les tissus traditionnels dans leur côté urbanistique et architectural, ainsi que par leur caractère urbaine ou rurale, la notion et l'importance du patrimoine comme étant un contexte vaste et les différentes interventions qui le concerne; la démarche du projet urbain comme étant une nouvelle stratégie durable, apparue comme un remède efficace pour résorber l'échec qu'a connu l'urbanisme auparavant.

La deuxième partie analytique et pratique (cas d'étude qui est le vieux Youkous), en se basant sur une méthode empirique (observer - analyser - synthétiser), visant son aspect urbain et architectural ainsi que son côté humain, tout en utilisant des supports documentaires et informatiques y afferent, pour dégager par la suite ses points forts et ses points faibles. Nous élaborerons l'analyse thématique de notre cas d'étude qui est le tissu traditionnel de vieux Youkous, en touchant ses divers contextes: socio économique, urbain, architecturale; paysager et patrimoniale, tout en se référant aux interventions ponctuelles prévues dans le cadre d'aménagement de la ZET, en présentant à titre comparatif trois exemples de l'expérience ratée sur la Kasbah d'Alger et les deux expériences réussies sur la ville de Kairouan en Tunisie et l'ancienne ville d'Athènes en Grèce, afin de distinguer ainsi entre les meilleurs approches offertes de celles à éviter. Par la suite nous allons présenter nos recommandations jugées adéquates pour notre cas d'étude. Puis, sur la base de motivation des différents enjeux nous allons lancer nos objectifs et les actions y afferent, finalement nous concrétiserons notre démarche par la proposition d'un scénario, et terminerons par une conclusion générale tout en vérifiant l'hypothèse préalablement dégagée pour notre problématique.

5- Structure de mémoire:

La division de mémoire en chapitres se base surtout sur les mots clés de son thème: (Intervention - patrimoine - tissu traditionnel - projet urbain - vieux Youkous)

- Introduction générale:
- Problématique, Hypothèses et Objectifs
- Approche Methodologie de recherche et structure de mémoire.

Première partie:

- **Chapitre premier:** Définition et concepts relatif aux établissements humains vernaculaires / architecture vernaculaire - tissus traditionnels.
- **Deuxième chapitre:** Définition de la notion patrimoine - les différents types d'interventions urbaines.
- **Troisième chapitre:** - le « projet urbain », comme une nouvelle alternative d'intervention urbaine - Le projet urbain, sa définition et la notion de durabilité.

Deuxième partie:

- **Quatrième chapitre:** présentation de cas d'étude.
- **Cinquième chapitre:** diagnostic du tissu traditionnel de vieux Youkous.
- **Sixième chapitre:** enjeux, objectifs, actions et recommandations.
- **Conclusion générale.**
- Bibliographie
- Liste des tableaux, graphes, schémas, cartes...
- Résumé
- Annexes.

Première partie:

Chapitre premier:

- A) ETABLISSEMENTS HUMAINS VERNACULAIRES
- B) TISSUS TRADITIONNELS

A) ETABLISSEMENTS HUMAINS VERNACULAIRES

Introduction:

Dans ce chapitre, on essaye de suivre une certaine démarche permettant de passer hiérarchiquement du macro vers le micro: tout d'abord, on donne une idée générale sur les établissements humains vernaculaires, par la suite on aborde une approche théorique, concernant l'aspect conceptuel du tissu traditionnel; et on fini par la présentation de quelques exemples sur l'architecture traditionnelle et les techniques constructifs appropriés. Bien entendu, on traite les points de similitude et de différence en termes d'aspect général pour les tissus urbains et les tissus ruraux.

1) Définition du concept relatif aux établissements humains vernaculaires:

1.1) *Etablissement humain:* est une place où les gens vivent. Il peut être une ville, un village ou un hameau.

- Etablissement urbain (ville ou village)
- Etablissement rural (village ou hameau à la campagne).

➤ **Comment est choisi l'emplacement d'un établissement humain?**

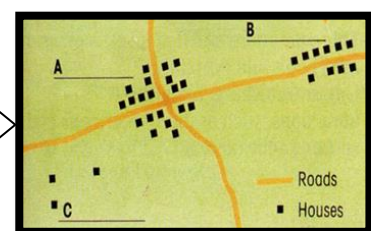
Le site est choisi à cause de certains avantages naturels: Une source d'eau potable, la défense, les chemins; le relief; la distance; les ressources naturelles.



Figure 1: Facteurs d'emplacement et facteurs de situation. Source: <https://slideplayer.fr/slide/172062/>

1.2) *Types d'établissements humains* : La structure de l'établissement dépend du relief et des facteurs qui l'entourent:

- Type (A) nucléaire: constructions regroupés;
- Type (B) linéaire: constructions disposées en ligne;
- Type (C) dispersé: constructions éparpillés.³



³ Facteurs d'emplacement et facteurs de situation. Chapitre 3 – Population Manuel p. 43

1.2.1) Etablissement urbain:

- **Urbain:** Du latin URBANUS (de la ville ou bien citadin). Terme utilisé sous forme d'adjectif pour caractériser ce qui concerne la ville par opposition au rural et par extension aussi pour désigner l'habitat des villes. Depuis les années 60 ce terme est utilisé de façon très floue et imprécise ce qui constituerait le caractère propre intemporel de la vie urbaine. (Françoise CHOAY).⁴
- Traditionnellement utilisé sous la forme d'un adjectif désignant ce qui se rapporte à la ville, le terme d'urbain s'est peu à peu imposé sous la forme d'un substantif dans le vocabulaire géographique. Il désigne alors « la civilisation qui se met en place à l'échelle planétaire, supprimant l' ancestrale différence entre rural et urbain » (Françoise Choay), Les phénomènes d'étalement urbain et de périurbanisation, entamés après la Seconde Guerre Mondiale, ont entraîné le bouleversement de tous les référents classiques de la ville (sociaux, économiques, spatiaux, idéologiques et culturels) et ont conduit à repenser conjointement l'identité de la campagne et celle de la ville.⁵
- Michel LUSSAULT voit trois principales phases en matière d'urbanisation : la cité, la ville et l'urbain. La ville héritière de la cité cède devant *l'urbain généralisé*. L'urbain se déploie partout, sans bornes claires, tout en multipliant les limites internes.
- Les organisations urbaines ne répondent plus au modèle radioconcentrique de la ville, mais ressemblent à des assemblages disparates sans modèle organisateur. Au sein de l'urbain, le centre et la périphérie peuvent se présenter partout. Il en résulte des pratiques spatiales extrêmement diversifiées de la part des habitants.
- En même temps, l'urbain est marqué par la séparation spatiale tant des fonctions (*zoning*) que des groupes sociaux (*ségrégation*). Cet assemblage fait système grâce à la mobilité généralisée. (Site Géo confluences).

1.2.2) Etablissement rural: *adj.*

Selon Larousse: Qui concerne la campagne, les paysans, l'agriculture.

C'est quoi le milieu rural? La campagne, aussi appelé milieu campagnard ou milieu rural, désigne l'ensemble des espaces cultivés habités, elle s'oppose aux concepts de ville,

- d'agglomération ou de milieu urbain. [...] Les définitions du terme (rural) varient énormément selon les époques, et selon les pays. Wikipedia.

Source: <https://slideplayer.fr/slide/172062/>

⁴ F. Choay, Pierre Merlin (dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement). Source: site Géoconfluences

⁵ Françoise Choay, « Penser la non-ville et la non-campagne », *La France au-delà du siècle*, 1994). Source: idem

Qu'est-ce qu'un espace rural? L'espace rural se caractérise par une densité de population relativement faible, par un paysage à couverture végétale prépondérante (champs, prairies, forêts, autres espaces naturels), par une activité agricole relativement importante, du moins par les surfaces qu'elle occupe. Encyclopédie de L'Agora.

- **C'est quoi une zone rurale?** La zone rurale englobe l'ensemble de la population, de territoire et des autres ressources des campagnes, c'est-à-dire les zones situées en dehors des grands centres urbanisés. Humanium.org

- **Quelle est la différence entre rural et urbain?**

On peut dès lors associer à urbain des notions comme celles de villes, d'agglomérations, etc. Le milieu rural concerne les zones qui se situent en dehors des centres urbanisés. Ces zones prennent en compte la population, le territoire, et les différentes ressources des campagnes. (jeretiens.net).

1.3) Vernaculaire: adj.

- Selon le dictionnaire français la première définition de *vernaculaire* est *propre à un pays, à ses habitants*. Une autre définition de *vernaculaire* est *langue communément parlée dans les limites d'une communauté*. Employé souvent en opposition avec les termes de langue véhiculaire, standard, classique ou liturgique. *Vernaculaire* est aussi *nom vulgaire d'animal ou de végétal, par opposition aux noms qui suivent les règles de la nomenclature scientifique*.

Du point de vue étymologique: Le mot *vernaculaire* vient du latin *vernaculum* qui désignait tout ce qui était dressé (esclaves compris), élevé, tissé, cultivé, confectionné à la maison, par opposition à ce que l'on se procurait par l'échange. Son sens s'est rapproché de celui des mots « autochtone » ou « indigène ». C'est Varron qui utilise le premier cet adjectif dans le contexte linguistique. Wikipédia

- **Usages de 'Vernaculaire':** Photographie vernaculaire - Géographie vernaculaire - Typographie vernaculaire - Patrimoine vernaculaire - Architecture vernaculaire...

2) architecture vernaculaire:

- C'est un type d'architecture propre à un pays, un territoire ou une aire donnée et à ses habitants. Wikipédia

- Selon Olivier Aurenche: On peut définir l'architecture vernaculaire comme une « architecture sans architectes », en référence à l'exposition puis à l'ouvrage de (B. Rudofsky 1964 et 1980). Qualifiée de « Non-Pedigreed » dans la version anglaise de 1964 et de

« Spontanée » dans la version française de 1980, cette architecture auto construite n'exclut pas l'aide d'artisans spécialisés qui encadrent le plus souvent une main d'œuvre familiale ou villageoise en cas d'entraide collective. Les plans sont directement tracés sur le sol au moment de la mise en œuvre des matériaux.

- L'architecture vernaculaire est étymologiquement définie comme un art et une science de la construction des bâtiments ⁶ propre au pays et à la communauté qui l'a érigée. Elle se caractérise en effet par de méthodes de conception faisant strictement appel aux ressources naturelles et humaines originaires de son milieu et répondant à des codes socioculturels tout aussi locaux (Oliver, 1997 ; Padenou et Barrué-Pastor, 2006; Dangaix et al. 2012).⁷
- Créée en réponse à un contexte spatio-temporel spécifique, elle est un marqueur unique immortalisant modes de vie, organisations sociales, connaissances et savoir-faire accumulés au fil du temps (Bourdier et Minhha, 2005). Porteuses de valeurs identitaires, les constructions vernaculaires matérialisent la singularité d'une société dont elles véhiculent la richesse culturelle, historique, et souvent même économique, raisons pour le quelles elles appartiennent résolument au patrimoine bâti tel que stipulé par la Charte du patrimoine bâti vernaculaire d'ICOMOS (1999).⁸
- L'architecture vernaculaire est une architecture régionale, traditionnelle pour une région spécifique. En principe elle est ancienne, on l'utilisait avant des siècles mais il y a encore des tribunes et des villages entiers qui vivent d'une façon exceptionnelle et exotique par rapport à la culture de vie moderne. On connaît plusieurs exemples d'anciens bâtiments et de villages qui font partie du patrimoine mondial culturel. Quelques-uns d'eux sont encore fonctionnant, d'autres sont un souvenir mythique du passé historique. Le Manhattan du désert au Yémen, le Ksar de Aït Benhaddou, les villages troglodytes Cappadoce en Turquie ; la ville en pierre Pétra; les temples de Cambodge; le Santorin l'île grecque; les pyramides d'Egypte bien sûr qui sont un miracle géant de l'architecture vernaculaire.

⁶ Centre des Ressources nationales Textuelles et Lexicales (CNRTL), 2015. Architecture. Récupéré de <http://www.cnrtl.fr/définition/architecture>.

⁷ Madina Yasmine Adjibadé. Mutations architecturales et quête de développement en milieu rural Burkinabé: appuieur l'évolution pertinente des cultures constructives locales pour la conception d'un habitat catalyseur de durabilité. Université du Québec à Montréal. Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en design de l'environnement Août 2016 p.17.

⁸ idem

*Voici une illustration recueillie de l'Internet de quelques établissements vernaculaires de différents coins du monde (Chine, Canada, Libye, Népal; Algérie, Mali; Jordanie..., etc.)



Photo1: Vezhen, ville sur l'eau en Chine. Source: Internet



Photo2: Igloos des Esquimaux au Canada. Source: Internet



Photo3: Village touareg des lacs d'Oubari (Libye). Source: Internet



Photo4: Moulins traditionnels sur les chemins de l'Helambu et du Langtang (Népal). Source: Internet



Photo5: Ksour à Taghit Algérie. Source: Internet



Photo6: la mosquée Djenné au Mali Source: Internet

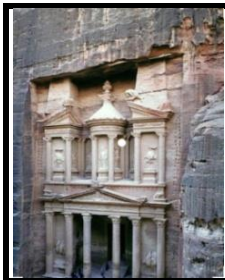


Photo7: Le site Pétra (Jordanie). Source: Internet



Photo8: Village troglodyte Cappadoce (Turquie). Source Internet



Photo9: Cité antique Shibām Yémen. Source: Internet

Les établissements vernaculaires dont (pierre, terre, bois, chaume; cuire; laine...) leurs principaux composants, offrent d'avantage du confort et marquent un témoin vivant de la vie quotidienne locale de nos aïeux. Ces derniers s'adaptaient avec une grande simplicité et efficacité aux exigences topographiques et bioclimatiques de leur environnement, en élaborant des techniques spéciales de bâtir leurs demeures. Ils observaient les animaux et utilisaient des matériaux naturels, tels qu'ils pouvaient prendre de leur milieu le plus proche.

3) L'enveloppe protectrice dans les constructions vernaculaires :

Partagé entre sa culture, sa religion, ses mœurs, ses modes de vie et d'habiter, l'homme use de forts stratagèmes pour vivre en autarcie de et dans son environnement ; il crée alors les moyens, normes et procédés l'aidant à installer ces établissements avec pérennité et durabilité.

➤ *Quels enseignements sont à tirer de ces établissements en vue de les sauvegarder ou bien afin de les utiliser en tant que références conceptuelles?*

Cette vision insère la thématique du patrimoine urbain et architectural dans une perspective de développement durable dont l'importance ne cesse de s'accroître de nos jours. En effet, le patrimoine urbain et architectural, comme il a été mainte fois démontré, est bel et bien un exemple saisissant d'une architecture durable. Il rappelle bien aux humains les attitudes de leurs ancêtres vis-à-vis de leur environnement et indique les dispositions à prendre en compte et les dispositifs à créer en vue d'être en harmonie avec lui.

➤ *A quel degré l'architecture vernaculaire, de manière générale, s'accommodait-elle avec les impératifs de son environnement?*

Certains exemples de l'architecture vernaculaire illustrent des repenses efficaces au mode d'intégration grâce à un rapport cohérent entre le cadre bâti et l'environnement naturel.

On en distingue l'utilisation de:

- Éléments topographiques de site: l'habitat troglodyte.
- Éléments végétaux: le rapport entre le ksar et l'oasis.
- Éléments artificiels: la morphologie urbaine.
- Compacité, introversion et orientation: la structure urbaine d'une médina ou d'un ksar illustre parfaitement:

- Les effets de la compacité à travers les étroites rues qui ombragent les constructions et les protègent des vents nocturnes froids.
- Les effets de l'introversion, à travers l'organisation des constructions autour d'un patio, ce qui réduit énormément les surfaces exposées vers l'extérieur.



Photo10: Le village troglodyte de Meymand Iran - Source: R. Danaei Revue de TEHERAN n° 96, Nov2013

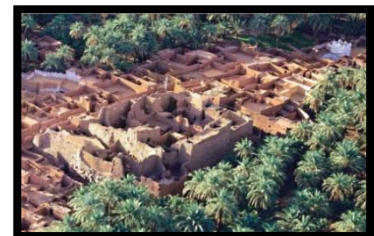


Photo 11: Le ksar de Thala à Adrar Algérie - Source: LILIBERTE par Rub.Radar de 29-12-2018



Photo 12: L'implantation et tracé des rues. Source: Habiter le désert, Donnadier /Didillon

Photo 13: Ruelle de Beni Isguen Source: OPVM de Ghardaïa. Le M'zab une leçon d'architecture. André Ravéreau.



- Les effets de l'orientation majeure des rue dans les directions Est - Ouest: cette dernière qui favorise un minimum de gain solaire pour les façades orientées Nord, et un meilleur contrôle de ces apports pour celles orientées Sud.

- Traitement des ouvertures : dans les constructions traditionnelles, les ouvertures étaient rarement situées dans les façades Est et Ouest, et généralement de petites dimensions sur les autres façades, protégées par des occultations (brise-soleil, claustras...).

Pour un éclairage optimal, la position de l'ouverture par rapport au mur et au sol doit être bien réfléchi, de même que son épaisseur et son dispositif d'occultation. Les surfaces vitrées étaient nécessairement protégées grâce à un judicieux ombrage.

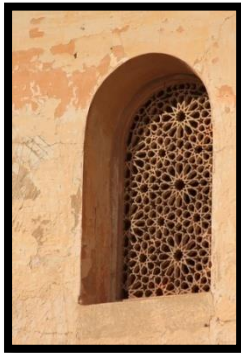
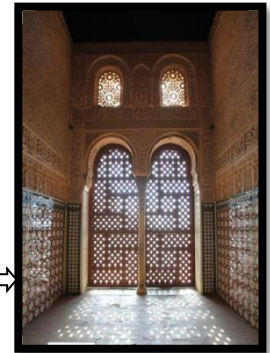


Photo 14: La position de l'ouverture par rapport au mur à Alhambra de Grenade Espagne Source: <https://www.pinterest.fr/pin/394839092306921896/>

Photo 15: Éclairage ajouré à travers les claustras à Alhambra de Grenade Espagne. Source: <https://www.pinterest.fr/pin/461548661785093415/>



- L'eau et la végétation: l'utilisation de l'eau comme stratégie bioclimatique s'explique par le phénomène de refroidissement par évaporation. Les fontaines dans les patios et les Salsabil associés aux Malkafs en sont des illustrations. Outre son effet psychologique, la végétation assure entre autre:

- Un étendu d'ombrage des murs et des sols;
- Un rafraîchissement d'air;
- Un supplément d'oxygène, et une filtration de l'air. Son utilisation est illustrée à travers l'aménagement des espaces extérieurs, patios ou abords immédiats de la bâtisse ainsi que les murs des façades.⁹

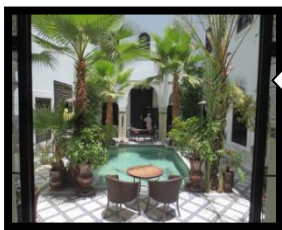
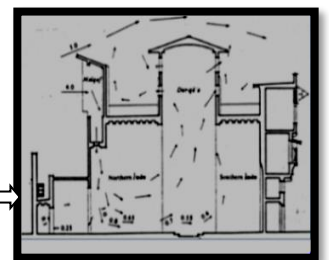


Photo 16: Patio d'un Riad de la médina de Marrakech au Maroc. Source: https://fr.wikipedia.org/wiki/Riad#/media/Fichier:Riad_Maroc_031.JPG

Figure 2: Le Malkaf et le bassin d'eau, un système de rafraîchissement. Source: Fhaty (1986) [On line: New Zealand Digital Library]



⁹ Tiré du Cour "Enseignement du patrimoine urbain et architectural en matière d'adaptation environnementale" de professeur Azzedine Belakehal.

- Migrations journalières et saisonnières: le nomadisme est un phénomène n'ayant pas trait à la construction, elle-même mais au mode de vie des usagers, C'est un mode d'habiter traditionnel qui englobait tout un territoire comme chez les transhumants berbères des Aurès, l'espace du ksar et la palmeraie (ville d'hiver et ville d'été au M'zab). Dans les regroupements urbains, il se déroulé au sein de l'habitation même.

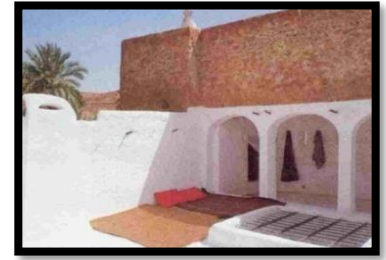


Photo 17. La migration journalière à Gardaia.
Source: dspace.univ-biskra.dz

Ce mode de vie traditionnel permet un confortable usage de l'espace habité selon les jours et les saisons. Cette habitude plus ou moins abandonnée par nos habitants et actuellement revendiquée par certains chercheurs comme un élément fondamental d'une architecture réactive avec la nature.

- Le puits canadien classique (aéraulique): idéal dans les régions froides et relativement sèches, consiste juste à faire circuler l'air dans un tuyau sous la terre pour qu'il se réchauffe ou se rafraîchisse avant d'entrer dans la maison.

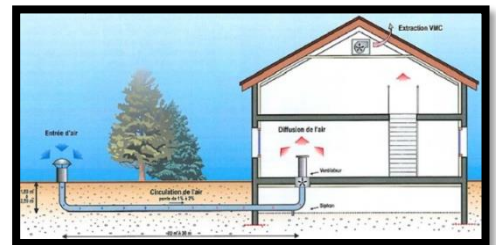


Figure 3: Le puits canadien classique.
Source: Internet

B) LES TISSUS TRADITIONNELS

1) Définition et concept relatif au tissu traditionnel:

1.1) Tissu:

- Selon Larousse nom masculin Surface obtenue par l'assemblage régulier de fils ou de fibres, disposés de deux séries croisées à angle droit.
- Nom couramment donné à toute étoffe, qu'il s'agisse de maille, de non-tissé ou de tissu proprement dit.
- Essemble homogène de cellule vivantes ou de fibres, nettement délimité, exerçant une fonction définie et souvent étendue en nappes.
- Ensemble plus ou moins lié de choses: votre histoire est un tissu de contradiction.
- Combinaison, ensemble d'éléments sociaux, politiques, économiques...ect considérés comme une structure homogène: tissu culturel.



Figure 4: Textile.
Source: Internet

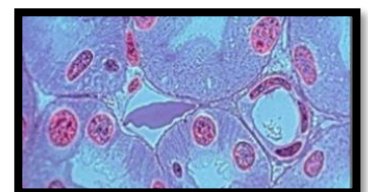


Figure 5: Tissu des cellule.
Source: Internet

1.2) Tissu urbain:

Qu'est-ce qu'un 'tissu urbain'?

Selon le dictionnaire professionnel du BTP: Ensemble des constructions, équipements et réseaux constitutifs d'une ville ou d'un quartier.

➤ Ensemble des relations entre les éléments urbains ayant un caractère répétitif, ne doit pas être confondu avec la forme urbaine, rapport entre le tissu urbain et la structure urbaine entendue comme constituée de l'ensemble des éléments structurants d'une ville (grands axes, limites, monuments et équipements majeurs). Il est également distinct du site urbanisé, rapport entre le tissu urbain et la topographie du site.

➤ Le terme du tissu urbain évoque la continuité, la variation, la permanence et le renouvellement au même temps.

➤ Le terme tissu urbain peu géographique, mais imagé pour rendre un espace, correspond à l'ensemble des dispositifs spatiaux et distributions spatiales d'un espace. Il comprend: Le réseau urbain (villes reliées par des axes sur lesquels circulent des flux). L'armature urbaine (desserte et encadrement dévolu à l'ensemble des villes).

➤ La notion de tissu urbain inclut l'idée d'une imbrication et d'une solidarité de ses composants: disposition et typologie des édifices, du parcellaire, de la voirie, forme des espaces libres et leur rapports, expression des contraintes de site.

➤ Tissu urbain: mode d'organisation de l'espace urbanisé qui comprend, outre l'ensemble des constructions de toute nature et de leurs dessertes, une réalité spatiale (un habitat, un réseau de rues, de jardins...) et un espace fonctionnel où des personnes vivent, se meuvent, fabriquent et consomment des richesses. ¹⁰

1.3) Composantes du tissu urbain:

• Chez 'Philippe Panerai' le tissu urbain se constitue de trois ensembles qui interagissent, se complètent et créent une logique urbaine: le réseau des voies, les découpages fonciers et le bâti. C'est ce qui permet à la ville d'évoluer en gardant sa structure initiale et -sa cohésion-.

- Le réseau des voies (et des autres espaces publics): cette partie regroupe les caractéristiques des rues, leur agencement, la manière de converger vers la place, la connexion avec d'autres éléments importants de la ville (espaces publics, équipements particuliers).
- Les découpages fonciers: ceux-ci témoignent de l'organisation originale des structures socio-économiques du territoire et notamment de l'histoire urbanistique des

¹⁰ Office québécois de la langue française, 1994.

îlots qui entourent la place, ayant des implications importantes sur les caractéristiques des bâtiments, sur l'agencement entre bâti et espace vide au sein des parcelles, etc.

- Le bâti: c'est la partie « en dur » de la ville, faite de constructions aux caractéristiques physiques et architecturales diverses, mais également de fonctions et d'usages fort différents.

1.4) Caractéristiques du tissu urbain:

On peut entendre par tissu urbain le visage que présente une agglomération sur le plan de l'occupation du sol en milieu urbain. C'est l'état qui caractérise l'espace urbain, lui-même comprenant des éléments définissant et déterminant l'occupation et l'organisation spatiales.

On peut distinguer entre un tissu urbain traditionnel et contemporain, planifié et spontané, aéré et compacte; dense et lâche; continu et discontinu; un tissu urbain dans le noyau des villes et un tissu urbain dans leurs quartiers périphériques.

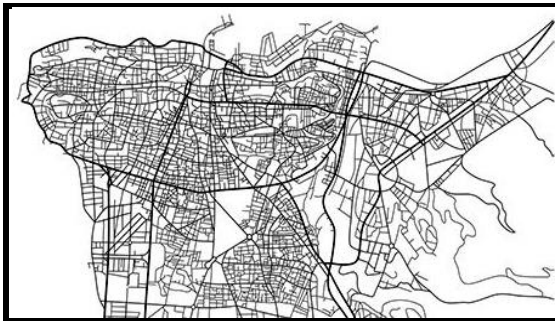


Figure 6: Tissu urbain dense de Beyrouth Liban.
Source: Internet

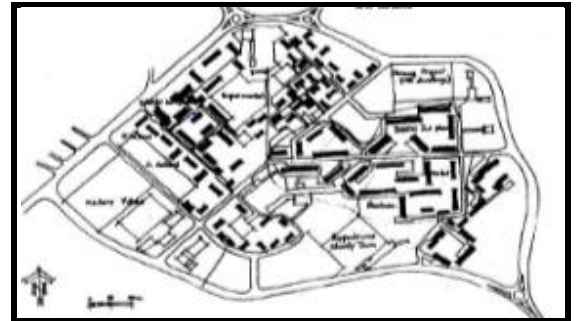


Figure 7: Tissu urbain lâche composé de barres et de tours. Source: Internet



Figure 8: Le rognage du quartier des Sablons à Neuilly en France (Photo IGN 1955 et aujourd'hui).
Un tissu urbain continu est devenu discontinu par la construction du boulevard périphérique en tranché.
Source: © Atlas des paysages et des projets urbains des Hauts-de-Seine - Site mis à jour le 14 avril 2017.

1.5) Tradition:

Dans le langage courant, le mot *tradition* est parfois employé pour désigner un usage, voire une habitude, consacré par une pratique prolongée au sein d'un groupe social même restreint (par exemple *une tradition familiale*).

- Selon CH. Norberg-Schulz le terme *tradition* qu'une figure continue de représenter quelque chose de génération en génération. ¹¹
- *Une tradition* est, en sociologie, une coutume ou une habitude qui est mémorisée et *transmise* de génération en génération. Wikipédia.
- *La tradition* désigne la transmission continue d'un contenu culturel à travers l'histoire depuis un événement fondateur ou un passé immémorial. (du latin traditio, tradere, de trans « à travers » et dare « donner », « faire passer à un autre, remettre »). Cet héritage immatériel peut constituer le vecteur d'identité d'une communauté humaine, élément pouvant contribuer à son ethnogenèse. Dans son sens absolu, *la tradition* est une mémoire et un projet, en un mot une conscience collective: le souvenir de ce qui a été, avec le devoir de le transmettre et de l'enrichir. Avec l'article indéfini, *une tradition* peut désigner un mouvement religieux par ce qui l'anime, ou plus couramment, une pratique symbolique particulière, comme *les traditions* populaires. Wikipédia.

2) Le tissu urbain traditionnel:

❖ Le tissu urbain dans les villes traditionnelles:
l'expression ville traditionnelle désigne l'ensemble des établissements humains préindustriels, fondé sur une traditions vivante et hérité. Il s'agit essentiellement des villes des civilisations périphériques dites archaïque, de l'occident médiévale et la Médina du monde arabo-musulman.

2.1) Les villes de l'occident médiévale:

- Le centre ville médiévale est composé de quatre éléments caractéristiques:
 - Le dégagement de l'église principale;
 - La place de marché;
 - La rue principale;
 - Le dégagement de l'église secondaire
- L'organisation se fait par une hiérarchisation des voies et des places.
- Le dernier facteur contribuant au caractère unitaire des ensembles urbains traditionnels est le temps.



Photo18: Zagora Grèce de la période géométrique (900 - 750 avant JC).
Source: Internet



Figure 9: Centre ville Swarzu Sienne Italie.
Source: <https://www.pinterest.com>

¹¹ CHRISTIAN NORBERG-SCHULZ: L'Art du lieu, Architecture et paysage, permanence et mutation. Edit. Le Moniteur 1997. P.201.



Photo 19: Ville médiévale Bruges en Flandre occidentale Belgique
Source: <https://www.pinterest.com>



Figure 10: Vue aérienne de Bruges
Source: Sociétés et culture urbaine (XI-XIIIe siècles).

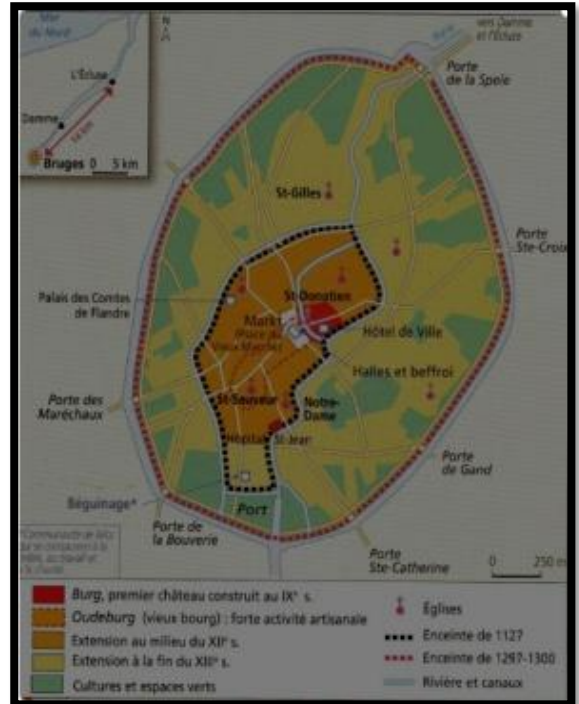


Figure 11: Plan de Bruges – tiré d'un cours. Source: <http://histoiregeographieapaulclaudel.blogspot.com/2014/04/levolution-des-villes-medievales-xie.html>

2.2) La médina du monde arabo-musulman:

2.2.1) Types de médinas: elles se diffèrent selon leur mode d'organisation qui se caractérise dans les types suivants:

- **Type A:** Où l'organisation est faite de sorte que l'élément central est matérialisé par le commerce et l'artisanat, autour duquel s'étalent les résidences et les mosquées et sont rejetées à la périphérie l'industrie et le cimetière.
- **Type B:** La Médina se présente comme une entité radioconcentrique s'organisant autour d'une mosquée, viennent ensuite les maisons d'habitations, puis le Souk. Quand au cimetière il est rejeté hors de la ville.
- **Type C:** Celui-ci est fait en sorte que le cœur reste le noyau artisanal, suivi de l'espace résidentiel qui est traversé par des artères économiques. Quant aux autres éléments, ils se trouvent à la périphérie.¹²

¹² Boughida Abdelwahab Moncef. Revitalisation des vieilles villes auresiennes - Cas de Menâa. Université Hadj Lakhdar Batna. Mémoire de Magister 2012 p. 9-10



Photo 20 (en haut): vue sur la médina de Ghardaïa Algérie. Source:Internet

Figure 12 (à droite): le tissu traditionnel de la médina de Ghardaïa. Source:Internet

2.2.2) La structure de médina: selon Khatabi lahcen « La structure d'une médina se caractérise par une centralité, autour de laquelle s'organise une ossature multifonctionnelle, faite de voies principales piétonnes sur lesquelles s'accrochent des maisons à patio et des pôles d'activités (mosquée, fondouk, souk, médersas, zaouïas, école coranique...). Ces parcours débouchent sur des portes reliant des pôles de productions à l'ensemble de la cité »¹³

2.2.3) Les éléments structurants de la Médina: selon Khatabi lahcen sont:

- Les quartiers sont des unités urbaines qui possèdent leurs identités, composées de plusieurs rues et impasses. Chaque quartier à ses propres équipements de base. La médina est divisée en plusieurs quartiers dont les limites se croisent sur la place centrale où est située la grande mosquée.
- Les places jouent essentiellement le rôle de lieu de détente et de repos après la dure journée de travail, espace pour les rencontres et la convivialité lieu de festivités religieuses et de commerce divers.
- Les rues, ruelles et impasses remplissent le rôle de liaison entre les différentes composantes du quartier et le reste de la cité.
- Les fortifications ou les remparts comme délimitation pour la médina évoquant l'esprit d'introversion, qui assure sa sécurité et généralement percée par des portes.
- La grande mosquée, équipement de culte se situant au coeur de la médina, enclos à ciel ouvert.
- Le hammam, équipement typique de la Médina, localisé à côté de la grande mosquée et dans chaque quartier et signe de propreté physique et spirituelle.

¹³ Khattabi Lahcen. La reconquête d'un centre ancien. Le cas de la Médina de Nédroma. Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen. Mémoire Magistère 2010. P.26.

- Le palais ou la Casbah, un lieu de pouvoir localisé à une des extrémités des principales portes.
- Le souk, équipement structurant à caractère commercial et économique, localisé sur les principales rues qui convergent vers la grande mosquée, il est généralement spécialisé.
- Les fondouks équipements d'accompagnements du souk et d'hébergement des commerçants et d'entreposage de marchandises et sont souvent localisés soit en extra-muros ou à l'extrémité de la cité.
- La maison, élément principal de la composition de la médina.¹⁴

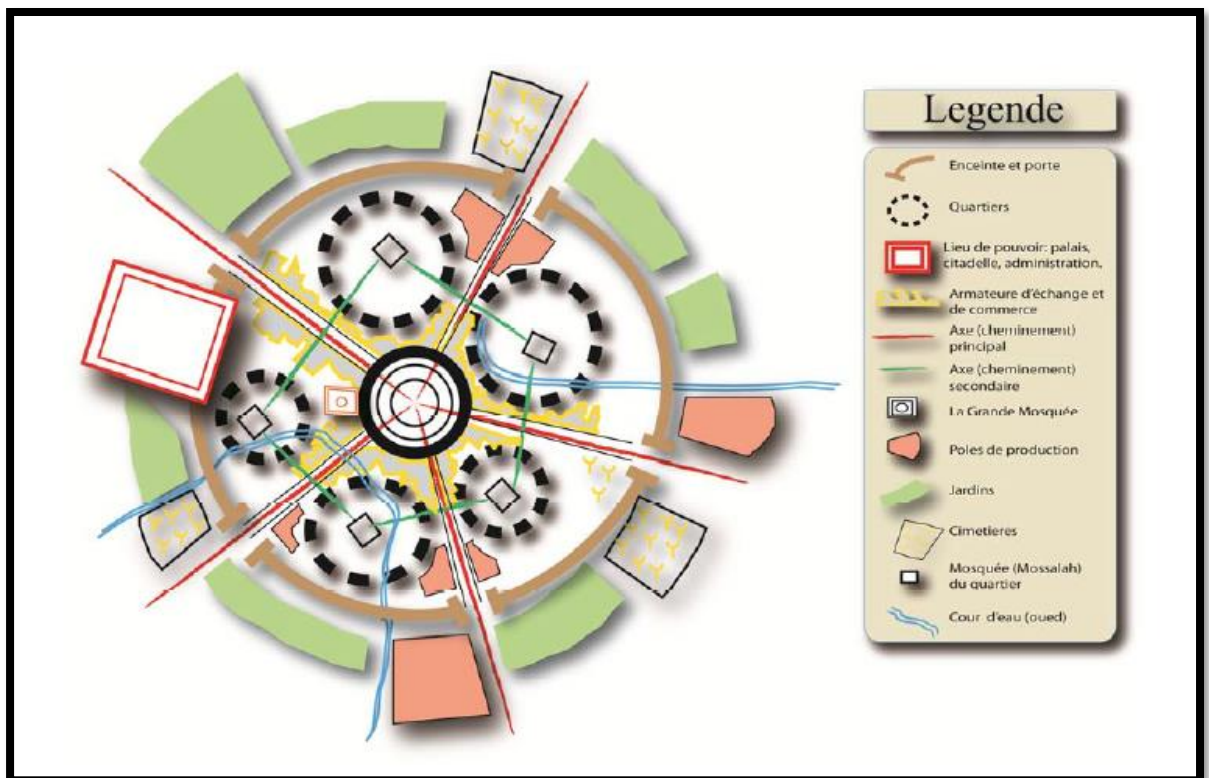


Figure 13: Organisation schématique de la Médina. Source: Khattabi Lahcen

2.2.4) L'ordre spatial des médinas: reflète l'organisation sociale des ses habitants. L'une des caractéristiques de cette organisation est la séparation très nette entre la vie publique et la vie familiale: l'une répondant à l'ordre familial et l'autre répondant à l'ordre de la communauté. La traduction spatiale de cette organisation sociale est lisible à travers son tissu urbain selon les caractéristiques suivantes:

La préservation de l'intimité: qui est un fait observé à plusieurs échelles allant de la maison au quartier, à la ville. Ce qui est visé par ce principe est la femme qui nécessite d'être protégée

¹⁴ Khattabi Lahcen. P.26-27

des yeux d'étrangers. Cette condition a été réalisée par plusieurs façons allant d'une hiérarchie des rues à la clôture de la maison.

L'introversion: tout, en apparence, paraît fermé. On observe une vie très dynamique à l'intérieur de la ville clôturée par d'immenses remparts qui englobent une vie sociale des plus florissantes à l'intérieur. Les groupements de maisons paraissent complètement isolés les uns des autres, mais qui, en réalité communiquent entre elles grâce à un *Derb*. La maison elle-même qui paraît désertée avec ses facettes aveugles, est souvent le lieu d'une vie familiale des plus dynamiques.

La centralité: le centre quand à lui réapparaît à plusieurs échelles de la Médina. Cette dernière d'ailleurs ne peut s'épanouir dans son organisation qu'autour d'un centre, qu'il soit religieux ou économique. Tout comme les groupements de maisons qui s'organisent autour du (*derb*). La maison, quant à elle, a le cœur battant dans "Ouest-Ed-Dar".

Le facteur ethnique (religieux): les populations médinoises ont toujours eu un penchant très prononcé pour l'aspect spirituel de la vie. L'on remarque que l'organisation et la conception de la Médina sont toujours faites en étroite dépendance des équipements religieux.

La hiérarchisation des rues: la classification obéit à une certaine hiérarchie, car plus la rue est large et bien éclairée elle est plus publique et plus sociable et plus elle est sombre et étroite, elle serait déserte et privée.

La séparation entre commerce et résidence: la séparation est souvent très nette entre les fonctions destinées pour activités commerciales et les espaces résidentiels. On fait la grande coupure entre ce qui est public et ce qui est privé.¹⁵

3) le tissu rural traditionnel:

Le bâti groupé ou éparse dans des villages et bourgs de dimensions modestes, constitué d'éléments de l'architecture vernaculaire témoins de la vie économique et sociale des siècles passés (habitations, locaux artisanaux, constructions religieuses ou commerciales...) L'implantation des constructions traditionnelles est déterminée par les conditions climatiques de la région, le relief, les ressources en eau... Elles sont construites avec les matériaux locaux disponibles (le bois, la pierre brute ou taillée, la terre crue ou cuite...) mis en oeuvre selon des techniques variant d'une région à l'autre.

¹⁵ Khattabi Lahcen. P.26-27

3.1) Les établissements traditionnels de la montagne:

a- La mechta: hameau dans les pays du Maghreb, douar, campement, yourte, bourg.

➤ Au Maroc: petite maison en maçonnerie, construite en grosses briques séchées et qui sert d'habitation l'hiver.

➤ En Algérie: hameau, groupe de petites maisons, de gourbis.



Photo21: Mechta Zeraia (Mila, Algérie). Source: Destination Guide -trip suggest.com

b- La dechra: en Algérie ou Maroc: Sorte de *village sédentaire*; ensemble de personnes qui habitent dans une région déterminée.

- Le terme "algérien" désigne un village ou une tribu, il s'agit avant tout d'un ensemble de logements fixes, mobiles, temporaires ou permanent associant des personnes associées à certains membres de la famille.

- *Une dechra:* plus un regroupement de maisons que séparaient seulement les cours et les jardins mais formant une unité de voisinage ce qui la diffère complètement d'une *mechta* dont les maisons sont clairement plus sur un endroit donné. On notera surtout que le nombre de maisons ou d'habitants importe peu dans le sens où plusieurs *mechtas* ne font pas une *dechra* et que deux ou trois *dechras* ne forment



Photo22: Dechra de Menâa un site en péril. Source: Le portail culturel chaoui INUMIDEN.COM

jamais un village. C'est plus la densité et la disposition des maisons sur le sol qui règle.

- *Alors que la dechra est une réunion de maisons très groupées, la mechta est un rassemblement de maisons, tentes ou gourbis dispersés en un endroit donné, là, généralement, où les Chaouia possèdent des terres de culture.* ¹⁶

Chez les Berbères l'unité politique est la djemaâ, c'est-à-dire la réunion d'un certain nombre de familles ayant une origine commune et vivant dans un douar, un kçar ou une dechra. Ces communautés sont gouvernées par une assemblée des anciens ou des notables. ¹⁷

3.2) Les dechras aux Aures:

➤ **Implantation:** Les agglomérations utilisent les pitons et les crêtes, répondant ainsi à l'ancestral besoin de protection du groupe. Le climat reste un agent déterminant des forces génératrices de formes, car la densité de ces tissus est liée au besoin de réajustement des variations successives des températures.

¹⁶ (Mathéa Gaudry, *La femme chaouia de l'Aurès: étude de sociologie berbère*, p 35, 1998, Chibah-Awal)

¹⁷ (Frédéric WEISGERBER, *Au seuil du Maroc Moderne*, Institut des Hautes Études Marocaines, Rabat: Les éditions de la porte, 1947, p 41)

➤ **L'organisation de dechra:** Le tissu n'est pas centralisé. Le lieu du culte est situé au plus haut point de la dechra. Quant à la djemaa, elle prend place à l'extérieur du tissu. L'enceinte qui entoure les dechras, sert de filtre entre l'espace public et l'espace introverti des habitants. La circulation y est organisée comme dans une entité semi privée. Le découpage du groupe et le découpage social se moulent sur les unités de relief. Les dechras elles-mêmes correspondent souvent à un groupe précis. Parfois une maison est composée de plusieurs logements accolés, de formes irrégulières, bien souvent rectangulaires. L'ensemble dessine un fer à cheval et chaque unité comprend une cour.

Les groupements situés dans des zones montagneuses très accidentées, sont caractérisés par un habitat dispersé. Les terrassements préalables pour aplanir le site sont inexistant: c'est l'intégration aux pentes qui constitue le dénivelé des maisons. Parfois, dans certaines dechras, l'un des murs est constitué par une paroi rocheuse, (héritage d'habitat troglodytique).

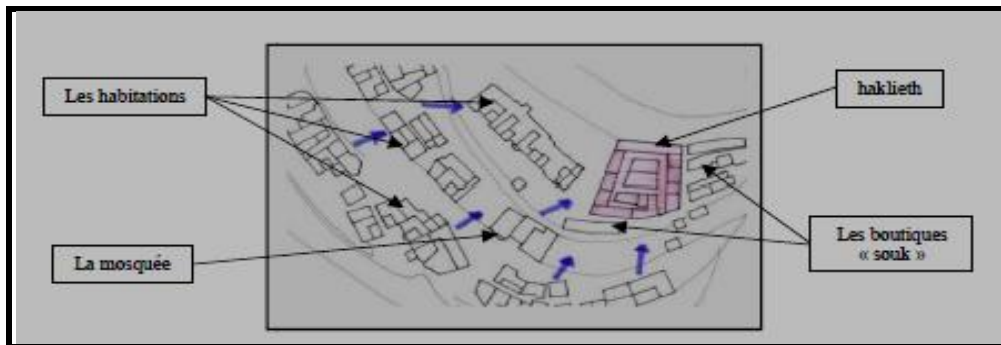


Figure 14: Organisation des constructions à Haourireth, Ghoufi - (Source: Assassi et al, 2011)

3.3) L'architecture Aurassienne (maison chaoui):

Dans cette présentation on s'appuiera plus particulièrement sur l'habitat à Menâa. Comme dans tout l'Aurès, la maison chaoui « taddart », est une unité sociale et économique. Elle abrite famille, réserves et animaux. L'organisation de l'espace domestique est de ce fait hiérarchisée. Une distribution des volumes entre les trois fonctions correspond souvent à une organisation tripartite en hauteur:

- au premier niveau on trouve la bergerie avec parfois la remise pour le fourrage, le bois ...
- au second niveau la partie utilisée par l'homme, composée d'une entrée, d'une salle commune et d'une cour;
- au troisième niveau ce sont les pièces de réserves et de séchage la Hachamesth. Les terrasses, sont utilisées à des affectations ménagères et sociales.

– **L'entrée:** est un espace et pas seulement un passage. Aménagée et couverte, oppose sa composition à deux autres espaces, ouverts et non couverts: l'extérieur et la cour.

Cette hiérarchisation entre zone claire et zone obscure crée l'intimité de l'entrée.

– **La cour:** c’est souvent un lieu de passage, mais surtout un puits de lumière et de ventilation. Lorsque la cour est importante, elle est partiellement couverte et à double utilisation : espace circulation et espace entrepôt et bergerie. L’affectation fonctionnelle est définie par des murets peu élevés. La cour n’est pas un lieu de regroupement, on se retrouve soit dans l’entrée, soit dans la pièce commune.

– **La salle commune:** centre symbolique et fonctionnel de la maison, organise par sa composition et sa structuration de l’espace l’ensemble de la maison. Lieu principal de la vie sociale et économique, cet espace se définit comme le plus grand volume de la maison.

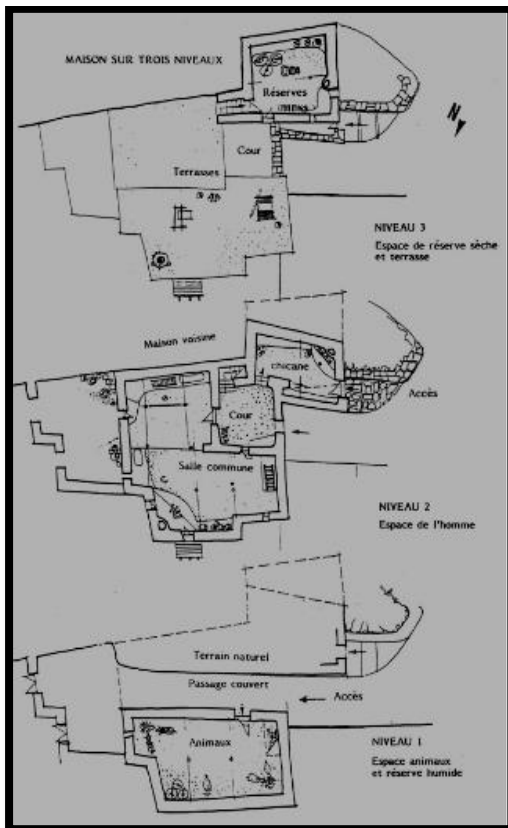


Figure 15: Maison aurasiennne sur trois niveaux. Source et Dessin S.Adjali (2002)

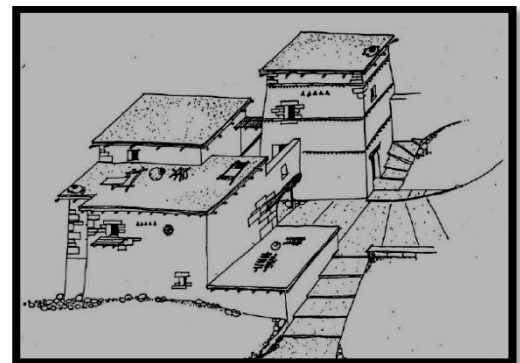


Figure 16: Elevation d’une maison à Menaâ. Source: S. Adjali (2002)



Photo 23: Hachamesth et son pilier Haourireth Source: Lebsir Abdelouahab (2016)

3.4) Techniques et constructions:

– **Les fondations:** Les fondations sont de deux types:

- Celles directement appuyées sur l’affleurement rocheux du site; dans ce cas elles sont assimilées au mur de la bâtisse et sont considérées

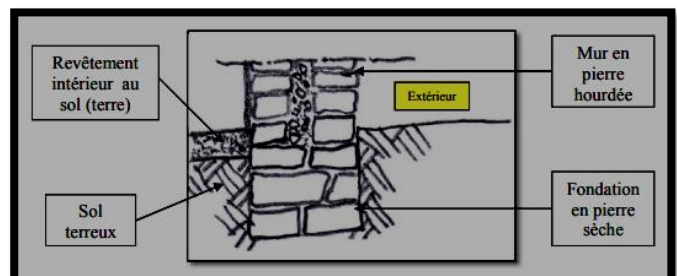


Figure 17: Fondation fondation en pierres sèches, en tranchée superficielle. Source: L. Abdelouahab (2016)

comme des soubassements faits en appareillage de pierres hourdées.

▪ Celles placées dans des tranchées dans des tranchées superficielles. Dans ce cas, elles sont réalisées en pierres sèches (libages).

– **Les Murs:** Le mur est constitué d'une double rangée de grosses pierres, entre lesquelles est intercalée de la menue pierraille. Ce mur est divisé en plusieurs assises, distantes entre elles d'environ un mètre, par des lits de branchages, les branches de petites dimensions (5 x 50 cm) sont posées transversalement à intervalles réguliers. Celles de grandes dimensions (15 x 250 cm) ceinturent le mur. Elles sont posées longitudinalement au-dessus des premières. Le mortier de hourdage est composé de terre particulièrement adhérente, additionnée parfois de paille hachée pour lui donner plus de cohésion et de solidité. Le mortier de terre argileuse est particulièrement adhérent. On y ajoute parfois une petite quantité de paille hachée en vue d'obtenir plus de cohésion. L'adjonction de cendre de bois ou la sève de certaines plantes permet de le stabiliser.



Photo 24: Mur divisé en plusieurs Assises. Source: idem



Photo 25: Mur en double rangée de Pierres intercalées de pierraille. Source: idem

– **Les Ossatures:** Le plancher est soutenu par deux piliers (Harselt), troncs de genévrier, pin d'Alep, cèdre ou abricotier écorcés et plantés dans le sol à une distance variant de 1,50 à 2,50 m. À leur extrémité supérieure, est encastrée une semelle de bois d'au moins 1 m de longueur, taillée en biseau. Deux travées de branches de genévrier, de cèdre ou de pin d'Alep servant de solive reposent d'une part sur les murs latéraux, de l'autre sur la semelle.

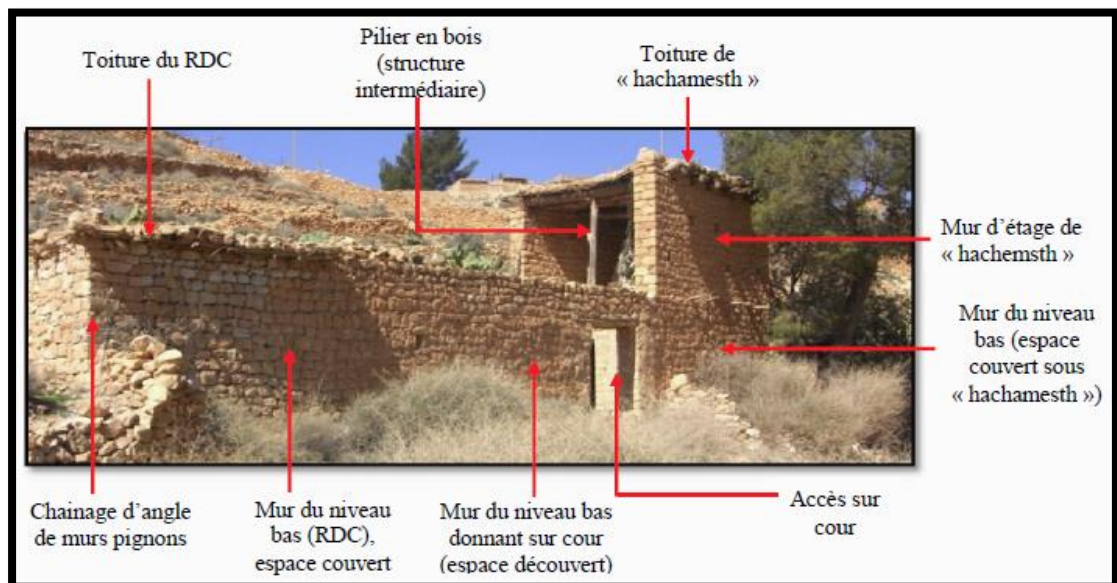


Figure 18: Les parties extérieures essentielles composant l'enveloppe d'une construction (Maison à Haourireth). Source: idem

– **Couverture:** La terre sèche est répandue en surface sur une épaisse couche de mortier de terre longuement battue, après avoir été mélangée à de la bouse de vache, de la cendre de bois et la sève de certaines plantes. On procède ensuite au damage systématique de la couche de terre sèche jusqu'à ce qu'elle devienne parfaitement compacte. Le toit est ainsi imperméable à l'eau.

La couche de terre sèche parfaitement damée évite l'apparition d'interstices en surface et assure, en l'occurrence, l'étanchéité du plancher. Un entourage de lourdes pierres plates maintient le toit pendant la tempête.

– **Revêtements de finition:** Les murs extérieurs demeurent nus. Le mortier de hourdage utilisé avec parcimonie vers l'extérieur donne l'apparence d'un mur élevé uniquement en pierre sèche. À l'intérieur,

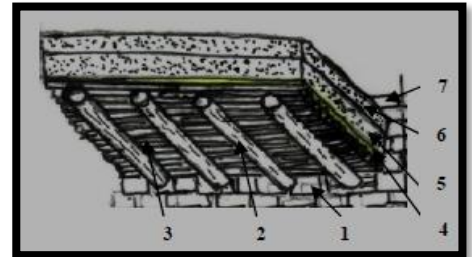
le mortier est plus largement employé sur le mur. Il forme avec l'enduit composé de terre glaise, de bouse de vache et de paille finement hachée, la protection du mur. Celle-ci est renforcée en surface par l'application d'un enduit de dressage en terre blanche (temlilith).

Les murs de moellons dans ces régions s'adaptent de façon remarquable aux conditions climatiques. Ils constituent un régulateur idéal des fluctuations de température. De même, l'isolation phonique est assurée. Un foyer est allumé sur un Kanoun dans la pièce principale en hiver et il est déplacé dans la cour en été. Systèmes traditionnels de conditionnement de l'air.

– **Ouvertures et saillies en façade:**

- **Les portes:** sont en général à un seul vantail s'ouvrant vers l'intérieur. Les ouvrants sont faits en planches de bois (cèdre, pin, palmier...) scellées les unes aux autres. Une légère différence existe entre les dimensions des portes des chambres intérieures

donnant sur la cour et de la porte d'accès qui faisant environ 01 mètre de large par 1,8 mètre de hauteur. La porte d'extérieur peut être large et à deux vantaux dans la mesure de faire passer un mulet endossé par une charge.



Légende: (1) Mur en pierre – (2) Solives (3) Branches - (4) Claie - (5) Couche de terre humide - (6) Couche de terre sèche (7) Pierre de protection.

Figure19: Détail du plancher. Source idem



Photo26: Plancher terrasse avec une protection périphérique en pierres. Source: idem



Photo27 et 28: Portes d'entrées principales maisons traditionnelles. Source: idem

- **Le linteau:** Le jambage des murs représente l'encadrement vertical de la porte. Le linteau consiste en une série de troncs de bois attachés par un cordeau et encastrés dans le mur à leurs extrémités.



Photo 29 à gauche: Linteau en troncs de bois.

Source: idem

Photo 30 à droite: Seuil en pierre. Source: idem

- **Les seuils:** sont matérialisés, ils consistent en trois types, soit une grande pierre taillée ou bien un ensemble de pierres de petites dimensions entassées au sol ou encore des troncs de bois bloqués sur des pierres au sol dans le cas d'une différence dans le relief du terrain.

▪ **Les fenêtres:** sont petites de formes variables, rectangulaires 30x50 cm carrées ou triangulaires 15 x 20 à 20 x 30 cm carrées, isolées ou en série.



Photo 31 à gauche et Photo 32 à droite: Type de Fenêtres des maisons traditionnelles.

Source: idem

Conclusion :

Dans ce premier chapitre nous sommes arrivés à soustraire l'abstraction qui entoure le concept de « Tissu traditionnel » et jalonner un couloir dans la recherche tout en ciblant l'importance de cet héritage culturel. Le chapitre prochain nous allons expliquer les procédures de patrimonialisation et les opérations d'interventions entreprises pour sauvegarder ce type d'héritage.

Deuxième chapitre:

INTERVENTION SUR PATRIMOINE:

A) LE PATRIMOINE.

B) LES DIFFERENTS TYPES D'INTERVENTIONS URBAINES

INTERVENTION SUR PATRIMOINE

Introduction:

Les biens que les générations ont hérité du père au fils, certains ont été préservés, d'autres ont été abandonnés et mis en péril sans la moindre protection contre les facteurs nocifs de la nature, tels que les intempéries; les changements climatiques et l'impact de l'âge, ainsi que d'autres facteurs qui ont rapport avec l'homme, tel que les guerres, le vandalisme; le vol; les interventions irresponsables et l'ignorance. Cet héritage qui est devenu de plus en plus vulnérable, pour le préserver, il est très indispensable de le prendre en charge par des opérations adéquates. Dans ce chapitre notre recherche va nous permettre une meilleure connaissance des interventions sur le patrimoine, ainsi que du cadre législatif les régissant dans le monde puis en Algérie.

A) LE PATRIMOINE:

1) Définition de la notion patrimoine:

- Selon Larousse le patrimoine: n.m. Bien qu'on tienne par héritage de ses ascendants.
- Selon Choay, le patrimoine: « *un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains* ». ¹

2) Les types de patrimoine: Les types de patrimoine selon l'UNESCO:

2.1) Patrimoine matériel: Ensemble des constructions, meubles, objets d'utilisation quotidienne, outils et équipements.

2.2) Patrimoine immatériel: « *Il comprend les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, (les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel* ». ²

¹ Choay.Françoise. « L'allégorie du patrimoine 2007, p 09.

² (<http://www.unesco.org/culture/ich/fr>, consulté en 2016).

2.3) Patrimoine naturel: « l'ensemble des biens dont l'existence, la production et la reproduction sont le résultat de l'activité de la nature, même si les objets qui le composent subissent des modifications du fait de l'Homme ». ³

Tout ce qui fait la richesse et la diversité de la nature constitue le patrimoine naturel. Appartenant à l'ensemble des habitants de la Terre, il est formé par les ressources naturelles, comme l'air et l'eau, et par toutes les formes de vies animales et végétales présentes dans la nature (c'est la biodiversité). Il comprend aussi les montagnes, les volcans, les océans, les mers et les fleuves, les déserts, etc.

3) Le patrimoine est un concept vaste:

Le patrimoine réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. ⁴

4) Pour quoi protéger le patrimoine ?

- « Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde, c'est donc dépasser son droit que de le détruire ». (Victor Hugo, 1832).
- Selon la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, adoptée en 1972: « *Le patrimoine fait partie des biens inestimables et irremplaçables non seulement de chaque nation mais de l'humanité toute entière. La perte, par suite de dégradation ou de disparition, de l'un quelconque de ces biens éminemment précieux, constitue un appauvrissement du patrimoine de tous les peuples du monde* ». (Paragraphe 3).
- Le patrimoine non seulement fait partie de notre héritage, notre identité et notre histoire; mais il a des dimensions universelles par son appartenance à toute l'humanité, car la perte d'une partie de cet héritage engendre un déchainement dans l'ordre chronologique de la mémoire des peuples.

³ (Guichard-Anguis.S et Heritier.S, 2009, p.149).

⁴ (ICOMOS, charte internationale du tourisme culturel, 1999, p.22).

Le patrimoine possède une valeur pour ses caractéristiques propres et aussi pour ce qu'il évoque et représente. Si nous souhaitons le conserver, il a besoin d'être protégé, car la perte du patrimoine est la perte d'une part de notre identité. Notre regard sur le passé et sur l'avenir détermine les choix de transmission que nous faisons aux générations futures.

5) Les différentes menaces sur le patrimoine: Le patrimoine est souvent fragile, vulnérable et parfois même menacé de disparaître, pour différents bâtiments, le nombre élevé de touristes qui visitent un site, ...etc. L'ignorance, l'indifférence, les guerres et les conflits, les interventions humaines, les incendies, les catastrophes naturelles sont aussi des menaces pour le patrimoine.

5.1) Les menaces sur le patrimoine naturel: Le développement des villes et des industries, la multiplication des automobiles et des déchets non recyclables, a un effet négatif sur sa préservation. Les problèmes de pollution et les catastrophes écologiques (comme les marées noires) ont fait comprendre aux hommes que certains éléments de leur environnement risquaient de disparaître à jamais. Déjà des espèces animales et végétales se sont éteintes et d'autres sont en danger. L'équilibre climatique lui aussi est menacé en raison du réchauffement de la planète. De nombreuses ressources naturelles, comme l'eau, peuvent s'épuiser. Cependant, une grande partie des richesses existant à la surface de la terre ne bénéficie d'aucune protection particulière.

5.2) Les menaces sur le patrimoine culturel : « *La reconnaissance de la ville historique en tant que patrimoine a été provoquée par la transformation de l'espace urbain, bouleversements provoqués par la révolution industrielle tels que le bouleversement du milieu traditionnel, l'émergence d'autres échelles de viaire et de parcellaire. C'est par contraste que la ville ancienne devient objet d'investigation et d'études qui a conduit à l'apparition d'une nouvelle discipline que CERDA appela urbanisme* ».⁵

- « *Tous les jours, la liste des monuments en danger s'allonge, il est impossible faute de recensement précis de se faire une idée sur ce qui disparaît ou par le temps qui ronge, le climat est sans doute le principal destructeur des monuments avec l'homme qui met en péril des monuments tout d'abord par ses guerres et ensuite par son ignorance* ».⁶
- « *Ces œuvres sont menacées par des projets qui tendent à changer la face des choses en traçant des routes, en modifiant des quartiers et en remodelant le visage de la ville.*

⁵ BOUSSERAK Malika, op cit. p19.

⁶ DREYFUS C. et PIGEAT J. P., les maladies de l'environnement : la France en saccage, édition E.P, Paris, 1971, p42. In BOUANANE KENTOUICHE. N. op.cit, p23.

A des moments ils ont été maltraités par des opérations de rénovation irresponsables »⁷

- Selon CHOAY: « *Toutes les cultures et toutes les sociétés se sont constituées et développées en démolissant. La démolition est une nécessité historique* ». ⁸

La détérioration du patrimoine architectural, en plus les facteurs classiques de dégradation, c'est le résultat, aussi, d'une politique de la construction neuve et le manque total d'une politique d'intégration architecturale plus préoccupée de profit que de qualité.

6) Le patrimoine urbain:

- Ce patrimoine urbain qui, au sens des différentes expériences, doit être abordé comme un tout, dans sa diversité. C'est le « *lieu tout à la fois de culture, de manifestation du pouvoir public, d'activités, de commerce spécialisés, d'éducation, d'intégration, d'échange de rencontre et de rassemblement particuliers qui lui confère un caractère historique et symbolique. Il traduit l'image résumée de la collectivité et représente un espace d'identification et d'appartenance* ». ⁹
- « *C'est la mémoire vivante, symbole d'une culture populaire à fortes significations, qui traverse la qualité architecturale des immeubles et places ainsi que l'harmonie urbaine du tissu. C'est le sens des beaux mots d'urbanité et de cité* ». ¹⁰
- Il « *se transforme et vieillit au rythme et à l'image des populations et des activités qui marquent le dynamisme. Il en est ainsi et d'avantage encore, du noyau initial de la totalité des villes qui est riche d'un passé et porteur d'un futur qui doit pouvoir à la fois témoigner de son histoire, s'inscrire dans le présent et intégrer enfin ces monuments à leur avenir. Là, réside d'ailleurs tout l'intérêt et le défi des interventions de revitalisation et de mise en valeur: sauvegarder l'héritage architectural et urbain bâti sans freiner le développement* ». ¹¹

⁷ BOUANANE KENTOUCHE NASSIRA, Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes, mémoire de magister, université de Constantine, 2008, p23,

⁸ FRANÇOISE CHOAY, « De la démolition », op cit, p.118-125.

⁹ LACAZE J.P., La ville et l'urbanisme, édition Flammarion, Paris, 1968, p34.

¹⁰ BENCHIKHI LOUBNA op.cit p1

¹¹ MANSOUR A. Sauvegarder le cadre bâti ancien. Quoi faire et comment? in la revue H.T.M. n°3, édition AECCO, Alger, Avril 1995, p165.

7) Le patrimoine bâti:

Le patrimoine bâti était toujours le premier moyen d'expression des collectivités dans l'histoire qui reflète sa relation avec son environnement et sa culture qui rend le monde plus divers et riche en matière de culture et de savoir-faire. « *C'est à la fois un reflet de la vie contemporaine et un témoin de l'histoire de la société. Bien qu'il soit œuvre humaine, il est aussi le produit du temps. Il serait indigne de l'héritage de l'humanité de ne pas chercher à conserver et à promouvoir ces harmonies traditionnelles qui sont au cœur même de son existence et de son avenir [...] Il est le moyen traditionnel et naturel par lequel les communautés créent leur habitat. C'est un processus en évolution nécessitant des changements et une adaptation constante en réponse aux contraintes sociales et environnementales* ». ¹²

7.1) Composition internationale du patrimoine bâti:

Selon les dispositions de l'article 1 de la Convention de l'UNESCO 1972, le patrimoine culturel est composé de monuments, d'ensembles et de sites.

- **Les monuments:** œuvres architecturales, sculptures ou de peintures monumentales, éléments de caractères archéologiques, inscriptions, grottes; et groupes d'éléments ayant une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire et de la science.
- **Les ensembles:** Groupes de constructions isolées ou réunies, qui en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science. ¹³
- **Les sites:** Œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature qui constituent des espaces archéologiques avec une valeur historique remarquable. ¹⁴

7.2) Composition nationale du patrimoine bâti:

- La loi n° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel est une rénovation du cadre réglementaire et juridique par rapport à l'ordonnance n° 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, soit le premier texte législatif ayant donné un cadre légal à la notion du patrimoine bâti. (Journal Officiel,1998,p3).
- D'après l'article 8, les biens immobiliers sont témoins d'une civilisation donnée, d'une évolution significative et d'un événement historique. Art 17.

¹² (Charte du patrimoine bâti vernaculaire, 1999, p 01).

¹³ (MAZOUZ. F, 2015, p 26).

¹⁴ Idem

- **Les sites archéologiques:** Sont les espaces bâtis ou non bâtis qui n'ont pas de fonction active et qui témoignent des actions de l'homme ou des actions conjuguées de l'homme et de la nature, y compris les sous-sols y afférents et qui ont une valeur historique, archéologique, religieuse, artistique, scientifique, ethnologique ou anthropologique. Art 28.
- **Les ensembles urbains ou ruraux:** Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité historique et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur. Art 41.

Les biens culturels immobiliers quel que soit leur statut juridique, peuvent être soumis à l'un des régimes de protection ci-dessous énoncés en fonction de leur nature et de la catégorie à laquelle ils appartiennent:

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire ;
- le classement ;
- la création en "secteurs sauvegardés".

8) Quelles sont les étapes de patrimonialisation ?

« *La patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés* ». ¹⁵ Le processus de patrimonialisation est le résultat d'un long parcours (voir la figure ci-dessous), allant de l'identification, la sélection et la mise en œuvre d'attribution de tout un ensemble de valeurs, afin d'entreprendre des actions spécifiques à chaque cas rencontré. Ce processus peut être généralement mené en six étapes successives et enchaînées les unes aux autres. Elles vont de la prise de conscience patrimoniale à la valorisation du patrimoine, en passant par les phases essentielles de sa sélection et de sa justification, de sa conservation et de son exposition. Donc il s'agit en effet selon 'BOUMEDINE AMEL' après sa lecture des travaux de K. LYNCH.

- Sélectionner certains éléments représentatifs dans la ville.
- Mettre en relation ces éléments avec le système idéologique propre à chacun. Ainsi, en faisant l'objet de processus de valorisation, ces éléments s'inscrivent en tant que repères urbains.

¹⁵ NOROIS P. Patrimoine et environnement: les territoires du conflit, édition La flèche, Paris; 2000; p173; cité par VESCHAMBRE VINCENT, op. cit

- Rendre ces éléments signifiants : Certains sentiments d'appartenance se développent autour de ces objets choisis.¹⁶

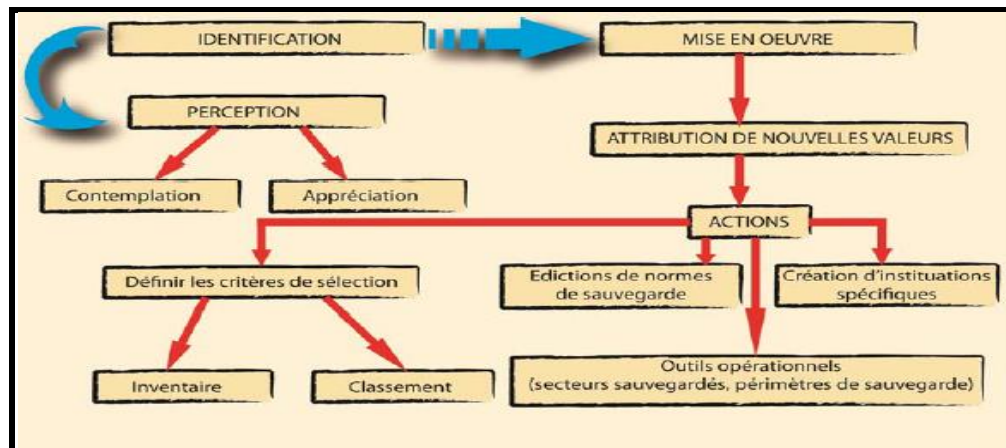


Figure 20: Organigramme de processus de patrimonialisation

Source: KHATTABI LAHCEN La reconquête d'un centre ancien. Le cas de la Médina de NEDROMA. Université Abou BAKR BELKAÏD – TLEMCEN. Mémoire Magistère 2010

9) Comment faire le classement?

- *Suivant les époques historiques:* de l'époque industrielle, précoloniale ou moderne.
- *Suivant les milieux de vie:* maritime, rurale ou urbain.
- *Suivant les fonctions économiques:* minier, agricole, industriel ou commercial.
- *Suivant les fonctions de pouvoir:* religieux, militaire, institutionnel et civil.
- *Suivant sa nature:* archéologique, ethnologique, archivistique ou documentaire; technologique.¹⁷

10) Les valeurs du patrimoine bâti:

a- Valeur symbolique: C'est précisément le monument, qui est la trace matérielle d'un symbole d'une époque, d'un mode de vie ou la caractéristique du religieux.

b- Valeur de repère: Un bâtiment ou un ensemble de bâtiments peuvent servir de repère spatial ou historique. Ils deviennent des points de repère dans la ville, des signaux qui confirment des cheminements, des lieux de rencontres. Ils peuvent témoigner d'un temps passé, de l'évolution des modes de vie, donner une épaisseur historique à la ville.

c- Valeur d'usage: L'utilisation des anciens bâtiments leur confère une valeur d'usage réelle. Dans certains cas, par insuffisance d'investissement pour une réaffectation de bâtiments à de nouveaux usages, ces derniers perdent toute leur valeur d'usage.

¹⁶ BOUMEDINE AMEL, op.cit. p18.

¹⁷ <https://actionpatrimoine.ca/tonpatrimoine/definitions-types-patrimoine/>

d- Valeur économique: L'attractivité et la fréquentation du monument génère des retombés économiques importantes.

e- Valeur culturelle: La valeur culturelle est incarnée par le lieu lui-même, par son contexte, par son usage, par ses associations, par ses significations, et par les lieux et les objets qui y sont associés.

f- Valeur esthétique: C'est l'aspect le plus important de la valeur matérielle du patrimoine bâti. Cette valeur est relative à la qualité architecturale ou de l'homogénéité de l'organisation urbaine que transmettent les constructions.

11) La mise en valeur du patrimoine:

• « *Dans la valorisation du patrimoine, l'objectif est à la fois, la sauvegarde et la rentabilité immédiate. En général, la mise en valeur du patrimoine se compose de: patrimoine par la construction de réseaux du patrimoine, les itinéraires et les circuits thématiques* ». ¹⁸

Le patrimoine caractérise une époque, une civilisation ou un événement et que, à cause de cette valeur, nous voulons transmettre aux générations futures. Nous avons un droit et une responsabilité de compréhension, d'appréciation et de conservation de ces valeurs universelles ; mais à l'heure actuelle c'est une tâche difficile : La question de savoir comment préserver ce patrimoine est fondamentale, car elle doit être résolue non seulement par la population, mais aussi par le gouvernement, les urbanistes, les architectes ; les conservateurs ; ainsi que par un groupe pluridisciplinaire d'experts. Il est donc nécessaire d'établir des principes basés sur une diversité de mécanismes et d'actions appropriés.

12) La prise en charge du patrimoine bâti:

Selon l'article 5 de la convention de l'UNESCO, du patrimoine mondial: Afin d'assurer une protection aussi active que possible, les Etats parties à la convention doivent prendre les mesures juridiques, administratives et financières adéquates pour la protection et la réanimation de leur patrimoine. On distingue 3 contextes dans toute opération de prise en charge du patrimoine bâti:

12.1) Contexte institutionnel: une coordination très étroite devrait lier les institutions par rapport à leurs différentes logiques d'intervention. En Algérie, le système administratif est

¹⁸ (François H., Hirczak M, 2006, p.157)

organisé par secteur (culture, urbanisme, tourisme,...). Ces secteurs ne travaillent pas dans une connexion très poussée.

12.2) Contexte réglementaire: les gouvernements des pays en voie de développement ne possédant pas les habiletés nécessaires pour la prise en charge du patrimoine bâti doivent, afin de remplir les lacunes, impérativement faire appel aux organisations internationales, qui peuvent leur offrir le savoir-faire.

12.3) Contexte financier: Il est nécessaire de disposer de ressources financières permanentes budgétisées afin d'éviter que des financements accordés à une opération donnée de prise en charge du patrimoine bâti, ne deviennent des actions limitées dans l'espace et le temps. Le financement temporaire et circonstanciel ne peut créer une dynamique de prise en charge du patrimoine urbain et architectural.

13) La gestion du patrimoine bâti:

Un premier objectif pour la gestion du patrimoine consiste à faire connaître sa signification et les justifications de sa conservation aussi bien aux communautés d'accueil qu'aux visiteurs. Une gestion matérielle raisonnable et une approche intellectuelle et/ou émotionnelle du patrimoine et du développement culturel sont à la fois un droit et un privilège. Cette gestion doit être porteuse de respect pour les valeurs patrimoniales, pour les populations indigènes qui les perpétuent, pour les paysages et les cultures qui les ont produites, pour les intérêts et les droits actuels des communautés d'accueil, et pour les propriétaires d'ensembles historiques. Deux facteurs sont nécessaires pour mener à bien la gestion d'un patrimoine bâti:

13.1) La prise en charge de la dualité ancien / nouveau: En effet, pour une gestion appropriée du patrimoine bâti ancien, ce dernier doit être systématiquement intégré dans les actions d'aménagement des villes visant à la fois sa sauvegarde et son adaptation aux usages de la vie moderne et aux normes en vigueur.

13.2) La pertinence des interventions sur le patrimoine: À tous les niveaux, C'est-à-dire: du respect de la loi en vigueur, (montage administratif et financier) jusqu'aux diagnostics techniques et architecturaux. Les actions menées par les différents services du patrimoine doivent être complémentaire et adhérer à une double vision de pérennité et d'évolution.

B) LES DIFFERENTS TYPES D'INTERVENTIONS URBAINES:

1) Définition du concept relatif à l'intervention urbaine:

• D. Pinson: « *Le concept intervention ne peut pas être la propriété d'une discipline: il participe d'un type de société qui vit un temps qui n'est plus comme arrêté, mais constamment en attente de son avenir* ».

• Le terme *urbain*, en revanche, ne fait pas référence à un contexte mais plutôt à des contextes: politique, social, économique, culturel à prendre en compte par le projet.¹⁹

• *Intervention urbaine*: est une stratégie pensée et dessinée de la ville, elle est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville. Elle se caractérise par une dynamique, il s'agit d'un concept et d'une manière d'agir encore en cours de formation et d'expérimentation et ce d'autant que des nuances existent selon les pays, les écoles et les ateliers qui le pratiquent de par le monde.

2) Historique:

• Les années 70, La structuration et l'instauration d'une méthodologie et d'outils d'intervention sur le patrimoine urbain est apparu à partir de la rédaction des différentes chartes et conventions qui ont touché l'intervention et la protection des ensembles urbains telles que la convention de l'UNESCO (1972).

- Les années 80, constituent la synthèse des expériences et l'approfondissement des pratiques liées au patrimoine.
- Les années 90 sont marquées par l'approche environnementale, et l'élargissement de la notion du patrimoine vers le patrimoine commun.

3) Politiques urbaines patrimoniales:

3.1) les acteurs :

3.1.1) Les acteurs internationaux:

➤ Les organismes veillant sur la protection du patrimoine: Il existe plusieurs organismes dans le monde, mais les plus connus sont:

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (U.N.E.S.C.O). - Le Centre International d'Études pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels (ICCROM). - Le Conseil International des Monuments et des Sites ICOMOS. - L'Organisation de l'Université Arabe pour la Culture, les Sciences et l'Éducation (AUESCO). - L'Organisation Islamique pour l'Éducation, les Sciences et la Culture (ISESCO). - L'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OVPM). |
|--|

¹⁹ dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/6145/1/Ing.Arch.Kadi.pdf

➤ Les organismes de financement : Il existe des organismes qui financent les interventions sur le patrimoine en général et d'autres qui s'intéressent à un patrimoine spécifique. Leur nombre est important, mais nous citerons les plus connus, à savoir:

- Le Comité de l'École Américaine des Recherches Orientales (ASOR).
- Le Centre International Américain des Recherches Orientales (AICOR).
- Le Fonds du Patrimoine Mondial.
- L'Agence Japonaise de Coopération Internationale.
- Le Réseau Aga Khan de Développement (AKDN).
- L'Euromed Heritage.
- La Banque Mondiale et le « Cultural Heritage ».
- La Banque Africaine de Développement.

3.1.2) *Les acteurs locaux:*

➤ Les acteurs politiques: Ce groupe réunit les autorités publiques, les institutions communales, régionales ou nationales. Ces acteurs peuvent jouer des rôles aux niveaux exécutif, législatif, judiciaire ou administratif. Ils accompagnent ou contestent les décisions des autres acteurs. En tant qu'élus du peuple, ils sont les principaux décideurs. Cependant, ils manquent parfois de connaissances dans les domaines spécifiques dans lesquels ils sont chargés d'intervenir.

➤ L'équipe technique: Ce groupe réunit un ensemble d'acteurs concernés par la planification, la conception et la gestion de l'espace. Ce sont les architectes, urbanistes et ingénieurs travaillant de façon indépendante ou au sein de services responsables de l'aménagement du territoire. Ces acteurs se caractérisent par une connaissance de l'urbain qui les positionne non seulement en tant que porte-paroles des autres groupes, mais leur donne une certaine autonomie et une mainmise sur les projets. Ce « pouvoir » tend de nos jours, à être remis en cause par les autres acteurs qui revendiquent d'avantage de légitimité dans les projets.

➤ Les acteurs économiques : Ce groupe est constitué d'entrepreneurs, de propriétaires fonciers et de promoteurs, ces acteurs sont fréquemment les investigateurs premiers des dynamiques urbaines. A ces acteurs s'ajoutent des organismes de promotion et de marketing urbain (offices du tourisme par exemple), dont le principal enjeu est l'attraction d'entrepreneurs et de touristes.

➤ Les agents sociaux : Ils (sociétés et associations civiles, ONG, institutions éducatives et culturelles, publiques et privées, etc.) doivent participer aussi bien à la phase de diagnostic qu'à la définition stratégique, en présentant leurs attentes et leurs besoins, en articulant leurs intérêts et en les négociant avec le reste des agents. Leur participation est aussi importante dans la phase d'action (de l'initiative privée, des universités, etc.) au moment de

réaliser et de mener à terme les projets et les actions, en coordonnant leurs intérêts avec les intérêts publics.

➤ Les habitants et résidents : Ils ont un rôle important à jouer dans l'ensemble du processus car un processus d'intervention sur le patrimoine urbain a une importante composante de technique et de gestion, mais il doit aussi se construire avec la participation des habitants du territoire, qui devraient être les premiers intéressés. L'échange d'information ainsi que les initiatives doivent être envisagés entre la société civile et les techniciens, et ils doivent s'organiser à travers des débats, d'enquêtes et d'assemblées au cours des différentes phases du processus.

3.2) Les outils d'intervention:

3.2.1) La législation: C'est l'ensemble des textes juridiques de lois, décrets, ordonnances et arrêtés qui porte sur:

- La protection du patrimoine urbain et architectural.
- La classification patrimoniale.
- Les études et la maîtrise d'œuvre.
- Les actions d'intervention.
- Les instruments d'urbanisme et leur méthode d'élaboration.
- Les acteurs intervenants et leur rôle.
- Les modes de financement.

3.2.2) Les chartes et conventions internationales:

➤ Recommandation concernant la préservation des biens culturels mis en péril par les travaux publics ou privés: Elle a été adoptée lors de la conférence générale de l'organisation de l'UNESCO, réunie à Paris du 15 octobre au 20 novembre 1968, en sa quinzième session. Ses résolutions sont:

- **Principes généraux:**

- Préservation de la totalité du site ou de la structure contre les effets de travaux publics ou privés.
- Récupération ou sauvetage du bien si la zone est destinée à être transformée, notamment la préservation et le transfert du bien.

- **Menaces identifiées:**

- Expansion urbaine et projets de rénovation supprimant des structures autour de bâtiments classés.
- Modifications peu judicieuses de certains bâtiments.

- Barrages, autoroutes, ponts, nettoyage et nivellement de terrains, mines, ... etc.
- **Politique proposée et stratégies recommandées:**
 - Adopter et maintenir des mesures législatives nécessaires pour garantir la préservation ou le sauvetage des biens culturels mis en péril.
 - Prévoir des budgets publics adéquats pour ces activités de préservation ou de sauvetage.
 - Encourager la préservation par des taux d'imposition, subventions, prêts, ... etc.
 - Confier la responsabilité de la préservation à des organismes officiels compétents, aux niveaux national et local.
 - Donner des conseils à la population et élaborer des programmes d'éducation.

- Déclaration d'Amsterdam (Charte Européenne du Patrimoine Architectural): Elle a été adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe à en octobre 1975. Ses résolutions sont:
 - **Principes généraux:**
 - La conservation intégrée du patrimoine architectural.
 - La protection des ensembles architecturaux ne peut être conçue que dans une perspective globale.
 - **Menaces identifiées:**
 - Il est menacé par l'ignorance, par la vétusté, par la dégradation sous toutes ses formes et par l'abandon.
 - Un certain urbanisme est destructeur lorsque les autorités sont exagérément sensibles aux pressions économiques et aux exigences de la circulation.
 - La technologie contemporaine mal appliquée abîme les structures anciennes.
 - Les restaurations abusives sont néfastes.
 - La spéculation foncière et immobilière tire parti du tout et annihile les meilleurs plans.
 - **Politique proposée et stratégies recommandées:**
 - La planification urbaine et l'aménagement du territoire doivent intégrer les exigences de la conservation du patrimoine architectural.
 - La conservation intégrée engage la responsabilité des pouvoirs locaux et appelle la participation des citoyens.
 - La prise en considération des facteurs sociaux conditionne la réussite de toute politique de conservation intégrée.

- La conservation intégrée exige une adaptation des mesures législatives et administratives.
- La conservation intégrée demande des moyens financiers appropriés.
- La conservation intégrée appelle une promotion des méthodes, des techniques et des compétences professionnelles liées à la restauration et à la réhabilitation.

➤ Recommandation de Nairobi concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine: Elle a été adoptée lors de la

conférence générale de l'organisation d'UNESCO, réunie à Nairobi du 26 octobre au 30 novembre 1976 en sa dix-neuvième session. Ses résolutions sont:

- **Principes généraux:**

- Les ensembles historiques et leurs environs doivent être considérés dans leur globalité, comme un tout cohérent dont l'équilibre et la nature spécifique dépendent des éléments qui les composent.
- Les éléments à préserver incluent les activités humaines, les bâtiments, l'organisation spatiale et leurs environs.

- **Menaces identifiées:**

- Ensembles nouvellement aménagés qui risquent de porter atteinte à l'environnement et au caractère des ensembles historiques contigus.
- Défiguration d'ensembles historiques causée par les infrastructures, la pollution et les atteintes à l'environnement.
- Spéculation qui met en péril les intérêts de la communauté tout entière.

- **Politique proposée et stratégies recommandées:**

- Préparer des études détaillées d'ensembles historiques et de leurs environs en incluant des données architecturales, sociales, économiques, culturelles et techniques.
- Établir des plans et documents adéquats définissant les ensembles et les éléments à protéger, les normes à respecter, les règles régissant les nouvelles constructions, etc.
- Déterminer les priorités pour l'allocation des fonds publics.
- La protection et la restauration doivent s'accompagner d'une politique de revitalisation sociale et économique afin d'éviter toute rupture du tissu social.

➤ Charte de Washington pour la sauvegarde des villes historiques et des zones urbaines

Adoptée par l'assemblée générale d'ICOMOS à Washington en octobre 1987. Ses résolutions sont:

- **Principes généraux:**

- La conservation doit faire partie intégrante de politiques cohérentes de développement économique et social, d'urbanisme et d'aménagement du territoire.
- Les qualités à préserver sont notamment l'organisation urbaine, l'aspect extérieur des bâtiments et leurs rapports avec les espaces non bâtis et le cadre environnant.

- **Menaces identifiées:**

- Dégradation physique et destruction causées par le développement urbain qui suit l'industrialisation.
- Circulation automobile et stationnement non contrôlés, construction de routes à l'intérieur de villes historiques, catastrophes naturelles, pollution et vibrations.

- **Politique proposée et stratégies recommandées:**

- Les plans de conservation doivent couvrir tous les facteurs pertinents, notamment l'histoire, l'architecture, la sociologie et l'économie, et doivent garantir une relation harmonieuse entre l'ensemble urbain historique et l'ensemble de la ville.
- Les nouvelles fonctions et activités doivent être compatibles avec le caractère de l'ensemble historique.
- Des programmes d'éducation et de formation spéciaux doivent être établis.

➤ La Charte du patrimoine vernaculaire: Elle a été élaborée par la 12^{ème} assemblée générale de l'ICOMOS, au Mexique, octobre 1999. Ses résolutions sont:

- **Principes généraux:**

- Conserver et promouvoir ces harmonies traditionnelles.
- Adaptation constante en réponse aux contraintes sociales et environnementales.

- **Menaces identifiées:**

Les uniformisations économique, culturelle et architecturale menacent la survie de ce patrimoine vernaculaire et par conséquent, il est confronté aux problèmes d'obsolescence, d'équilibre interne et d'intégration.

- **Politique proposée et stratégies recommandées:**

- La réussite du processus sera garantie par l'intervention d'un groupe pluridisciplinaire d'experts.
- Toute intervention physique sur un ensemble vernaculaire devrait être menée avec prudence et précédée d'une analyse complète de sa forme et de sa structure. Ce document devrait être conservé dans des archives accessibles au public.

- Les interventions sur les structures vernaculaires devraient être menées dans le respect et le maintien de l'intégrité de l'emplacement, de la relation avec les paysages physiques et culturels et de l'agencement d'une structure par rapport aux autres.

4) Oppérations d'intervention urbaines:

Ces interventions avaient pour but, de préserver la mémoire du lieu et assurer la continuité historique des villes, tout en développant l'économie locale par le biais du tourisme culturel. Les interventions urbaines ne sont pas toutes au même niveau de priorité, il existe des interventions urgentes ou prioritaires, c'est souvent le cas d'actions ponctuelle (équipement, infrastructures).

- Des interventions à court termes (moins de 5 ans).
- Des interventions à moyen terme (5 - 10 ans).
- Des interventions à long terme (10 – 25 ans ou plus).

4.1) L'extension urbaine: Elle s'applique aux entités non urbanisées par le plan d'urbanisme à une urbanisation future pour répondre aux besoins de l'habitat, aux équipements et aux activités à court, moyen et long terme. Cette intervention doit être guidée par le souci d'intégration fonctionnelle (programmation) et morphologique (articulation) au reste de la ville.

4.2) La réorganisation urbaine: Elle vise l'amélioration de la réalité par des actions superficielles, non rattachées à court, moyen et long terme. Ce type d'intervention ne bouleverse donc pas la situation préexistante, ne produit pas de reptime dans le cadre bâti et conceptuel, par conséquent, au situation urbaine où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales. (Saidouni. M, 2000; p 129).

4.3) La densification urbaine: Est une opération d'occupation de toutes les poches non urbanisées et micro assiettes foncières pouvant servir à lancer des projets d'habitation ou d'équipements publics ou privés.

4.4) Le réaménagement urbain: Est une action qui consiste à redistribuer aussi bien les espaces intérieurs que ceux extérieurs en gardant la fonction initiale.

4.5) La reconversion urbaine: C'est une réadaptation architecturale, pour des bâtiments qui ont perdu leur fonction initiales, sans les désaffecté.

4.6) Le remembrement urbain: Opération d'urbanisme qui consiste à regrouper des parcelles, les aménager, puis les redistribuer aux propriétés initiales, en vue d'une utilisation conforme aux dispositions des plans d'urbanisme.

4.7) Le renouvellement urbain: C'est une opération qui consiste à prendre toutes les dispositions et mesures qui visent à mettre en valeur, en bon état et à moderniser des îlots ou des ensembles de constructions à l'intérieur de cette zone, tout en conservant sa configuration actuelle tant urbaine.

4.8) La régénération urbaine: Correspond à la définition originelle de renouvellement urbain puis qu'il sous-entend une notion de relance économique et d'intervention de grande envergure, à une échelle plus globale que celles des quartiers.

4.9) La révalorisation urbaine: Action qui consiste en l'introduction des éléments physiques ou naturels pouvant mettre en valeur un édifice ou un quartier à travers les couleurs, les formes ou les textures.

4.10) La requalification urbaine: La requalification est définie comme « action de donner une nouvelle qualification ». (Le petit Robert 2003). Elle s'effectue dans une perspective d'amélioration ou d'ajustement en vue de répondre à des critères attendus.

4.11) La reconstruction: La reconstruction signifie en générale une rénovation à l'identique. On détruit un bâtiment pour reconstruire le même parce que il est trop dégradé pour être réhabilité. Ce terme est souvent utilisé pour parler de la rénovation.

4.12) La revitalisation réanimation: Qui s'appliquent surtout aux éléments architecturaux et urbains abandonnés, dépourvus d'âme, de vie ou d'activité. Il s'agit là plutôt d'une volonté qui se traduit par des opérations d'intégration apportant aussi de nouveaux éléments pour de nouvelles activités.

5) Opérations d'intervention urbaine en Algérie:

❖ Le décret n°83-684 du 26 novembre 1983, notamment son article 2, définit 4 types d'opérations et qui comprennent des actions de restructuration, de rénovation, de réhabilitation et de restauration.

5.1) La restructuration: est une opération qui consiste en une intervention sur les voiries et les réseaux divers et en une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'îlots et une modification des caractéristiques du quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une

autre utilisation. Elle consiste localement en l'évacuation et l'éradication de l'habitat précaire menaçant ruine ou celui localisé à l'intérieur des servitudes des voies à grandes circulation, de même, la dédensification des cités, la viabilisation des sites; le désenclavement des sites isolés; la création de centres d'équipements; la création de nouveaux accès aux sites et l'aménagement des espaces extérieurs. Ce qui est l'exemple d'intervention partielle sur le quartier El Hamri à Oran.

5.2) La rénovation: est une opération physique qui, sans modifier le caractère principal d'un quartier, constitue une intervention profonde sur le tissu urbain existant pouvant comporter la destruction d'immeuble vétuste et reconstruction sur même site, d'immeuble de même nature. Elle consiste localement en une mise en état du cadre bâti dégradé, une densification des enclaves avec le traitement des façades urbaines sur les voies principales. la création et la reconstitution de voies, la réaffectation des terrains libérables après le transfert des activités et des emprises militaires en équipements, l'intégration des aires de stationnement aux îlots existants et enfin l'aménagement de places devant les équipements. Ce serait le cas d'opération nécessaire, pour les quartiers de Delmonte et Saint Charles à Oran.

5.3) La réhabilitation: est une opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou d'un groupe d'immeubles ou d'équipements en vue de leur donner les commodités essentielles. Elle désigne au sens large le fait de réaménager un local, un bâtiment ou un lieu (quartier, friche, espace vert...). Il s'agit de l'amélioration d'un bâti déconsidéré par son mauvais état, en améliorant les toitures, les façades, le confort sanitaire. Elle consiste localement en la prise en charge des immeubles menaçant ruine, la sauvegarde des façades existantes. La reconstruction des terrains libres tout en respectant l'environnement bâti et l'aménagement de la voirie. Ce serait le cas d'opération utile, pour les quartiers de Sidi El Houari (partiellement) et El Hamri (partiellement).

5.4) La restauration: est une opération permettant à mettre en valeur ou remettre en bon état un bâtiment ou un ensemble architectural tout en gardant son aspect initial; s'applique particulièrement aux sites classés ou édifices inscrits comme monuments historiques ou présentant un caractère historique. Elle concerne localement le quartier de Sidi El Houari (partiellement).

5.5) La préservation: D'après la loi n°06-06 du 20 février 2006, notamment son article 1, la préservation est une opération selon laquelle le patrimoine matériel et immatériel de la ville doit être sauvegardé, préservé, protégé et valorisé.

6) Conditions et modalité d'intervention en Algérie:

❖ Selon le décret exécutif n° 16-55 du 22 Rabie Ethani 1437 correspondant au 1er février 2016; et fixant les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Art 1: En application des articles 6, 8 et 9 de la loi n° 11-04 du 14 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 17 Février 2011 fixant les règles régissant l'activité de promotion immobilière, le présent décret a pour objet de fixer les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens, ainsi que l'octroi de l'autorisation administrative.

Art 2: Au sens du présent décret, il est entendu par:

➤ Tissu urbain ancien objet d'intervention: Ensemble d'immeubles et de constructions présentant un état de vétusté, de dégradation, d'insalubrité et des insuffisances, au regard des exigences réglementaires, en terme d'habitabilité, de confort, de sécurité, de viabilité, d'infrastructures, d'équipements ou d'espaces publics.

➤ Opération d'intervention: Ensemble d'actions et travaux de réhabilitation, de rénovation et/ou restructuration urbaine et rurale.

➤ Plan d'intervention: Ensemble de documents et études détaillant les opérations et actions à entreprendre, la méthodologie d'intervention, les plans et règlements nécessaires et le montage financier de ces opérations établis sur la base de diagnostic, de l'analyse des données du tissu urbain ancien et du périmètre et type d'intervention.

➤ Opérateur: Organisme spécialisé dans le domaine, chargé de la maîtrise d'ouvrage déléguée des opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens.

➤ Intervenant(s): Personne(s) physique(s) ou morale(s) engagée(s) par l'opérateur et habilitée(s) à entreprendre des opérations d'intervention.

6.1) Dispositions générales:

Art. 3: L'intervention sur les tissus urbains anciens vise à:

- réhabiliter les tissus urbains anciens dans le but d'améliorer leur résistance, leur pérennité, leur esthétique et leurs conditions d'habitabilité.
- rénover les quartiers anciens à travers la restructuration, la réhabilitation ou le renouvellement de l'état des réseaux, des immeubles et constructions, des infrastructures, des équipements et des espaces publics.

Art. 4: Les opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens sont engagées sur l'ensemble du territoire de la wilaya en application des instruments d'urbanisme, dans le cadre de la préservation et la revalorisation du patrimoine bâti. Les opérations d'intervention

sur les tissus urbains anciens revêtent un caractère d'intérêt public, conformément à l'article 13 de la loi n° 11-04 du 14 Rabie El Aouel 1432 correspondant au 17 février 2011, susvisée.

Art. 5: Les opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens écoulent d'une stratégie d'intervention qui comporte des actions et des objectifs à court, moyen et long terme avec des évaluations continues.

Art. 6: La réhabilitation des immeubles ou constructions présentant un intérêt historique, culturel ou architectural particulier, non classés et non protégés en vertu de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, s'effectuera dans le respect de leurs valeurs intrinsèques.

6.2) Conditions d'intervention:

6.2.1) Engagement des opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens:

Art. 7: Elles s'inscrivent dans le cadre de programmes pluriannuels élaborés par le ministère chargé de l'urbanisme sur la base des besoins exprimés par les wilayas concernées.

Art. 8: Elles comportent des mesures et des actions complémentaires, notamment pour:

- L'amélioration du cadre de vie de la population et de la qualité de l'environnement
- La sensibilisation de la population à la préservation du patrimoine et de la qualité du cadre de vie.
- La promotion de la culture d'entretien et de gestion de la copropriété.
- La formation dans le domaine d'intervention sur les tissus urbains anciens.

Art. 9: L'élaboration des besoins de la wilaya pour la prise en charge de ces opérations émanant des assemblés populaires communales, est motivé par:

- Le constat de l'état de vétusté des constructions et les conditions d'insalubrité et de dysfonctionnement dans les tissus urbains anciens, justifié par un rapport circonstancié, établi par le P/APC.
- L'inscription de ce type d'opérations dans les instruments d'aménagement et d'urbanisme en vigueur.

Art. 10: les tissus urbains anciens doivent être recensés et classés par la wilaya, selon leur degré de dégradation et d'insalubrité, en identifiant:

- Les immeubles menaçant ruine et les actions spécifiques à entreprendre.
- Les tissus urbains anciens prioritaires nécessitant des opérations de réhabilitation lourdes qui consiste en un confortement des structures ou un renforcement des fondations.

- Les tissus urbains anciens nécessitant des opérations de rénovation et/ou de restructuration urbaine;
- Les tissus urbains anciens dont les signes de dégradation nécessitant des opérations de réhabilitation moyenne qui consiste en une réfection des parties communes, réseaux et équipements techniques;
- Les tissus urbains anciens nécessitant des opérations de réhabilitation légère, qui consiste en une réfection des façades et de l'étanchéité.

Art. 11: La notification des programmes pluriannuels d'intervention aux wilayas, est accompagnée de fiches techniques précisant:

- L'identification des sites concernés et le type d'opérations nécessaires;
- le montant des enveloppes accordées pour les études et les travaux;
- les échéances de réalisation du programme d'intervention. Les modalités d'application du présent article sont définies par arrêté conjoint des ministres chargés des collectivités locales, des finances et de l'urbanisme.

6.2.2) Cadre de gestion:

Art. 12: Il est institué dans le processus de gestion, de suivi et d'évaluation des programmes d'intervention sur les tissus urbains anciens:

- une commission de pilotage au niveau de la wilaya;
- une commission technique au niveau de la commune;
- un maître d'ouvrage délégué, dénommé « opérateur ».

6.2.3) Dispositions financières:

Art. 35: Le financement des opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens, est mis en place dès promulgation de l'arrêté du wali relatif au périmètre et au plan d'intervention.

Art. 36: Les opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens sont financées notamment par:

- Le compte d'affectation spéciale n° 302-114 intitulé "Fonds spécial pour la réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya";
- Les subventions de l'État et des collectivités locales;
- Les opérations du budget d'équipement de l'État destinées à la prise en charge des prestations d'études et travaux des opérations d'intervention sur les tissus urbains anciens;
- Les aides publiques accordées dans le cadre de la réhabilitation;
- L'apport des propriétaires dans le cadre de leur contribution aux travaux;
- Les dons et legs.

Les modalités d'application du présent article sont définies par arrêté conjoint des ministres chargés des collectivités locales, des finances et de l'urbanisme.

Conclusion :

L'intervention sur le patrimoine urbain vise l'amélioration du cadre de vie, que ce soit esthétiquement par rapport à l'image du lieu, ou fonctionnellement par rapport à la question d'usage. L'objectif désiré des différentes opérations d'intervention est de coordonner tous les efforts, et de prendre toutes les mesures pour l'intégration de ce patrimoine dans le cadre de vie des citoyens et de sa prise en compte dans les plans d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Afin d'y parvenir avec les meilleurs résultats tout en évitant toute opération aléatoire et ponctuelle, il est nécessaire de suivre une stratégie viable dans le processus d'intervention urbaine.

Troisième chapitre:

LE « PROJET URBAIN », COMME UNE NOUVELLE ALTERNATIVE D'INTERVENTION URBAINE

- A) LE PROJET URBAIN
- B) LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN
- C) LA NOTION DU DURABILITE DANS LE PROJET URBAIN

LE « PROJET URBAIN », COMME UNE NOUVELLE ALTERNATIVE D'INTERVENTION URBAINE

Introduction:

Aujourd'hui, les approches et projets pour l'urbain sont liés et motivés par les principes du développement durable. L'objectif est de faire la ville autrement en privilégiant un développement équilibré entre dimension sociale, économique et environnementale de la dynamique urbaine, notamment à travers des nouvelles démarches participatives ouvertes à l'ensemble des acteurs urbains. Le projet urbain est considéré comme une des réponses pragmatiques pour améliorer les interventions en milieu urbain.

A) LE PROJET URBAIN:

1) Définition du concept relatif au projet urbain

- La notion de projet désigne à la fois la phase d'élaboration et le produit de l'élaboration, ce que n'est pas le plan qui se présente comme le résultat d'une conception achevée.¹
- Le terme projet désigne ce que l'on a l'intention de faire, les moyens jugés nécessaires à la mise en œuvre de cette idée, ou un travail préparatoire.²
- Le mot projet vient du latin *projectus*, participe passé dérivé de *pro-jicere*: « jeter quelque chose vers l'avant » Projet: une intention et un dispositif à mettre en place pour la réaliser. Synonymes: ambition, but, dessein, ébauche, entreprise, idée, intention, préméditation, programme, propos, schéma, suggestion.³
- Le terme urbanisme est une création récente: il est apparu dans la langue française au cours des années 1910 pour désigner un champ d'action pluridisciplinaire nouveau, né des exigences spécifiques de la société industrielle. Développant une pensée et une méthode de penser sur la ville, l'urbanisme se présente comme science d'organisation spatiale et comporte une double face théorique et appliquée. C'est l'art d'aménager et d'organiser les agglomérations urbaines et, de façon plus précise, l'art de disposer l'espace urbain ou rural

¹ Mer BETROUNI & Mme MEZEGHRANE. Exposé: Projet urbain. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou <https://fr.slideshare.net/Saamysaami/projet-urbain-04>

² Wikipédia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet>

³ Claude Yacoub. Université de Valenciennes Institut des Sciences et Techniques de Valenciennes - ISTV Cours « Management de projet ». Licence ECO (FA).

(bâtiment d'habitation, de travail, de loisir; réseaux de circulation et d'échanges) pour obtenir son meilleur fonctionnement et améliorer les rapport sociaux.⁴

- Selon le 'DICTIONNAIRE FRANÇAIS' *projet urbain* : programmation d'action destinées à améliorer l'espace dans ville.

- Pour Albert Lévy « Le *projet urbain* est un projet de ville ou de partie de ville, c'est-à-dire un projet de forme urbaine, ou plus exactement un projet de contrôle de la forme urbaine, il aurait deux fonctions essentielles:

- contrôler et gérer les différentes interventions ponctuelles et architecturales.
- définir les différents espaces publics, leurs hiérarchies, leurs rapports avec l'espace privé par une composition urbaine d'ensemble. »⁵

- *Le projet urbain* est un concept et « une manière d'agir en formation qui marquent un moment de transition entre la manière traditionnelle de penser l'urbanisme et une nouvelle approche, moins figée et plus ouverte aux débats. » Il relève « d'une vision de la construction urbaine qui répond à une logique de processus: processus complexe associant continuité et changement. Ainsi pose-t-elle le problème du temps, non pas de cycles fermés, mais d'une articulation dans la durée: temps des décisions, des conceptions, des ajustements entre moyens de production de l'espace, formes et sociétés ». (Ingallina P., 2003, p.3.) Il se caractérise par un certain nombre de critères:

- sa durabilité, le projet urbain se déroule sur un pas de temps long accompagnant le processus de transformation urbaine dans la durée;
- sa globalité, le projet urbain réunit des compétences multiples, se réfère à une multiplicité de techniques dont la maîtrise ne peut être confiée aux seuls architectes ou ingénieurs;
- sa capacité à permettre le débat et l'échange avec la population, dont l'avis est déterminant;
- à son objectif de valorisation de tissus urbains constitués en particulier par la prise en compte de l'espace public.⁶

⁴Mer BETROUNI & Mme MEZEGHRANE.

⁵ Mer BETROUNI & Mme MEZEGHRANE. Exposé: Projet urbain. Université Mouloud Mammeri Tizi Ouzou <https://fr.slideshare.net/Saamysaami/projet-urbain-04>

⁶ L'absence actuelle de projet urbain fluvial http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.delahaye_e&part=335581

2) Conditions d'émergence du projet urbain:

Le projet urbain est une notion historique récente apparue en Italie dès les années soixante par les travaux de quelques historiens d'architecture et par la politique urbaine, mais l'identification spécifique ne s'est fait qu'en France à partir de la fin des années 70 à cette époque le projet urbain se présente comme alternative opposée à un urbanisme coupé de l'art urbain, après la deuxième guerre mondiale; pour cela, le projet urbain revendique contre le plan, parce que ce dernier est nécessaire mais il est insuffisant en ce qui concerne la forme de la ville, mais dans l'urbanisme fonctionnel (zoning), les villes ont fait l'objectif des plans; organisés les infrastructures, distribuer les lieux, Ce qui ne va pas produire l'espace et la forme urbaine alors le plan avait supprimé le projet.

3) Objectifs du projet urbain:

➤ « *Le projet urbain doit devenir davantage une attitude qu'un savoir en soi. C'est une façon d'être ouvert sur le monde, de capter toutes les informations, d'être à l'affût de tout ce qui évolue dans la ville, dans le jeu des acteurs. Faire du projet urbain, c'est savoir prendre en considération cette évolution.* »⁷

➤ Le projet urbain est une réponse aux dysfonctionnements multiples des villes. Par sa stratégie il vise simultanément à un développement social, spatial et économique d'un site. Ce développement doit être durable dans le temps, efficace et pertinent. Pour atteindre ces objectifs le projet urbain se manifeste en différentes interventions et s'applique à différentes échelles de la planification. Mais au-delà de cette diversité il y a des constantes. En effet le projet urbain réorganise un territoire afin:

- D'améliorer l'usage, la qualité, le fonctionnement, la dynamique économique et culturelle et les relations sociales.
- Il doit assurer à tous l'accessibilité à l'espace public, à l'habitat, aux équipements, aux transports. Selon une logique d'équité et de solidarité.
- Il se préoccupe également de la qualité des espaces publics, de l'architecture, des paysages, de l'environnement naturel et de la mise en valeur du patrimoine. Dans ce sens il vise également la revalorisation urbaine, par l'intégration urbanistique.

⁷ Amina Sellali, " Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage ", Transcription de la conférence du 19 mars 2002 organisée à l'IFA, Paris.

- Il vise également *les enjeux du développement durable*, avec une utilisation économe de l'espace tout en garantissant le fonctionnement des infrastructures, ainsi que des réseaux de transport et de distribution.
 - Il aspire à atteindre *la dynamisation de l'unité de la ville*. Cette dernière ne peut se réaliser que grâce à un engagement politique fort, pour lutter contre le laisser faire et les coupures urbaines: physiques, fonctionnelles et sociales et en générant une dynamique urbaine et socio-économique.
 - Il essaye également de *renforcer les procédés de planification urbaine* et d'assurer le passage vers les grandes actions urbaines.
 - Enfin, il entreprend la reconquête de la ville par *un processus citoyen de concertation et d'engagement* qui essaye d'intégrer à la fois les différents acteurs de la ville.
- Par cette multitude d'objectifs, on peut conclure que le P U aspire continuellement à:
- Rehausser d'avantage la qualité de la vie urbaine.
 - A s'ouvrir, de part ses objectifs aux multiples acteurs.
 - Et enfin à essayer de corriger les imperfections de la planification urbaine.
- Cependant, au-delà des symptômes communs pour l'ensemble des villes, chaque Projet Urbain est un cas unique qui répond à une situation locale particulière, ayant ses propres objectifs spécifiques et s'inscrivant dans une temporalité propre, selon une démarche en continue évolution et selon une logique de débat.⁸

4) Principes du projet urbain:

- Le PU est pensé à la fois comme processus et résultat, et non comme résultat sans processus (ses moyens et ses chemins).
- Le PU est pensé avec la ville existante (et non contre elle ou en dehors d'elle). Comme reproduction de la ville sur elle-même, non comme croissance ou étalement de la ville ('construire la ville sur la ville', la substitution: rôle du parcellaire, de la trace et des tracés).
- Le PU est pensé dans la totalité de ses dimensions; intégrées (et non sectorialisées), appréhendées à travers leur interaction (le politique, l'économique, le sociale; le culturel; le technique) et non dans l'une de ses dimensions (seulement économique ou technique ou esthétique...).

⁸ Boucherit Sihem. L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, (un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). Université Menrtouri –Constantine. Mémoire Magistère 2003.p. 68-69.

- Le PU est pensé dans un équilibre du court terme, et non dans l'urgence ou l'utopie (saisir les opportunités du moment sans compromettre les ressources du présent pour les besoins de l'avenir: 'développement durable').
- Le PU est pensé en rapport avec la totalité des acteurs de la ville (dont les habitants, et non en dehors ou contre eux).
 - Les intérêts communs Plutôt que l'intérêt public ou général (négociation).
 - Le consensus plutôt que l'imposition ou le conflit.
 - Le partenariat plutôt que l'addition d'initiatives disjointes.
- Le PU est pensé comme un dispositif acceptable, réalisable, donc ajustable et réversible (et non comme un idéal inatteignable)
 - En terme de faisabilité politique et économique, et non seulement technique.
 - En terme de solution technique (transformabilité, réversibilité...).
- Le PU est pensé comme un dispositif ouvert, adaptable (et non fermé, définitif).
 - Ouvert au temps.
 - Ouvert aux aléas (variation des conjonctures politiques et économiques).
 - Ouvert à la négociation.
- Le PU est pensé comme un dispositif complexe (et non simplexe, simplement technique).
 - En terme de spatialité (mixité urbaine et non monofonctionnalité).
 - En terme de temporalité (gestion des écarts et des incertitudes de conjoncture).⁹

5) **Les valeurs du projet urbain:**

Le projet urbain a une portée globale il s'inscrit dans une finalité large: économique, sociale culturelle et dans un concours de compétences. Il s'identifie avec un ensemble d'actions inscrites dans la durée et légitimée par le pouvoir politique.

5.1) *La valeur politique:* avec le recul de la participation citoyenne que la sphère politique connaît ces derniers temps, le projet urbain de par sa valeur de '*crédibilité*' dû à son caractère '*concret*', rend l'action publique '*légitime*'¹⁰ et permet ainsi aux acteurs publics d'être plus prêt des citoyens et en parfaite '*coopération*'.

⁹ Daniel. Pinson. 03/2000.Source: danielpinson-urb.pagesperso-orange.fr/reppen/PrincProjUrbDP.pdf

¹⁰ D'après Zygmunt Bauman [2006] la légitimité se construit entre le nombre (des acteurs impliqués) et l'expert (langage scientifique, ou ce que le simple citoyen ne connaît pas).

5.2) La valeur architecturale et urbanistique: le projet urbain intervient soit; sous forme d'une projection nouvelle sur un espace vierge ou espace récupéré suite à une démolition, et cela se fait le plus souvent avec l'intervention des architectes urbanistes. Il intervient aussi, dans le cadre d'une restauration ou réhabilitation d'un cadre bâti, généralement à valeur patrimoniale, et cela, génère souvent une '*gentrification*'.¹¹ Le projet urbain tournerait autour d'une problématique: l'articulation de formes et de normes. C'est une approche qui dépasse les opérations classiques: entre l'urbanisme entendu comme gestion urbaine et l'architecture considérée comme une production artistique.

5.3) La valeur socioculturelle: Tout projet urbain doit au préalable avoir des assises aux bases exprimées par l'identité du lieu et ces potentialités historico-culturelles et sociale, avant toute intervention urbaine, afin de garantir la fameuse notion de continuité. Le projet urbain permet une '*proximité culturelle*' entre les différents acteurs, et cela se fait en produisant un 'vocabulaire commun' qui va permettre par la suite de créer des piste d'entente. Aussi, le projet urbain se veut comme un vecteur de lien social et de l'identité locale [Z. MAGHNOUS DRIS: 2008].

5.4) La valeur économique: Le projet urbain permet la revitalisation urbaine, et '*rend*' ainsi à l'espace urbain son '*usage*' dans une sphère d'activités tissée à l'image d'un réseau, qui prend en considération les dynamiques globales intermédiaires. Le lien social se forme à partir de la complémentarité et l'échange - la division du travail social - le vivre ensemble et le partage d'une même quotidienneté.¹² Le projet urbain est désormais devenu un facteur pour attirer les activités et les investissements et un préalable à l'expansion économique. Selon Philippe GENESTIER: « *le projet urbain est une démarche opérationnelle ayant pour objet la ville qui répond à une logique de marché* ». ¹³

6) Différentes échelles d'interventions du Projet Urbain:

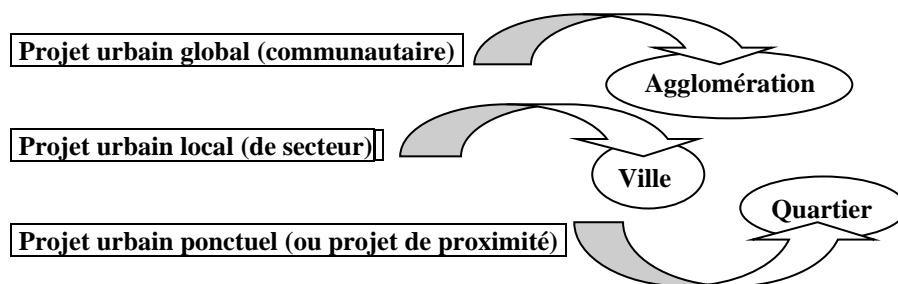
➤ Le Projet Urbain est un procédé d'intervention spatiale envisagé contre la dégradation continue de la qualité et du cadre de vie. Il peut aller donc d'une réelle action de planification urbaine circonscrite dans le temps et l'espace à un simple projet ponctuel, passant par les différents niveaux et échelles de la planification.

¹¹ «Néologisme utilisé pour rendre compte de la venue (ou de retour) de groupes sociaux aisés (gentry) dans le centre des villes, en particulier dans des quartiers dégradés.» [F.Asher: 2008: 80].

¹² Mer BETROUNI & Mme MEZEGHRANE

¹³ Soufiane BOUKARTA. Projet urbain et retour du sujet ? la stabilité en question
Institut d'aménagement régional AIX-Marseille III - Master 2 2009. [Memoire Online](#) > [Géographie](#)

➤ Le Projet Urbain tente essentiellement d'y remédier aux différents problèmes urbains et de générer une dynamique urbaine et socio-économique. Cependant, il est toujours lié à un contexte, s'exprimant de manières variées: Schéma stratégique à grande échelle, politique d'espaces publics, nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficultés ou préservation de centres anciens. Dans ce sens le Projet Urbain peut être échelonné selon les cas de figures comme suit¹⁴:



N.B: Il faut préciser que la portée d'un Projet Urbain ne peut se limiter aux seuls espaces désignés par la loi comme territoires urbains ou ceux régis par des dispositions urbanistiques mais il peut parfaitement concerner aussi bien les zones rurales, périphériques, les friches urbaines que les zones non couvertes par un document d'urbanisme.... ou conurbations d'établissements humains. Comme il peut prendre différents modes d'interventions

7) Les modes d'intervention du projet urbain:

Le PU propose plusieurs solutions et modes d'interventions urbaines aux problèmes de la ville en générale et des centres villes en particulier, selon la nécessité et l'affectation de l'opération désignée tel que la rénovation urbaine, l'aménagement urbain, le réaménagement urbain; la réorganisation urbaine; la restructuration urbaine; la réhabilitation urbaine et le renouvellement urbain.

Dans ce sens la ville du 3^{ème} millénaire est une ville, qui recherche à se renouveler en se construisant sur elle même, et en repensant et revalorisant son patrimoine urbain, hérité des âges anciens de la ville. Selon l'urbaniste italien, CAGNARDI AUGUSTO, le Projet Urbain, peut être lu en superposition de quatre couches:

➤ ***la ville à ne pas construire:*** interrompre le processus de croissance de la ville implique de redéfinir un bord, donner identité, différencier la ville du territoire non urbain. il

¹⁴ Amina Sellali, " Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage ", Transcription de la conférence du 19 Mars 2002 organisée à l'IFA, Paris.

s'agit de révéler les différences, de les rendre à nouveau lisibles, tout en minimisant la croissance physique. Aux questions d'ordre environnemental s'ajoutent des raisons d'identité, de définition du phénomène urbain.

➤ **la ville à sauvegarder:** ne pas admettre qu'un âge de la ville n'efface les autres, ne pas effacer les témoignages du passé et laisser la modernité redécouvrir des principes significatifs, non répétitifs.

➤ **la ville à améliorer:** c'est la partie la plus étendue de l'organisme urbain. Il s'agit d'améliorer les lieux là où l'intervention est encore possible, intégrer des réalisations autonomes dans la forme de la ville. Une vision historique et unitaire de l'espace urbain est indispensable au projet, à l'échelle générale du plan comme aux échelles plus ponctuelles. La qualité urbaine exige de re-projeter l'espace urbain, définir la nouvelle ville à construire, conformer de nouveaux espaces. La récupération de terrains grâce à la transformation permet d'augmenter le patrimoine disponible.

➤ **La ville à transformer:** friches industrielles, ferroviaires...offrent de grandes opportunités de modifications, en terme de destination et de rôle. La planification d'aires comme les zones d'expansion est similaire, il s'agit en fait de transformer des sites pour améliorer la ville, en adoptant des principes innovants en terme de planification.¹⁵

B) LA DEMARCHE DU PROJET URBAIN:

1) Caractéristique de la démarche du Projet urbain

Le principale caractéristique des projets urbains réside dans le fait que chaque opération se nourrit des particularités propres au lieu d'intervention. On peut tout de même observer quelques constantes:

➤ **Processus d'action:** le projet urbain ne doit pas être conçu comme une jolie image figée mais comme processus d'actions concrètes et dynamiques qui se réalisent sur un tissu urbain bien défini s'inscrivant dans la durée en introduisant dans chaque instant le projet des nouvelles techniques.

➤ **Opération globale:** opération complexe qui comprend à la fois les aspects sociaux, économiques, urbain et environnementaux et sa mise en œuvre s'étale sur plusieurs échelles temporelles et territoriales.

¹⁵ Boucherit Sihem. L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, (un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). Université Menrouri –Constantine. Mémoire Magistère 2003.p. 126. In Recherche sur web, Cagnardi Augusto, Un ciclo di esperenze. Op.Ci, P. 95.

➤ **Transdisciplinarité** : les projets urbains sont conçus par des équipes pluridisciplinaires. Ils nécessitent une coordination des savoir-faire entre les collectivités publiques, les propriétaires fonciers, les investisseurs et les professionnels de différentes disciplines.

➤ **Temporalité variable**: le projet urbain n'est pas une œuvre finie mais en gestation, il accompagne un processus de transformation dans la durée.

➤ **Une approche pluridisciplinaire**: le projet urbain se réfère à une multiplicité d'approches, sa conception demande des savoirs spécifiques, des analyses à mener, des outils techniques et juridiques à utiliser, il ne s'érige pas en méthode, mais comme une série de démarches pluridisciplinaires. Il implique de travailler dans une optique transversale.

2) Système 'jeux d'acteurs' dans la démarche:

On peut définir le projet urbain comme « une démarche d'initiative publique qui a pour objet de définir un cadre et une stratégie d'action en vue d'induire des dynamiques urbaines (ou un processus de mutation urbaine) en prenant en compte les logiques des agents et les jeux d'acteurs et en articulant les différents registres d'action aux différentes échelles inférant sur ses conditions de concrétisation ». ALAIN AVITABILE ¹⁶

La démarche d'élaboration de PU met en jeu, différentes catégories d'acteurs que se sont notamment:

- Les décideurs, en qualité d'élus, et les autres acteurs publics (État, intercommunalité...) – (potentialité politique).
- Les professionnels au sens large, ceux-ci étant constitués à la fois de professionnels ayant des rôles techniques et des professionnels ayant des rôles d'interfaces, de management (potentialité technique).
- Les agents économiques: (potentialité économique), et plus particulièrement ceux qui vont contribuer à sa mise en œuvre:
- La société civile: (potentialité sociale) avec notamment:
 - Les habitants mais aussi les visiteurs du lieu.
 - Les groupes constitués.
 - Les usagers, en tant qu'exploitants de commerces ou de services ainsi que les gestionnaires d'équipements.

¹⁶ A. AVITABILE, La mise en scène du projet urbain. Éditions L'Harmattan, Villes et Entreprises, Paris, 2005.

- Des acteurs particuliers porteurs ou vecteurs d'opinion, par leur position dans la société local, qui pourront avoir des postures diverses et variables par rapport au projet moteur, adhérents, ... ou opposants.

3) La mise en scène du projet urbain:

Incontestablement, le projet urbain est devenu un «incontournable» du vocabulaire des acteurs de la ville et des territoires. Son émergence est attachée à une nouvelle approche du territoire et du lieu mais aussi à une culture de l'action urbaine par le projet. Les récentes lois en matière d'urbanisme placent d'ailleurs la démarche de projet au centre des politiques territoriales et ce-ci aux différentes échelles. Cependant, de nombreux «projets urbains» restent encore dans les tiroirs car la réflexion sur les processus a peu été développée et les différents professionnels ne se sont pas accordés sur un référentiel commun. C'est sous cet angle que se place cette contribution à une structuration des démarches. A partir d'une redéfinition élargie du projet urbain au regard des mécanismes urbains, celle-ci traite notamment la question du «process» en situant les différentes catégories d'acteurs présents sur la scène urbaine et celle du management des projets urbains. Ce sont aussi des pistes d'évolution des démarches de conception qui sont ici proposées en en élargissant le champ au-delà de la conception urbaine et en les orientant structurellement vers l'utilisateur. Cette contribution s'inscrit en cela dans une exigence croissante de transparence d'explicitation de la part des élus et des professionnels vis-à-vis de la société civile quant à la transformation de son cadre de vie, afin d'aller vers une plus grande démocratie à travers l'exercice du débat public et de la «gouvernance urbaine».¹⁷ Alain AVITABILE.

4) 'Management' ou gestion du projet urbain:

Il s'agit donc d'instaurer des structures intermédiaires à plusieurs finalités: politique ou technique, dont le but serait de s'assurer du bon déroulement des opérations et du suivi du projet urbain. Ces structures peuvent se concrétiser par la création de comités ou groupe de pilotage, agences exécutives, groupes de projets,...ext. Ainsi dans le processus du projet urbain les comites ou les groupes de pilotage ont un rôle crucial pour le suivi et le bon déroulement des différentes opérations, dans toutes les étapes.

¹⁷ Alain AVITABILE, La mise en scène du projet urbain. Éditions L'Harmattan, Villes et Entreprises, Paris, 2005.

4.1) Comité de suivi politique: Constitué des décideurs, il tranche des grandes décisions afin de garantir la réussite du projet. Ce comité décide de la nature et des objectifs de la commande publique. Il assure également le suivi politique, institutionnel, réglementaire et juridique du projet, en veillant au respect des objectifs de départ ainsi que les principes de la charte fondatrice du projet urbain. Ce comité se réunit de manière périodique en amont et en aval de chaque étape du déroulement du projet, basé sur une méthode d'évaluation ouverte au niveau de toutes les étapes.

4.2) Comité de suivi technique: Ce comité intervient le long du déroulement du projet, veille à coordonner les différents points de vue des divers acteurs et à préparer les conditions nécessaires pour la réussite du projet. Il se compose des différents départements ministériels concernés, d'acteurs potentiels relevant du secteur privé ainsi que des représentant des citoyens.

4.3) Comité chargé du management du projet: Ce comité se constitue principalement de managers, de stratèges et d'experts mandatés. Il est chargé de coordonner les différentes interventions des acteurs concernés et d'assurer le respect de l'application des conventions établies entre l'État et l'Aménageur. Ce comité rédige des rapports périodiques retraçant l'état d'avancement du projet urbain en question afin d'en définir la stratégie globale qui doit respecter les objectifs de départ.

4.4) Comité consultatif: Cela est possible par le biais d'un comité consultatif constitué de consultants pluridisciplinaires, il y a lieu de mettre en exergue les aspirations, les attentes et les propositions des citoyens et d'assurer par le biais de la communication la promotion du projet urbain, en vue d'assurer l'adhésion de tous les acteurs concernés. C'est ainsi que le management des projets urbains doit être abordé de façon conceptuelle à travers la notion de 'gouvernance urbaine'. La mise en place de dispositifs institutionnels pourra dégager des intérêts consensuels collectifs, qui satisferont l'ensemble des partenaires urbains. Il s'agit donc de définir des structures destinées à établir un consensus entre les différentes parties prenantes du projet urbain.¹⁸

¹⁸ BOUCHERIT SIHEM. L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles. (Un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). UNIVERSITE MENRTOURI – CONSTANTINE. Mémoire de Magistère.2003, p. 95-96.

5) La démarche du projet urbain en Algérie:

En Algérie, l'enjeu de la réceptivité à l'économie internationale implique le développement de stratégies axées sur des critères et normes de modernité qui doivent permettre aux villes de se positionner dans un environnement compétitif par rapport à d'autres villes situées dans les espaces maghrébins et euro méditerranéens. L'embellie financière et les nécessités d'une ouverture sur la mondialisation ont permis de revoir fondamentalement les modes et les modalités de l'urbanisme et le fondement de la démarche d'urbanisation. La question qui se pose dès lors est quel projet urbain et quelle démarche adopter ? ¹⁹

Dans le cas d'une nouvelle structuration de l'aire urbaine ou de recherche de cohérence spatio-fonctionnelle ou encore de seuils de développement on parlera d'un *projet d'organisation urbaine*, d'un *grand projet de ville* ou d'un *grand projet urbain*, le cas d'une action locale complexe sera qualifié de projet d'agglomération ou *de projet urbain local*. La création d'une ville nouvelle passe aussi par la conception d'un grand projet urbain.

Un véritable vent de renouveau souffle sur l'urbain aujourd'hui et s'exprime par des projets urbains de plus en plus novateurs, audacieux, spectaculaires, de plus en plus soucieux du confort des citoyens, de la dimension sociologique, participative, de la dimension écologique dans la ville, de son ouverture sur les autres et sur l'international.

L'Algérie n'est pas en reste de ce mouvement. Elle en est même en retard d'au moins une décennie. Des actions urgentes s'imposent pour la mise à niveau de nos écosystèmes urbains. Même si des initiatives dans ce sens commencent timidement à voir le jour à travers un début du Grand Projet Urbain dans les trois grandes agglomérations méditerranéennes: Alger, Oran et le couple Annaba/Constantine, en faveur de la nouvelle politique de développement durable urbain formulée par les lois n°01-20 et n°06-06, ou à travers la révision du Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme PDAU d'Alger, l'on est cependant encore loin d'une réflexion cohérente sur l'ensemble de la problématique urbaine. Le Projet Urbain, non encore reconnu en Algérie comme outil d'aménagement stratégique, s'impose pourtant comme seule alternative aux instruments d'urbanisme traditionnels, trop rigides, et comme outil par excellence de maîtrise du développement durable urbain. C'est pourquoi il

¹⁹ HAFIANE ABDERRAHIM, "Les projets d'urbanisme récents en Algérie", 43rd ISOCARP Congrès 2007. P.2

devient particulièrement important de bien cerner la notion du Projet Urbain dans toute sa complexité et de bien **COMPRENDRE** aussi bien sa démarche que les difficultés liées à sa mise en œuvre.²⁰

6) Projet urbain et gestion urbaine en Algérie:

La politique d'aménagement en Algérie est tend à décentraliser des textes à la réalité. La période contemporaine est ainsi marquée par le souci de la recherche d'une approche, démocratique et décentralisatrice dans le domaine de la planification et gestion urbaine. Désormais le rôle de l'État est limité à celui de régulateur, contrôleur au profit d'une augmentation et une diversification considérable des rôles attribués aux communes.

Dans ce contexte les missions octroyées aux communes supposent un transfert de pouvoirs, vers la base, devant permettre le libre exercice de la gestion locale et de la démocratie participative. Cette nouvelle situation permet donc aux administrations communales, à la base de la hiérarchie étatique, d'occuper une fonction stratégique de communication avec les pouvoirs publics. Cette dernière a le rôle essentiel de rapprocher d'avantage le citoyen et les institutions publiques.

La nouvelle approche mise en place permet donc d'élaborer un développement en accord avec les attentes du citoyen. Ce dernier doit réintégrer le processus de décision en matière d'aménagement urbain selon une approche démocratique qui se base essentiellement sur l'écoute des désirs et souhaits de la société civile.

Enfin dans un contexte international et national complètement nouveau, les rapports entre l'État, les institutions et le citoyen sont complètement renouvelés selon de nouvelles bases, de concertation, de participation et de décentralisation. Cette dernière renvoie avant tout au partage des compétences, du pouvoir et la décision, mais également elle est synonyme de l'instauration de nouvelles relations entre les acteurs urbains qui ne peuvent être que démocratiques.²¹

²⁰ Ewa BEREZOWSKA-AZZAG. 'Comprendre la démarche du projet urbain'. Collection Urbanisme, Éditions Synergie, Alger 2012, 387 p, ISBN 978-9961-882-11-5, Dépôt légal: 1135-2012. (Alger, juin 2011).

²¹ BOUCHERIT SIHEM. L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, (Un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). Université MENTOURI –Constantine. Mémoire Magistère 2003.p.170-171.

C) LA NOTION DU DURABILITE DANS LE PROJET URBAIN.

1) **La notion de développement durable:**

Un développement durable est un développement qui a pour objectif l'amélioration continue de la qualité de vie et du bien-être humains, tant localement que globalement, et qui garantit la capacité de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations à venir à satisfaire les leurs. Sa réalisation implique la prise en compte du taux de renouvellement des ressources naturelles et du maintien de la biodiversité. Elle implique également de continuer un processus de transition qui mobilise les acteurs sociétaux et les fonctions sociales, économiques et culturelles, en vue d'assurer un usage optimal de tous les types de ressources immatérielles, humaines, naturelles et financières et une réduction continue du prélèvement des ressources non renouvelables. (Rapport de Brundtland 1987 in GIROIR .G, 2007).²²

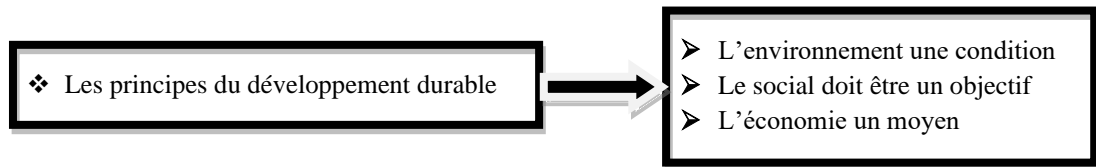
2) **Les trois 03 piliers du développement durable:**

En effet, le développement durable est fondé sur trois piliers, trois composantes interdépendantes:

- La dimension environnementale (écologiquement tolérable): Préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles sur le long terme, en maintenant les grands équilibres écologiques, en réduisant les risques et en prévenant les impacts environnementaux.
- La dimension sociale (socialement équitable): Satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la cohésion sociale et la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture...
- La dimension économique (économiquement efficace): Favoriser et promouvoir une économie responsable par le développement de la croissance et l'efficacité économique, à travers des modes de production et de consommation durables.²³

²² N. ASSALI, C. BEN MOUSSA et N. BENARAB. « L'intégration à la topographie de site entre architecture vernaculaire et contexte moderne: Vers un habitat Algérien durable. Cas: habitat semi collectif à la ville de BOUIRA ». Université ABDERRAHMANE MIRA- BEJAIA –Mémoire de Master 2017.p.21

²³ Source: <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>. Ministère de la transition écologique et solidaire (avec modification portée par l'auteur).



3) Le contexte de durabilité dans le projet urbain:

« Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un *développement urbain durable* ». ²⁴

« Du côté du projet urbain, parler de temporalités renvoie au processus de transformation des tissus urbains qui se situe dans une dimension temporelle convoquant en même temps le futur et le passé. Il s'agit donc d'opérer un déplacement par rapport à des modes d'interventions qui ont souvent été vue comme des questions d'échelles ou de niveaux d'interventions. Cet ancrage temporel du projet urbain convoque bien sûr l'avant / après l'impact des transformations. Il rappelle une autre tension; cette fois-ci entre horizons d'attentes et espaces d'expériences que PAUL RICŒUR empruntait à l'historien REINHARDT KOSSELLECK. Cette tension nous projette dans le Présent. C'est donc plutôt – entre passé, présent et futur – que se situe le projet urbain, et c'est aussi le cas des objectifs du *développement durable*. » ²⁵

La notion de développement est donc triturée par les acteurs de différents domaines et le résultat en est qu'elle renvoie à des représentations spécifiques selon le domaine dans lequel on se situe.

4) La stratégie de développement durable en Algérie:

Le but général de la stratégie du développement durable algérienne consiste en la réponse à donner aux aspirations légitimes de la population algérienne en termes de relèvement du niveau de vie, d'emploi stable et de sécurité économique, en réunissant toutes

²⁴ <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>

²⁵ Quelle(s) temporalité(s) prendre en compte dans un projet urbain durable? Consultation de recherche Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie DGLA/Plan Urbanisme Construction Architecture Rapport n° 12PUCA 11/2100798473 Janvier 2014 Dirigé par SANDRA MALLET Laboratoire EA2076 Habiter-IRCS- Université de Reims Champagne-Ardenne

les conditions à la mise en place d'un processus d'investissement et de création durable de richesses et d'emplois [...] Le gouvernement a de ce fait décidé de mettre en oeuvre un programme d'investissement comme mécanisme d'appui à la relance. Ce dernier vise à impulser une plus grande dynamique à l'économie nationale à même de relancer le processus de développement durable amorcé.²⁶

5) Réglementation et législation dans le cadre de développement durable:

- Loi n 01-19 du 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets.
- Loi n°01-20 du 12 Décembre 2001 relative à l'aménagement du territoire.
- Loi n°02-02 du 05 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral.
- Loi n°03-10 du 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement.
- Loi n°04-03 du 23 Juin 2004 relative à la protection des zones de montagne.
- Loi n°04-09 du 14 août 2004 relative à la promotion des énergies renouvelables.
- Loi n°04-20 du 25 Décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes.
- Ratification par l'Algérie du Protocole de Kyoto.
- Entrée en application de la fiscalité écologique en janvier 2005. le montant de la taxe est de 24.000DA/tonne de déchets liés aux activités de soin des hôpitaux et cliniques et de 10.500 DA/tonne de déchets industriels dangereux stockés.²⁷

6) Institutions et organismes nationaux:

- Le Centre National des Technologies de Production plus Propres (CNTPP)
- L'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable.
- L'Agence Nationale des Déchets.
- Le Conservatoire National des Formations à l'environnement
- Le Centre National de Développement des Ressources Biologiques
- Le Commissariat National du Littoral.
- Le Centre National des Technologies de Productions plus Propres.
- Le Haut Conseil de l'Environnement et du Développement Durable.²⁸

²⁶ A. M. BOUGHIDA. 'Revitalisation des vieilles villes auresiennes - Cas de Menâa. Université Hadj Lakhdar Batna. Mémoire Magister. 2012 p. 38-39.

²⁷ Idem. p. 38-39.

²⁸ Idem. p. 39

7) Le développement durable dans les communes :

On constate que les démarches de développement durable sont implantées de façon aléatoire et très ponctuelle dans nos communes qui sont très peu impliquées dans des processus régionaux ou communaux. Pas de démarche du tout uniquement des programmes.

8) Démarches de développement durable aux Aures:

La région de l'Aurès..., s'inscrit dans la région programme « Hauts Plateaux Est », composée des wilayas de: Batna, Khenchela, Sétif, Bordj Bou Arréridj, Oum El Bouaghi et Tébessa. Un retard et une certaine incohérence dans les programmes de développement, les politiques dites de « développement » mises en place en faveur de cette région depuis l'indépendance n'ont de toute évidence pas pu enrayer la situation de crise: les plans de développement communaux (*PCD*) et les programmes spéciaux de wilaya (*PS*) engagés ont certes pu contribuer largement à désenclaver quelques zones, mais ils n'ont pu enrayer le processus de récession et de chômage.

➤ Les programmes de développement mis en place par l'État entre 2005-2009 sont:

- PPDR
- PPLCD
- PPDR I
- Programme d'équipement sectoriel
- Action: Gabionnage 2007
- Action: Programme TUP R HIMO 2007 corrections torrentielles.²⁹

9) La stratégie de développement rural en Algérie:

La stratégie de développement rural durable (SDRD) en Algérie s'est fondée sur les expériences passées mais aussi sur un inventaire relativement complet de l'état socio-démographique et économique des zones rurales. La nouvelle stratégie nationale de développement rural sur un horizon décennal (2005/2015) et le plan de renouveau rural (août 2006), s'articulent autour:

- a) de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales,
- b) de l'emploi et des revenus par la diversification des activités économiques,
- c) du renforcement de la cohésion sociale et territoriale, et

²⁹ A. M. BOUGHIDA. 'Revitalisation des vieilles villes auresiennes - Cas de Menâa. Université Hadj Lakhdar Batna. Mémoire Magister. 2012 p. 42- 43.

d) de la protection de l'environnement et de la valorisation des patrimoines ruraux. Outre la définition des fondements de la Politique de Renouveau Rural, la Commission Nationale de Développement Rural a récemment validé le Système d'Aide à la Décision pour le Développement Rural (SADDR) et le Projet de Proximité de Développement Rural Intégré (PPDRI) en tant que démarches et outils d'intégration des interventions sectorielles au niveau d'un territoire.³⁰

Le PPDRI est réalisé sur des territoires ruraux préalablement identifiés, dans le but de permettre la stabilisation des communes rurales et le souci d'améliorer les conditions de vie des populations de ces régions, en assurant un développement économique, social et humain et en instaurant un cadre de vie proche de celui des zones urbaines, le PPDRI est un projet:

- Fédérateur construit de manière ascendante.
- De proximité qui renvoie à une volonté de décider et d'agir ensemble au plus près des territoires d'intervention, en concertation permanente avec les populations qui y habitent, et qui partagent les mêmes préoccupations et donc les mêmes besoins.
- Intégré et intersectoriel qui vise l'intégration de tous les secteurs d'activité.
- L'outil PPDRI devant permettre d'atteindre des objectifs spécifiques de la politique de renouveau rural en matière d'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux tout en veillant à la préservation des ressources naturelles disponibles. Il adopte une approche participative et partenariale devant permettre l'implication de tous les partenaires potentiels et la mobilisation des fonds de l'État, à travers quatre principaux thèmes fédérateurs:
 - La modernisation des villages et Ksour pour l'amélioration de la qualité et des conditions de vie en milieu rural;
 - La diversification des activités économiques qui vise le développement de l'économie locale.
 - La protection et la valorisation des ressources naturelles;
 - La protection et la valorisation du patrimoine matériel et immatériel par le développement des produits terroir et la préservation des sites et Produits historiques et culturels.³¹

³⁰ BESSAOU D. O. **La stratégie de développement rural en Algérie.** In : CHASSANY J.P. (ed), PELLISSIER J.-P. (ed). Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne. Montpellier: CIHEAM, 2006. p. 79-89.

³¹ R. SAIDOUN & S. AIT HAMMOU doctorantes ENSA Agronomiste. 'La Politique du Renouveau Rural en Algérie: Essai d'une mise en place d'une gouvernance territoriale attachée de recherche CREAD, p.1-2,

Conclusion :

En guise de conclusion à ce chapitre, nous pouvons rappeler que la stratégie du projet urbain dans sa dualité englobe de nouvelles exigences comme : la prise en compte de la mixité et la négociation, la temporalité et la flexibilité, la concertation et la transparence ; le partenariat et la transversalité; la globalité et la pluridisciplinarité; l'équité par l'implication de l'acteur social comme un pionnier dans la prise de décision.

De ce fait le développement durable entretient un ensemble d'interrelations simultanées ou échelonnées entre divers acteurs concernés, suivant une stratégie portant des objectifs de développement adaptables aux facteurs socio- politiques et économiques du pays.

Comme nous pouvons rappeler que: « *Le succès des actions en faveur du développement durable, dépend toujours des capacités des pouvoirs publics de combiner des demandes émanant d'intérêt différents et également légitimes.* »³².

A ce stade, on vient d'achever la première partie de cette recherche, là où on a rapproché le thème de son côté théorique. Dans la partie suivante, on va le rapprocher de son côté analytique tout en passant hiérarchiquement du macro au micro.

rymel66@yahoo.fr - sihem_ait@yahoo.fr.

³² BOUCHERIT SIHEM. L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, (un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). Université MENRTOURI –Constantine. Mémoire Magistère 2003.p. 126In Dossier: Gouvernance urbaine et durabilité, in vue sur la ville, N°3 Juin 2002, P. 2.

Deuxième partie:

Quatrième chapitre:

PRESENTATION DE CAS D'ETUDE (LE VIEUX YOUKOUS).

- A) PRESENTATION DE TEBESSA
- B) PRESENTATION DE HAMMAMET
- C) PRESENTATION DE YOUKOUS

PRESENTATION DE CAS D'ETUDE (LE VIEUX YOUKOUS).

Introduction :

Ce chapitre est consacré à une présentation générale passant du macro au micro: car nous nous référons à l'importance de Youkous sur le plan régional et géographique, car elle est située à proximité du chef-lieu de la wilaya de Tébessa étant une ville frontalière et de transit, le point de rencontre des routes nationales 10 et 16, et la rocade reliant le nord au sud de l'Algérie. Son importance aussi en tant que zone rurale représentant le centre historique de la ville de Hammamet, qui se caractérise par son emplacement important en raison de sa présence sur la route nationale 83 et à proximité de la route nationale 10, ainsi que de l'aspect historique, administratif et environnemental qui caractérise cette commune. Nous incluons également dans cette présentation une description complète de la région de Youkous dans laquelle nous traitons les points saillants de ses caractéristiques sous divers aspects.

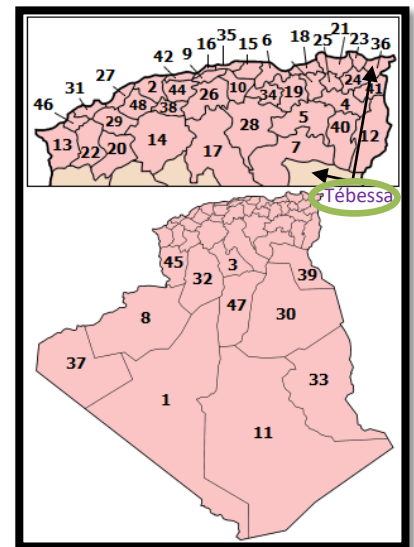
A) PRESENTATION DE LA WILAYA DE TEBESSA:

La wilaya de Tébessa se situe au nord-est de l'Algérie, s'étend sur une superficie de 14 227 km², abritant 648 703 habitants (selon le R-G-P-H 2008). Wilaya frontalière avec la Tunisie du côté est, fait partie des hauts plateaux, occupe une situation géographique stratégique qui constitue ainsi une zone de transit entre le nord et le sud de la région est du pays; issue du découpage administratif de 1974, et compte actuellement 28 communes regroupées en 12 Daïras; limitée:

- Au Nord par la wilaya de Souk- Ahras.
- Au Nord-Ouest par la wilaya de Oum-El Bouaghi et de Khenchela.
- A l'est par la Tunisie (sur 300 km de frontières).
- Au sud par la wilaya d'El- Oued.

Elle présente aussi des caractéristiques de wilaya hétérogène a zoning complexe qui chevauche sur quatre (4) étages bioclimatiques :

- le Sub-humide (400 à 500 mm/an), très peu étendu, il est limité aux sommets de quelques reliefs (Djebel Serdies et Djebel Bouroumane);
- le Semi-aride (300 à 400 mm/an), couvre toute la partie Nord de la wilaya;



Carte 1: Les wilayas de l'Algérie.
Source: wikipedia.org Avec un traitement fait par l'auteur

- le Sub-aride (200 à 300 mm/an), couvre les plateaux steppiques;
- l'aride ou saharien doux (inférieur à 200 mm/an), s'étend au-delà de l'Atlas saharien.

En plus de la vocation principale de la wilaya qui est l'agro pastoralisme, l'exploitation minière constitue une des plus importantes activités, particulièrement en fer (Ouenza) et en phosphate (Bir El Ater).

B) PRESENTATION DE LA COMMUNE DE HAMMAMET:

La commune de Hammamet se situe sur le CW 83 à 3 km de la jonction de la Rn10 et la RN 83, à 15 km; Au Nord-ouest du chef lieu de la wilaya de Tébessa; elle s'élève à 820 mètres d'altitude.

Elle est limitée :

- Au nord par la commune de Boulhaf Dyr et Bir D'heb.
- Au sud par la commune de Tébessa.
- A l'est par la commune de Tébessa.
- A l'ouest par la commune de Bir MokkaDEM.

Son territoire se caractérise par 03 agglomérations importantes:

- Le vieux Youkous.
- Le chef lieu de la commune qui compte 98% du total de la population;
- La zone épars: Ain El Alligue; El Meraghdia; Rouabhia; Taref; Oum Eddoud.



Carte 2: Les communes de Tébessa.

Source: wikipedia.org Avec un traitement fait par l'auteur.

1) Contexte historique:

1.1) La conquête romaine:

L'agglomération de la commune de Hammamet fut créée durant le premier siècle après J.C par les conquêtes romaines comme en témoignent les ruines existantes jusqu'aujourd'hui (les thermes romains et haciendas; ainsi que plusieurs cimetières), elle était une zone de coordination et de transition militaire sur la grande voie stratégique entre Carthage et Lambèse, connue sous le nom de AQUA-SISARUSSE.



Photo 33: Ruine romaine.
Source: auteur



Photo 34: Ruine des thermes romains.
Source: auteur

1.2) La dynastie musulmane du moyen âge:

Les arabes porteur d'une nouvelle religion l'Islam se lancèrent à la conquête de l'Afrique du Nord en 647 après J.C en trouvèrent un accueil favorable dans les populations autochtones, dont beaucoup se convertirent à l'Islam; des le début du VIII siècle après J.C elle était devenue une province placée sous l'autorité des Omeyyades, exactement en 862 jusqu'à la chute des dynasties berbères: les Almoravides et les Almohades, et l'entrée des turque. A Hammamet il existe jusqu'à maintenant des constructions de cette époque à titre d'exemple des édifices hydrauliques exploités par l'agriculture et les enceintes.

1.3) La conquête Française:

Après la colonisation de la ville de Constantine en 1837, les français en conquis la zone du Tébessa en 1851, le colon français à beaucoup influer sur le plan de la ville par son tracé en damier et des larges rues et boulevards, elle fut rattachée à la commune mixte de Morsott en 1850, et baptisée Youks-les-Bains en relation au bain thermal romain d'une eau légèrement sulfureuse et en jumelage d'une ville française portant le même nom; en 1957 une circonscription administrative fut créée au lieu dit Youks-les-Bains; tandis que les colons s'installèrent au nord, les autochtones se réfugièrent au sud dans les régions rurales de Serdiès, Ain El Elligue et Ain Sari. Dans la même année; la colonisation française a répartie la région en lotissement de 83 îlots avec divers équipements:

- L'église française.
- Centre militaire pour le supplice des gens (siège A.P.C actuel).



Photo 35: Ex église française. Source: auteur



Photo 36: Ex CMSG colonial (siège A.P.C actuel). Source: auteur

1.4) L'indépendance:

Après l'indépendance de l'Algérie; et en 1964; Youks-les-Bains est devenue Hammamet; comme à part entière; toujours en relation au bain thermal qui la caractérise.

2) Contexte physique:

2.1) Le relief:

Le relief de la région de Hammamet est caractérisé par la présence de la plaine de CHERIA au sud-Ouest dont l'altitude atteint les 1100-1300 m et par la plaine de Tébessa au Nord-Est dont l'altitude atteint les 800-900.

- La plaine de CHERIA est marquée par la présence de Djebels isolés tel que: Djebel Stah 1127 m, Djebel Bouziane 1320 m et Djebel Bourouh 1295 m.
- La plaine de Tébessa dont les versants sont presque plains (200-300m) alternant à elle les versants de plaine de Cheria qui sont fortement inclinés est traversés par un réseau dense de ravin et par l'Oued Bouakous en formant une vallée de 100 à 200m de hauteur. Les formes géométriques données par cette topographie sont présentées par:
 - Un cône de déjection formé par l'Oued Bouakous
 - Des glacis polygéniques au pied des versants de la plaine de CHREIA.

2.2) Le climat:

Le climat de Hammamet peut être assimilé au domaine bioclimatique semi-aride doux, caractérisé par une pluviométrie allant de 300 à 350 mm. La répartition des précipitations mensuelles montre deux grandes saisons distinctes : une saison sèche et chaude (Juin-Septembre) et une saison humide et fraîche. Des orages de fin d'été sont fréquents et sont rapidement soumis à l'évaporation et l'infiltration.

2.3) La flore:

Les conditions climatiques étant rudes, la végétation est constituée essentiellement d'arborescences dans les zones de parcours et qui sert de pâturage pour le cheptel d'où son aspect dégradé lié au surpâturage et à la faiblesse des précipitations.

La zone montagnaise appartenant au territoire communal est couverte d'une forêt clairsemée. Sa densification permet de ralentir le travail de l'érosion sur les fortes pentes et de régénérer le couvert végétal actuel qui souffre d'actions de dégradation et de vieillissement.

2.3.1) Arbres et arbustes: Pin d'Alep, genévrier oxycedre, rétama et cyprée toujours vert.

2.3.2) Sous bois (espèces herbacées): Rosmarinus officianalus, l'alfa (*Stipa tinacissima*).

2.4) *La faune:*

Quelques espèces animales sauvages tel que: le chacal, le renard, le sanglier; le perdrix gabra, la torturelle du bois; la caille de blés; l'outarde houbora et la cigogne blanche en plus quelques reptiles et divers espèces d'insectes.

2.5) *Les sols:*

Toute la région de Hammamet (ex-Youks les Bains) appartient au domaine des hautes plaines de l'est Algérien plus précisément sur le paiement de Nemmamcha. Son log stratigraphique débute par le trias et finit par le quaternaire. La plaine et les glacis sont recouverts d'un sol calcique riche en calcaire, mais sa teneur en colloïdes est faible et lui procure une mauvaise rétention d'eau. Il convient donc aux parcours et aux cultures céréalières. Par contre en zone forestière, on remarque un sol calcaire reposant sur un substrat marno-calcaire qui se caractérise par une bonne rétention d'eau.

3) Contexte socio-économique:

3.1) *Population / activité et emploi:*

Le recensement de la population en 2008 est de: 20300 habitants et au troisième trimestre 2016 est de 25000 habitants, 85% présente des jeunes de moins de 40 ans dont 55% de sexe féminin. L'estimation de la population de Hammamet en 2017 est de 29391 habitants, dont 27703 au chef lieu de la commune et 1866 répartis sur la zone éparsée.

Désignation	Année 2011	Année 2012
Nbr de la Population active (Hbt)	11534	12081
Taux par rapport à la population totale	54,55%	54%
Nbr de la Population occupée (Hbt)	10381	10873
Taux par rapport à la population totale	49,06 %	48,60 %
Nbr de la population en chômage (Hbt)	1153	1208
Taux par rapport à la population totale	5,44 %	5,39 %
Taux par rapport à la population active	9,99 %	9,99 %

Tableau 1: répartition de la population de l'Hammamet en fonction de l'occupation.
Source: Révision de P.D.A.U. 2012, page 32 avec un traitement établi par l'auteur.

* Un taux de chômage qui estimé faible est un signe d'un futur développement dans le domaine socio-économique.

3.2) Activité associative:

Le paysage de l'activité associative est composé des Association suivantes:

- Art et culture: 01
- Parents d'élèves: 06
- Quartiers et zones rurales: 09
- Jeunesses et enfance: 04
- Volontariat: 01
- A caractère religieux: 01
- Sportives: 07

3.3) Infrastructure:

3.3.1) Secteur de la santé: La santé est facteur très important dans le domaine social, et dans le processus de développement. Le principe d'équité social est peut être obtenir par une offre de soins satisfaisante à la population. Alors que le développement de secteur sanitaire est un élément essentiel pour l'amélioration de niveau social dans la ville. Ce secteur de la santé est dotés de:

- 01 Polyclinique d'une capacité de 500 malades/jour, doté d'une maternité et un cabinet de dentiste.
- 04 salles de soins dont une au vieux Youkous mise hors service.
- 01 centre à vocation régionale d'organes artificiels destinés aux moudjahidine handicapés de la GLN.

3.3.2) Secteur éducation: 01 lycée d'une capacité de 1000 élèves - 03 CEM d'une capacité de 2240 élèves - 11 écoles primaires d'une capacité de 2500 élèves.

Rentrée scolaire 2016/2017: 700 élèves secondaire, 1550 élèves cycle moyens, 2200 élèves primaires

3.3.3) Secteur assistance sociale: Ce secteur est doté d'une crèche communale d'une capacité de 200 enfants gérée par adjudication; et une crèche privée d'une capacité de 50 enfants.

3.3.4) Secteur de la formation professionnelle: Hammamet est dotée d'un seul centre de formation et apprentissage, créé en 2011, et dispense plusieurs spécialités d'apprentissage.

3.3.5) Secteur culturel: L'infrastructure de l'activité culturelle est dotée d'un centre culturel exploité par différentes associations à caractère culturel, deux bibliothèques, l'une communale et l'autre régie par la direction de la culture de la wilaya.

3.3.6) Secteur de sport: L'infrastructure sportive est dotée de:

- 01 terrain de football communal.

- 05 terrains de jeux de proximité.
- 01 complexe sportif.

Le sport dans la commune de Hammamet est représenté par un club de football ; une association de billard, une autre association de boules et des associations de quartiers.

3.3.7) Secteur de tourisme:

- La commune est réputée par ces paysages montagneux de Djebel Mistiri et Bouakkous qui attirent beaucoup de gens en quête de détente. Elle connaît un flux saisonnier important avec une moyenne de 700 visiteurs/semaine et surtout dans les week-ends.
- Un centre de repos pour les anciens moudjahidine à proximité des bains thermaux (Hammam Essalhine), est transformé en un centre régional des organes artificiels pour les moudjahidine handicapés.
- Mis à part un dortoir privé, Hammamet est dépourvue de structure d'hébergement de toute nature.

3.4) Réseaux:

3.4.1) Réseau d'AEP: L'Algérienne des eaux est chargée de gérer le réseau de l'eau potable depuis 2012 tandis que la gestion du réseau de l'eau potable rurale est restée du domaine de la commune:

* Le réseau urbain de l'ADE:

- Longueur du réseau: 80 Km.
- Nombre de forage: 02 de débit entre 15 à 05 l/s.
- Station de pompage d'une capacité de 1000 m³
- Nombre de château d'eau: 05.

De capacité $500+500+200+1000+1000=3200\text{m}^3$

* Le réseau rural régi par la commune:

- Longueur du réseau 25 km.
- Nombre de forage: 02 de débit entre 4-2 l/s.
- Nombre de château d'eau: 01.
- Nombre de citerne fixe: 01

* Le reste de la population, principalement rurale, est desservies par des camions citernes.

3.4.2) Réseau d'AEU: Le réseau d'assainissement: régi par l'ONA:

- Longueur du réseau: 80 km.
- Se jette dans trois rejets: 02 principaux et un secondaire.

3.4.3) Réseau d'éclairage public:

* Le réseau d'éclairage publique: est d'une longueur de 40 km environ est compte à peu près 700 lampadaires dont 500 poteaux potences simple et double.

3.4.4) Réseau routier:

- Route goudronnées: d'une longueur de 100 km, dont 06 Km chemins de wilaya et 11 km route nationale 83.
- Pistes rurale: les pistes réalisées par la commune sont au nombre de 06 est desservent les populations éparses citées précédemment, d'une longueur totale approximative de 30 km.

3.5) Secteur de l'agriculture:

➤ Le domaine de l'agriculture, se caractérise par:

- 1- superficie irriguée industriellement: 60 ha
- 2- superficie inculte: 1605 ha
- 3- superficie agro pastorale: 680 ha
- 4- superficie forestière: 1307 ha
- 5- superficie cultivée: 5048 ha

* les principales récolte:

- le blé dur: 3800 q/an
- le blé tendre: 2000 q/an
- l'orge: 30000 q/an
- aliment de bétail différent genres 59600 balles/an
- les légumes (fèves, oignon, tomate, piment...etc.): 25 ha
- arbres fruitiers (oliviers, grenadiers, figuiers, pommiers, amandiers, abricotiers, pechiers et poiriers...): 195 ha avec une récolte de 1794 q/an.

➤ Le domaine d'élevages:

- bovins : 196 têtes
- Cervidés : 521 têtes
- Poules pondeuses: 2500.10³
- Poules à chaires: 3648.10³
- Ruches d'abeilles: 5320 unités: 400 q/an.

* Les pépinières d'arbres a caractère décoratif et fruitier sont au nombres de deux régies par l'ONTF et l'ORTF (autre) et une troisième privée (ERREHANE); produit en plus des arbres, des plantes d'ornement.

3.6) Secteur économique:

3.6.1) L'industrie et l'artisanat: A l'exception de travaux d'artisanat privés et quelques unités industrielles légères, la commune de Hammamet ne dispose d'aucune structure industrielle ou artisanale équitable;

- 02 unités d'embouteillage d'eau de source.
- 01 unité apicole.
- 01 unité de fabrication de carrelage.
- 01 unité de production des matières détergentes.

3.6.2) le commerce et service: L'activité commerciale et de service se concentre principalement sur le CW83 elle est caractérisée par le commerce de première nécessité et le commerce du culture locale en matière de l'artisanat (menuiserie, soudure, couture...) et les produits agricole. Pour le service une installation linéaire de cafés et restaurants le long de ce chemin important. Un marché hebdomadaire sur le chemin menant vers Youkous, et un centre commerciale à Draa El Hammam en cours d'achèvement.

3.7) Ressources et potentialités:

La situation géographique de la commune, permet de la qualifiée parmi les premières zones de développement économique et social de la wilaya par apport aux restes des communes. Son territoire s'étend sur une superficie de 89,64 km², son sol à caractère agro pastorale; néanmoins les arbres fruitiers et les légumes sont facilement cultivables.

3.7.1) Dans le domaine naturel: La richesse des terres agricoles de Hammamet; ses forêts, falaises rocheuses ainsi que les pics, les grottes et rive de Bouakkous, les sources d'eaux minérales, sans oublier sa diversité en vue panoramique. Ce qui permettra la création d'emploi, l'assurance d'un revenu considérable à la commune, tout en l'offrant l'opportunité d'être au rang des zones touristique Algérienne:

3.7.2) Dans le domaine minier: Le territoire de la commune de Hammamet est caractérisé par les richesses suivantes:

- Le phosphate de Djebel Mistiri (non exploité).
- Le marbre Djebel El Gaaga (non exploité).
- Source d'eau minérale légèrement sulfureuse à Hammam Essalhine (les anciens thermes romains); Cet eau est réputée par sa valeur thérapeutique (dermatologiques et rénales).
- Source d'eau minérale a Bouakkous; très riche en sels minéraux recommandée pour les femmes enceintes et la diététique:
 - une grande unité privée exploite cette eau connue par les eaux de 'Youkous';

- une ancienne unité déclarée faillite connue par les eaux de 'Hammamet'; et
- une autre nouvelle, site à 'Ain Chabrou' est au cours de réalisation.

3.7.3) Dans le domaine patrimonial: Ruines des thermes romaines (Hammam Salihine), la vieille église, le cimetière chrétien, le vieux village de Youkous.

3.7.4) Dans le domaine humain: Le concept de développement humain est désigné à la fois les ressources humaines. Qui considéré non pas seulement comme un moyen de la croissance, mais plus largement comme une cible de développement durable participer positivement à la croissance économique.

Tous ces éléments sont des atouts touristiques très important ce qui en fait de cette région une zone touristique par excellence. A cet effet elle est choisie d'abriter une Z.E.T (zone d'expansion touristique), à fin de mettre en évidence les richesses de la commune pour une meilleure exploitation. Une autre opération initiée par la direction de la culture pour la restauration des anciens ksour présents dans la région et leur classement, Hélas; une faute qui était parvenue dans l'intitulé du projet avait une répercussion négative sur son classement comme patrimoine nationale.

3.7.5) Projet de réalisation en cours:

N°	Intitulé du projet	taux de réalisation
01	Aménagement de la ville de Hammamet	65%
02	Alimentation en eau potable des mechtas Errouabhia et Metégui Naro	95%
03	Réalisations d'un château d'eau avec réseau de distribution et branchement au forage El Meraghdia	25%
04	Aménagement du stade communal	50%
05	Réalisation de 03 châteaux d'eau d'une capacité de 100 m3 chacun pour les Méchtas: Ain El Alligue, Henchir Moussa, Taref.	10%
06	Rénovation de réseau d'assainissement en direction de rejet principal (à cote de l'évitement)	100%
07	Alimentation de Mechtas Traidia en eau potable	100%
08	Rénovation de la ligne de distribution a partir du château d'eau Drâa El Hammam jusqu'à la RN 83 via Oued Bouakous	65%
09	Réalisation d'un réseau d'éclairage public des lotissement 116 et 173 lots	100%

Tableau 2: Projets budgétisés sur PCD en cours de réalisation 20/09/2016.

Source: APC de Hammamet avec traitement personnel par l'auteur.

N°	Intitulé du projet	taux de réalisation
01	Renforcement du parc communal	100%
02	Étude, réalisation de l'aménagement et Extension du siège de l'APC	85%
03	Travaux d'études diverse opération.	50%
04	Maintenance et réparation du réseau d'éclairage public.	100%
05	Aménagement et équipement du parc communal	100%

Tableau 3: Projets sur prélèvement en cours de réalisation 20/09/2016.

Source: APC de Hammamet plus traitement personnel par l'auteur.

Malgré les données de la ville de Hammamet comprend la plupart des équipements de base (commercial, touristique, culturel, sportif et culturel...). Mais il y en a d'autres qui manquent :

- Équipements touristiques: tel que les hôtels, les stations thermales...
- Équipements culturels: les centres culturels, les théâtres, les maisons de jeune...
- D'autre côté, la ville heurte à l'insuffisance enregistrée en matière d'espaces verts, places, placettes, jardins d'enfant. Un seul jardin public est au cours d'achèvement.

D'une façon générale, les équipements contribués d'une part à l'amélioration des conditions de vie sociale des habitants, d'autre part au développement économique de la ville à condition de la bonne gestion et exploitation.

C) PRESENTATION DU VILLAGE DE YOUKOUS:

Youkous un site pittoresque s'étend sur une superficie de **101.75** ha, réputé pour ses eaux minérales, se situe à 4 km au fond d'un crique formé par les Djebels Tazebent et Mestiri; célèbre pour ses paysages féeriques et sa verdure couvrant les hauteurs et les plaines. C'est l'endroit le plus fréquenté par les habitants de Tébessa, car il offre à ses visiteurs un lieu de détente exceptionnel à l'écart des mouvements trépidants des grandes

ville. Ce site s'inscrit dans le cadre de la Zone d'Expansion Touristique (ZET). Le village antique occupe une superficie de 1,9 ha et se compose essentiellement de deux entités 'Ras Essour' et 'Meda', surplombé par une forêt dense 'Ghaba' et 'Oued Bouakous'. Ce site appartient au domaine de l'État, il suffit de parcourir les 13 Km de la RN 10, les 03 Km de la CW 83 pour rejoindre le chemin vicinal reliant la nouvelle agglomération du centre ville de Hammamet avec l'ancienne celle du vieux Youkous à une distance d'environ 06 km.

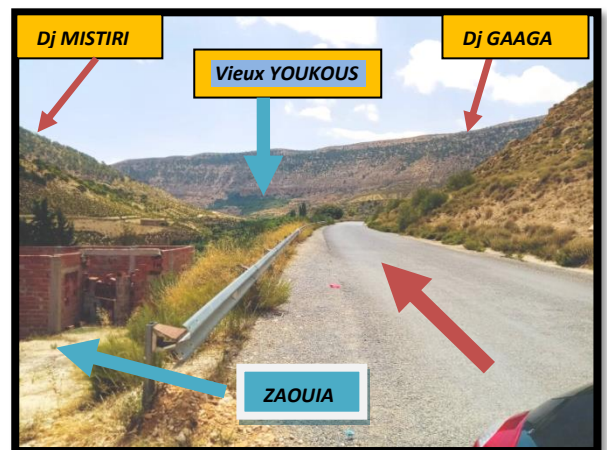


Photo 37: Chemin vers le vieux YOUKOUS.
Source: auteur

1) Situation et délimitation:

Youkous se situe:

- Au sud- est de l'agglomération urbaine de Hammamet
- Au nord- ouest de la ville de Tébessa

- Au nord-est de Tazbent

Selon l'extrait du plan cadastral la délimitation du site de Youkous est:

- Au nord: La limite de zone urbaine de la commune de Hammamet;
- Au sud et à l'est: Les limites de la commune de Bir Mokadem
- A l'ouest: La montagne Gaaga.



Figure 21: Vue aérienne sur la ville de Hammamet et son prolongement vers Youkous depuis google earth 2018. Source: auteur

2) Contexte physique et naturel:

2.1) Éléments Géologiques et Géomorphologiques:

- La région de Youkous est marquée par une importante sédimentation déposée sur des puissantes formations marneuses ou calcaireuse donc la région a reconnu une sédimentation continue qu'il n'y a pas de lacune stratigraphique.
- Les terrains du l'ancien site de Youkous sont alluvionnaires, ils sont touchés par le système aquifère alluvionnaire.

2.2) Éléments Hydrogéologiques et Hydrographiques :

- De la plaine de Hammamet au plateau de Tazbent. Le passage se fait à par Oued Bouakous dont le lit majeur est creusé entre des versants très raides. La partie amont de cet Oued constitue un canion aveugle qui se termine sur un cirque hérissé de pitons ruiniformes aux parois verticales de plus de 150 m de hauteur. C'est là que s'émerge la grotte de Bouakous.
- Une cuesta de direction générale N50°E, présentant une dénivellation de 400 à 500 m. Cette cuesta est entaillée, à Hammamet, par la reculée de Youkous qui lui est grossièrement perpendiculaire N135°E.
- Le régime hydrographique dans l'ensemble du site se fait par un écoulement temporaire de l'oued Bouakous qui assure l'évacuation des eaux de précipitation superficielles, la collection des eaux permanentes provenant des différentes sources ainsi que celles jaillissant périodiquement de la grotte. Son tracé contourne vers l'est du centre de Hammamet par un grand méandre et se termine dans la plaine de Tébessa.
- Plusieurs Chaâbas issues des pentes du Djebel Stah s'y déversent.



Photo38: Les pics hérissant au dessus de la grotte de Bouakous.
Source: auteur



Photo39: Oued Bouakous en amont. Au fond se trouve la grotte.
Source: auteur

2.3) Le couvert végétal :

Les forêts occupent une superficie de 43,40 ha environ, formé de broussailles hautes constituent la partie centrale du Site, c'est un vaste bassin drainé par les eaux de l'oued cumulées. Elles dominent le lieu, et se raccordent, par un glacis doucement incliné vers le bas, à l'oued de Bouakous, et couvert de basses broussailles d'une surface environ 3,73 ha.

Limitées par la grotte de Bouakous à l'est, par les montagnes au nord et au sud

➤ On dit: (El Gh'yeb), localement signifie des vergers dans une zone montagneuse.

Ils sont formés de:

- Ghabet Bouakous qui occupe la partie en amont de l'oued.
- Ghabet Essdoud longe la partie Est de Meda.
- Ghabet El M'hager longe la partie supérieure de Ras Essour.



Photo40 : Ghabet Bouakkouz
Source: auteur

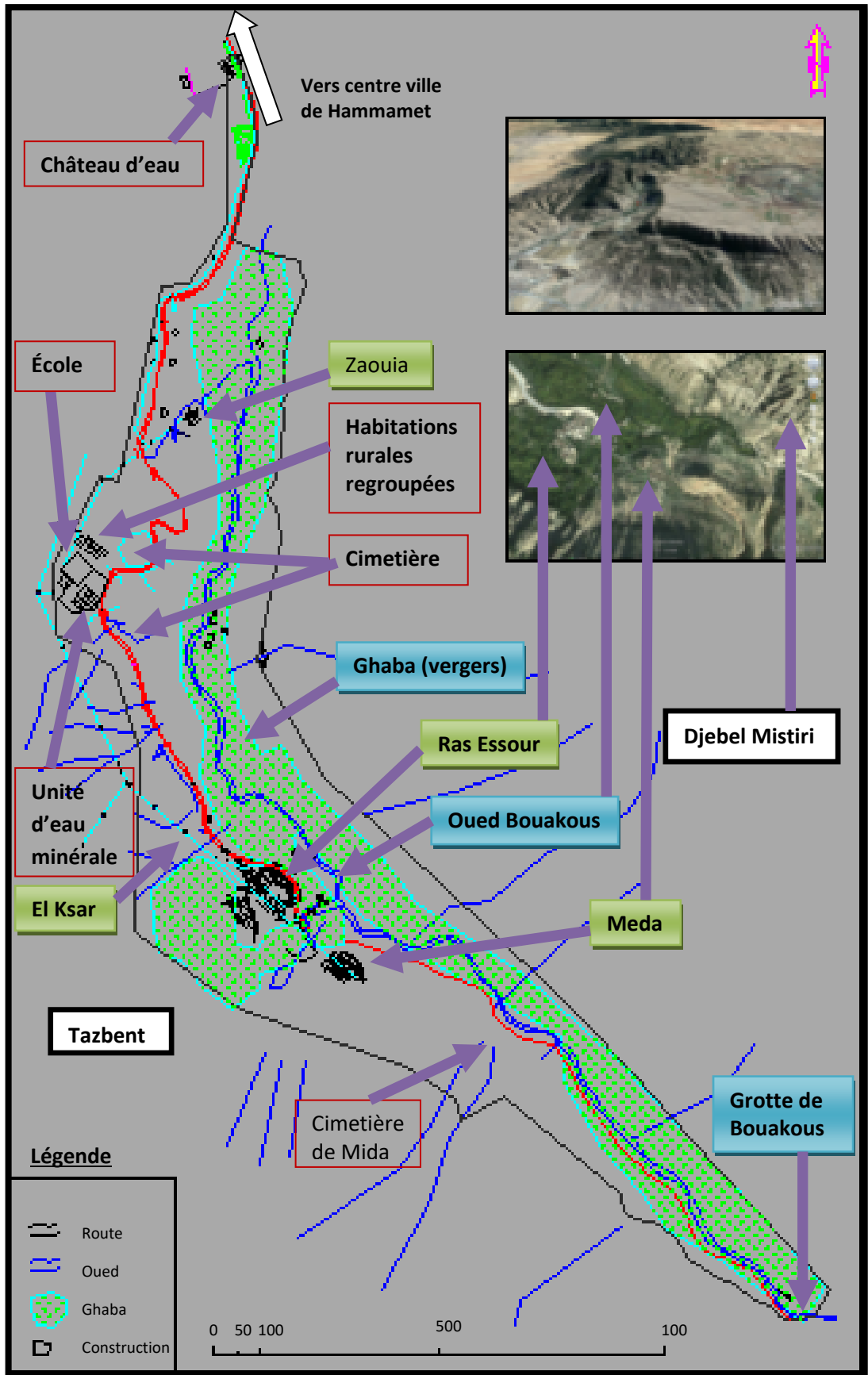


Photo41 : Ghabet Essdoud
Source: auteur



Photo 42 : Ghabet El M'hager.
Source: auteur

- Chaque verger contient essentiellement des figuiers, grenadiers, comme il peut contenir quelques abricotiers ; pommiers, oliviers, amandiers et noyers; notamment des vignes au sein des parcelles et des hais en figue de barbarie dans leurs alentours.
- Des petits potagers disposés en banquettes au bord des
Constructions de Ras Essour et celles aux rives de Bouakous.
- La biodiversité offre une variété de production saisonnière, ce qui améliore la vie socio-économique des habitants, mais à condition de préserver ces deux espèces d'arbres fruitiers qu'a connu cette région depuis des siècles.



Carte 3: Présentation de Youkous. Source: APC plus traitement fait par l'auteur

3) Contexte humain:

3.1) Population:

Année	1848	1977	1987	1998	2004	2008	2018
Nombre d'habitants	600	421	210	53	40	102	115

Tableau 4: Évolution de la population de Youkous.
Source: APC Hammamet plus traitement par l'auteur

3.2) Évolution de la population:

En 1959 la population de Youkous était évacuée à un groupement d'habitation à Youks-les-bains, formé de 80 logements et destiné pour recevoir la population menacée par le glissement des collines (tentative de dépeuplement de la zone à cause des Moudjahidine de la ALN). Mais à l'époque la majorité avait refusé de quitter le lieu. Pour la période 1977-1987, un taux de décroissement est de -6.72%, de -11.76% pour la période 1987-1998, parmi les séquelles du sinistre de 1991, causé par des pluies torrentielles ; ce qui a obligé la majeure partie de ses habitants de se réfugier au centre-ville et au kilomètre 15^{ém} puis s'y installer définitivement. Une croissance de +6.76 pour la période 1998-2008. Due au retour des jeunes dans le but de travailler dans le domaine de l'agriculture et de tourisme ainsi que l'octroi de ses habitants en 2004 à un nouveau terrain destiné pour recevoir 20 habitations rurales à côté de l'unité d'eau minérale 'HAMMAMET' et l'école primaire.

La négligence de la région de Youkous, et l'effet de chômage ont provoqué un dépeuplement important, et un taux de croissance démographique négatif. Mais vu la conjoncture actuelle et que la zone est destinée à l'expansion touristique plusieurs demandes de permis de construire d'habitat rural sont en instance au niveau de l'APC.

4) Contexte urbain et architectural:

4.1) Les habitations:

Elle sont caractérisées par leur aspect rural, occupent une superficie de 2,60 ha, se composent de deux types distincts :

- Des constructions traditionnelles en pierre délaissées et en état de dégradation avancée, occupent essentiellement les deux entités de village 'Meda' et 'Ras Essour'; ainsi que les deux petits hameaux:
 - 'Ksar' qui se localise au sommet d'une colline au nord-ouest de 'Ras Essour'.
 - 'Zaouia' qui se situe dans la partie nord de Youkous entre la rive de Oued Bouakous et le chemin vicinal.

- Des nouvelles habitations rurales en béton quelques unes sont éparées, réparties sur tout le site, essentiellement le long de Oued Bouakous et à coté du chemin vicinal; D'autres forment un regroupement d'une vingtaine de maison à coté de la ZET; tandis que le reste de ces habitations est en évolution au détriment des anciennes constructions.

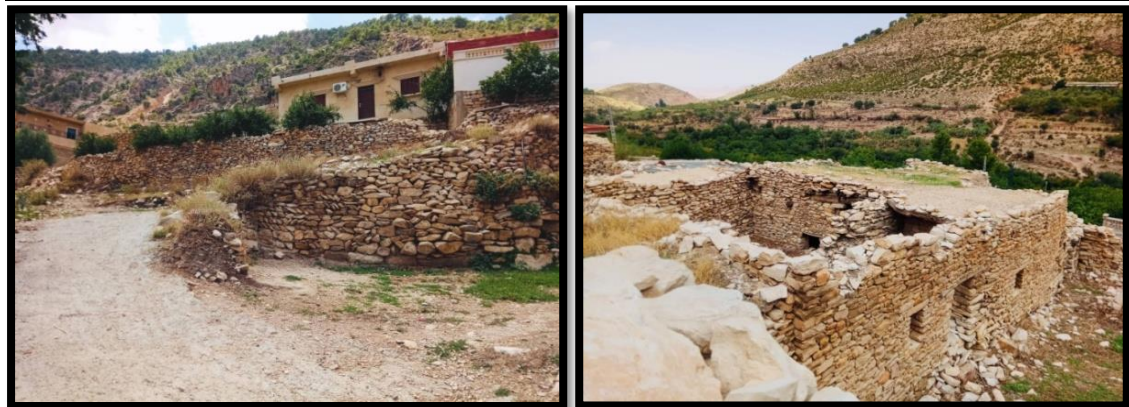
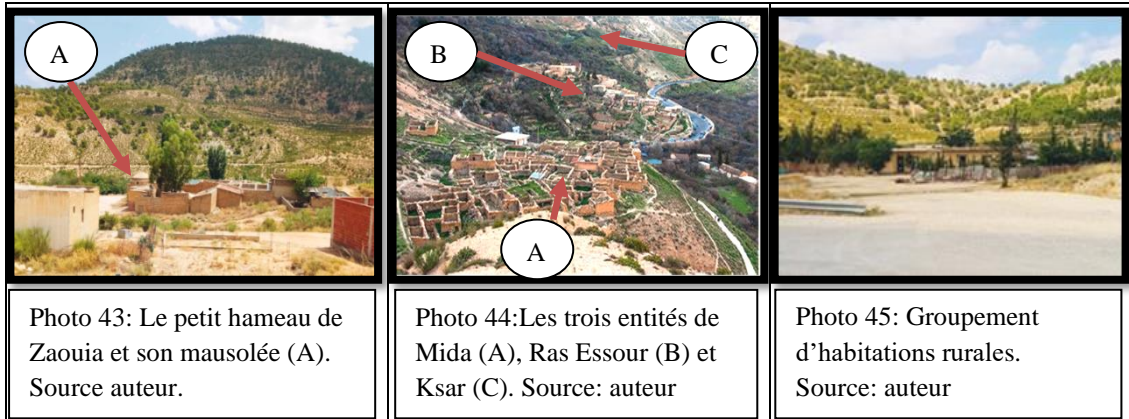


Photo 46: Un cheminement hiérarchisé desservant des nouvelles habitations rurales.
Source: auteur.

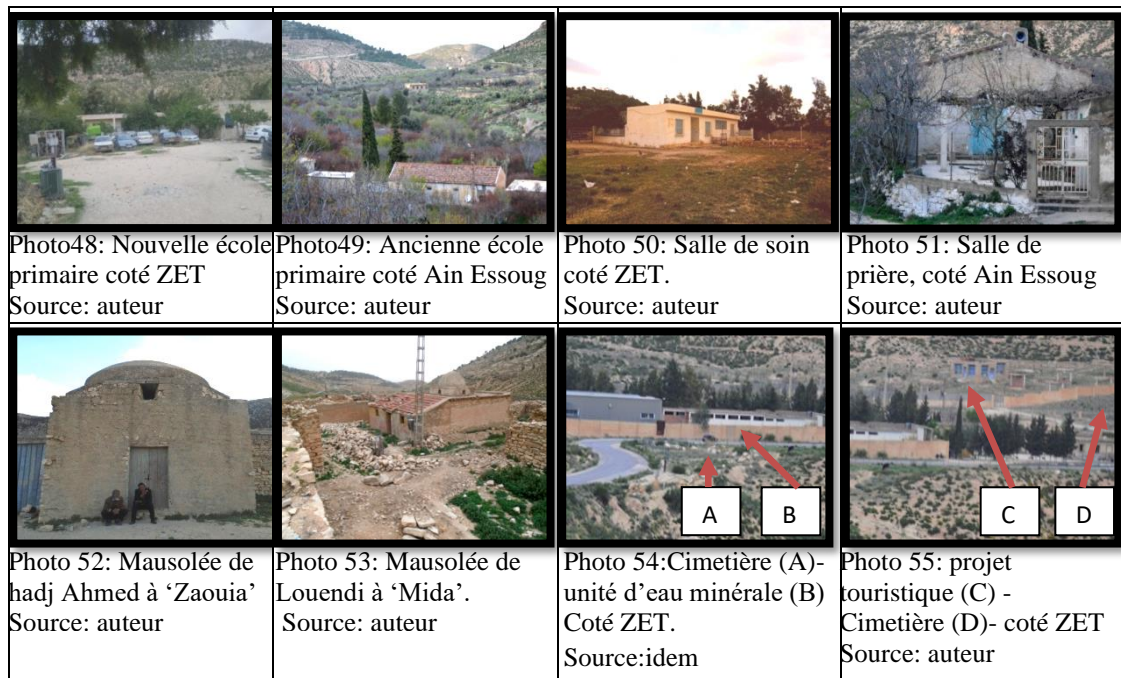
Photo 47: Des habitations traditionnelles en péril.
Source: auteur.

4.2) Les équipements:

La région de Youkous est dotée de:

- Deux (02) équipements de proximité: (une école primaire, et une salle de soin plus un logement de fonction) se trouvent à la proximité de la ZET.
- Un château d'eau, des stations de pompage et une unité d'embouteillage et de commercialisation des eaux minérales 'Hammamet'.
- Deux anciennes mosquées dont une est en état de ruine, deux (02) Mausolées et sept (07) cimetières en dépendances des familles et fractions ancestrales.
- Un établissement privé à vocation touristique est à coté de la ZET.

- Des établissements de service et de commerce informels: (un café-restaurant, des gargotiers et une installation arbitraire des marchands) se développent à coté de 'Ain Essoug': une fontaine publique tire son nom relativement à son emplacement sur la place du marché.
- Les anciens équipements se trouvent au niveau du tissu traditionnel tel que les mausolées et la mosquée 'Essayeh' et à la proximité de la place du marché: (l'école primaire et la mosquée qui la côtoie), tandis que les nouveaux équipements de proximité, l'unité d'eaux minérales et l'établissement touristique se trouvent à coté de la ZET.



Référence	Équipement	État	fonction	Observation
Photo 46	École primaire de proximité	nouvelle	occupée	Manque d'usagers/ devenue une fourrière.
Photo 47	École primaire de l'époque coloniale	ancienne	reconvertie	occupée par une famille
Photo 48	Salle de soin + logement de fonction	nouvelles	occupées	Manque d'usagers/ occupées par des familles
Photo 49	Salle de prière 'ancienne mosquée'	ancienne	condamnée	En raison de sécurité
Photo 50	Mausolée 'Zaouia Hadj Ahmed'	ancien	fermée	Absence des rites
Photo 51	Mausolée 'Zaouia Louendi'	Vétuste	fermée	Absence des rites
Photo 52 (A)	2 ^{ème} Cimetière	ancien	Délaissé	Détruit par l'affaissement du sol
Photo 53 (D)	1 ^{er} Cimetière	ancien	Délaissé	Manque d'espace funéraire
Carte 03	3 ^{ème} Cimetière à Mida	ancien	Délaissé	Disparu à cause de l'inondation.
Photo 52 (B)	Unité d'embouteillage d'eau minérale	moyen	fermée	Déclarée faillite et liquidée.
Photo 53 (C)	Projet de tourisme	nouveau	Délaissé	En arrêt de chantier.

Tableau 5: Etat actuel des équipements existants en référence aux illustrations. Source auteur (2020)

Le résultat de l'enquête sur l'état de fait des équipements existants, nous permet d'avancer ce qui suit:

- a) Un déficit remarquable en équipements:
 - Culturels: tel que des ateliers d'artisanat, salles d'exposition, espaces pour les foires,
 - Culturels: mosquée, école coranique.
 - Administratifs: antennes administratives, et agences.
 - Touristiques (loisir, détente, service et hébergement)
 - Commerciaux et de service.
 - Locaux pour les associations.
- b) L'absence fonctionnelle de tous les équipements existants, en plus le manque d'entretien et d'hygiène.
- c) L'activité informelle des établissements commerciale et de services vis à vis les procédures administratives, fiscales et parafiscales.

4.3) *Les réseaux :*

4.3.1) Électricité:

- Ligne électrique moyenne tension: longe la partie Nord-Ouest de Youkous en alimentant l'unité d'eau minérale et l'école primaire.
- Ligne électrique basse tension: couvre partiellement 'Met Laârayes', 'Ras Esssour', 'Mida' et la place de marché; tandis que le reste des constructions éparses à la rive de Bouakous sont dépourvues de l'électricité.
- L'éclairage public est soumis à un contrôle manuel à partir d'un post transfo.

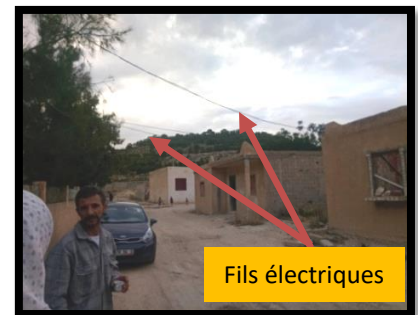


Photo 56: Alimentation provisoire en électricité à 'Met Laarayes'.
Source: auteur

4.3.2) AEP (Alimentation en Eau Potable):

- Trois conduites d'adduction en eau potable longent la route principale dans son côté gauche, deux pour approvisionner les unités d'eau minérale l'ancienne et la nouvelle, la troisième arrivant au château d'eau pour alimenter une partie de la ville de Hammamet.
- Un réseau d'AEP en PVC apparent branché au captage de Ain Djedida au sommet de la colline et alimente les habitations de Ras Esssour ainsi leurs vergers intégrés.
- Une autre conduite longe la falaise rocheuse en alimentant la bourgade de Mida.
- un château d'eau est placé à la limite de la zone urbaine.

- La conduite principale longe 'Mit Laârayes' à quelques mètres.
- Une fontaine publique attractive aux visiteurs connue par Ain Essoug et célèbre par ses eaux limpides.
- Chaque habitant prend à tour de rôle sa part d'eau pour l'irrigation et l'usage quotidien. Mais en l'absence d'un réseau d'AEP, l'adduction en eau potable et son stockage à Ras Essour, se fait par une variété de moyens inadéquats. (Voir photo 55)
- La vente de l'eau stockée au lieu de l'utiliser dans l'irrigation a un impact négatif sur l'arboriculture.
- 'Meda' est dépourvue du réseau d'AEP et on n'y trouve même pas une fontaine publique, à part une seule conduite qui est destinée à l'irrigation longeant la falaise rocheuse.
- Le groupement d'habitations rurales à coté de la ZET est dépourvu de réseau d'AEP, gaz, LEBT, éclairage public et de voirie. Cette situation demeure dépendante de la réalisation du projet de la ZET.
- L'usage des fosses septiques et les rejets aléatoires des eaux usées à l'aire libre vont éventuellement entraîner la pollution de l'environnement et les risques de contamination des eaux souterraines ; notamment celles stockées dans des bâches à eau enterrées destinées pour la vente.



Photo 57. (A) bâche à eau semi enterrée
(B) Bâche à eau enterrée. Source: auteur

4.3.3) AEU:(Assainissement des eaux usées)

L'absence de réseau d'assainissement a poussé les habitants à utiliser des fosses septiques, et des conduites partiellement apparentes jetant directement à l'aire libre dans la plus proche Chaaba ou dans l'Oued Bouakous ce qui provoque des effets néfastes sur l'environnement et le risque de contamination des eaux souterraines.



Photo 58. Conduite d'assainissement apparente. Source: auteur

4.3.4) Gaz de ville: En l'absence du réseau de gaz de ville et le manque de gisement en bois, car les forêts sont de nature protectrice mais pas productive. Les six mois du froid et l'insuffisance de la durée d'ensoleillement en hiver, vu que le site est surplombé de montagnes, seulement sa façade nord est libre, et le soleil ne le balaye pas que pour une durée de six heures au maximum (de 8h jusqu'à 14h). Face à ces conditions critiques, les habitants

sont mis dans l'obligation de consommer le gaz butane ou des fardeaux de bois; ce qui leur provoque plus de détresse.

4.3.5) Voirie:

- Un chemin vicinal moyennement viabilisé représente l'artère principale reliant tout les groupements d'habitations limitrophes, tandis que les constructions éparses sont desservies par des pistes ou des itinéraires.
- Plusieurs aires dégagées au bord du chemin vicinal sont destinées aux stationnements.
- Pendant la période estivale, le flux mécanique et la vitesse de circulation deviennent incompatibles avec la route qui est d'environ 5m de largeur, ce qui engendre une menace inévitable aux utilisateurs.
- Un parking dans la partie basse du village marque la fin du chemin vicinal.



Photo 59. Parking en bas de la zone d'habitation de Ras Essour.

Source: auteur

5) Contexte paysager:

5.1) Les forces du site:

5.1.1) Enjeux liés au paysage du site:

- Le paysage pittoresque de Youkous est représenté par ses montagnes, couvert végétal et ses cours d'eau.
- La richesse du site en diverses vues panoramiques lui confère plus d'attractivité.
- L'homogénéité du patrimoine vernaculaire et son intégration harmonieuse avec son site.

5.1.2) Enjeux Topographie:

- Caractérisé par deux massifs montagneux (Gaâga et Mestiri) qui se joignent dans un cirque formé de pics hérissés englobant la grotte de Bouakous,
 - Les falaises rocheuses en pente raide surplombant des petites collines. (voir photo 35)
 - Beaucoup de points hauts forment une proéminence en facilitant le repérage, d'autres aux rives de Bouakous forment un passage en alternance d'un parcours accidentés à un parcours à pentes légères.
- Oued Bouakous un important Cour d'eau formant l'axe naturel des forêts du Youkous.

5.1.3) Enjeux Hydrographie:

- La grotte de Bouakous avec ses grandes salles, la galerie principale et la salle du lac.
- Les sources de Youkous sont Ain Djedida, Ain bled, et Ain D'gueche ainsi que

Ain Chabro d'une valeur thérapeutique grâce à leur teneur en substances minérales dissoutes. Le réseau de la grotte de Bou Akous se développe donc au niveau d'un aquifère important de la région. Par conséquent, son étude est d'un puissant intérêt.

5.1.4) Enjeux Couvert végétal:

- Les Forêts forment un étagement de la végétation soutenu par des murs en pierre.
- L'irrigation se fait sur place, par des canaux et des conduites superficielles.

5.1.5) Enjeux Patrimoine: Les constructions traditionnelles ainsi que les anciennes clôtures en pierre forment un cadre paysager qui participe à sa qualité esthétique et à sa renommée.

5.1.6) Enjeux accessibilité:

- Une route vicinale relie cette zone rurale à la ville de Hammamet.
- Une piste longe Oued Bouakous dans sa partie Est, ainsi que d'autres itinéraires assurent sa liaison avec sa région périphérique.

5.1.7) Enjeux Tourisme et loisir: Youkous est le site le plus proche et le plus fréquenté par les habitants de Tébessa et les autres wilayas limitrophes. Il offre de nombreux parcours pour les randonnés, en direction de la grotte ou au delà des deux massifs Mestiri et Gaaga. Il est doté:

- D'une assiette réservée à la ZET de la commune de Hammamet.
- Quelques restaurants saisonnières fixés auprès de la source.
- D'un petit projet d'investissement en cours.

5.2) Les faiblesses du site:

5.2.1) Le milieu naturel:

- L'érosion des piémonts liés aux orages brutaux et la couverture végétale réduite.
- La dégradation de la végétation est due aux passages des piétons et des troupeaux,
- la détérioration des 'Séguias' et manque d'entretien.
- Les dégâts des antiques clôtures en pierre assurant la protection et la séparation des vergers.



Photo 60. Un couvert végétal dense et diversifié. Source auteur

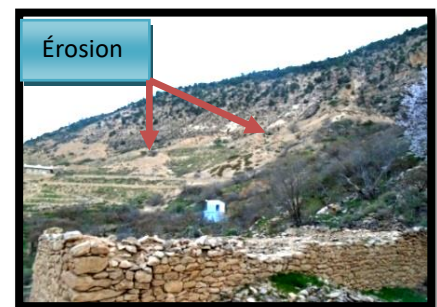


Photo 61. Facteur de l'érosion des piémonts des collines. Source: auteur

- Le milieu rural et forestier sert de support à de très nombreuses activités de loisirs: randonnées, camping, cyclisme etc. Ces activités peuvent engendrer de nombreuses nuisances: bruit, pollution, destruction de la végétation et du sol, dégradation des chemins ainsi que les effets du vandalisme.



Photo 62. Dégradation des Clôtures. Source: auteur

- Les dégâts des tempêtes, et les attaques des insectes, s'ajoutent à ces problèmes majeurs.

5.2.2- Le milieu bâti:

Anciennes constructions en péril, délaissées, s'écroulent lentement et se transforment en tas de ruines, à cause de:



Photo 63. Les déchets dans le milieu naturel. Source: auteur

- Facteurs climatiques tel que les intempéries et le changement de températures.

- Exode rural à cause des effets attractifs de la ville et l'enclavement de la zone de Youkous.

- Démolition partielle des anciennes constructions au profil de l'élargissement de la route et la création du parking.



Photo 64. L'usage des matériaux de construction inadaptable avec le tissu traditionnel. Source: auteur

- Les fautes d'entretien en utilisant des matériaux de construction incompatibles dans les travaux de réfection tel que le béton, le ciment et le parpaing, les films plastiques...

- De nouvelles constructions non adaptées qui ne correspondent absolument pas à l'harmonie et à l'art de l'architecture traditionnelle local et de sa texture.

- Un manque flagrant en matière d'équipements des services, culture, culte; loisir et de détente. Quelques activités commerciales informelles à coté de la fontaine demeurent très insignifiantes par rapport à la concentration des visiteurs.

- Une école et une salle de soin ainsi qu'une salle de prière en absence fonctionnelle.

5.2.3- Le milieu humain:

- La négligence de cette région et l'absence des différents équipements ont provoqué un dépeuplement important, et un taux de croissance démographique négatif.
- le manque flagrant en matière des réseaux et surtout le gaz de ville et le réseau de transport en commun a engendré des obstacles empêchant le développement de cette région et la stabilité des ses habitant.

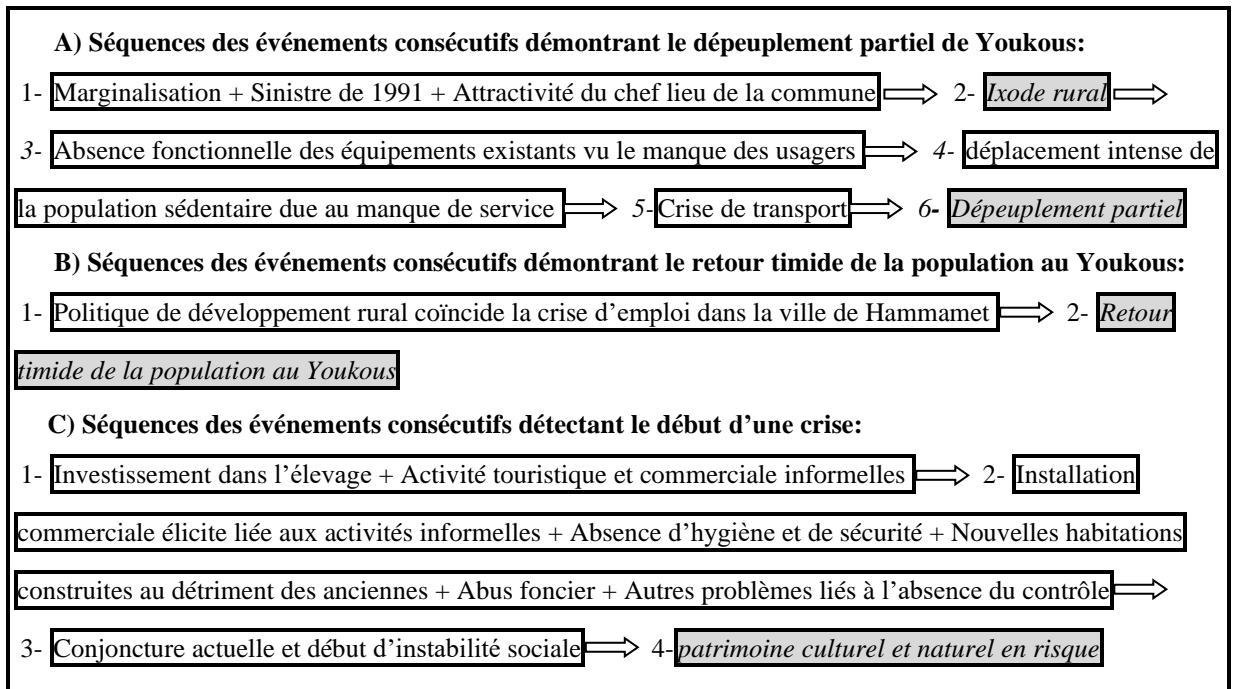


Figure 22: Enquête sur les conditions de vie au Youkous entre attractivité et expulsion. Source auteur

Conclusion :

La région Youkous est riche par son patrimoine naturel diversifié et son patrimoine vernaculaire ancestral, ce qui en fait de cette zone la destination la plus favorable en terme du tourisme de montagne et de découverte. Cependant, les facteurs de vandalisme, la négligence ont des répercussions négatives sur sa valeur patrimoniale soit de point de vue qualitatif ou quantitatif. Mais loin d'être trop pessimiste, Youkous garde encore son agréable paysage naturel et urbain et jouit d'une plate-forme économique très favorable au développement rural et socio-culturel.

Cinquième chapitre:

- A) ANALYSE DU TISSU TRADITIONNEL DE VIEUX YOUKOUS.
- B) FORCES ET FAIBLESSES DU TISSU TRADITIONNEL DE VIEUX YOUKOUS.

A) ANALYSE DU TISSU TRADITIONNEL DE VIEUX YOUKOUS.

Introduction :

Les différentes formes urbaines reflètent l'influence des éléments physiques, des facteurs climatiques et sécuritaires sur les zones peuplées, y compris l'interaction des usagers entre eux en termes d'aspect anthropologique, rituel, culturel et économique commun. À un moment donné, tout çà a produit l'origorie d'une forme urbaine tout en incorporant les diverses fonctions urbaines qui lui sont associées. Nous allons concentrer d'avantage sur notre cas d'étude, en démontrant ses caractéristiques typo morphologiques tout en passant du macro au micro. Tout d'abord, nous traiterons dans cette analyse les différents niveaux qui constituent sa forme urbaine et son évolution historique à partir d'éléments la composant. Par la suite, on procèdera à une typologie architecturale des différents niveaux qui constituent son cadre bâti.

1) Contexte socio-économique:

1.1) Population et vie sociale:

En termes de vie sociale, les habitants ne sont pas aussi ruraux que la plupart des régions montagneuses du pays, mais ils maintiennent toujours leurs coutumes et les jeunes ne cessent pas de respecter les personnes âgées. Très attachée au sol d'où une activité économique basée sur l'élevage, l'arboriculture, et la vente du produit de ferme en état brut ou transformé. Ajoutant à cela les travaux d'artisanat qui reste toujours un issu d'autonomie. Pour ce qui est d'événements rituels ancestraux, les habitants ont abstenu d'enterrer leurs morts dans les anciens cimetières, et de fréquenter les deux Zaouias, mais l'acte fortuit qui a causé un ressentiment accru chez eux, c'était la mise hors service de la mosquée antique de Djoumoâa.

1.2) Population et activité:

1.2.1) Répartition de la population de vieux Youkous par groupes d'âge et par sexe:

Groupe d'âge	1-5 ans	6-15 ans	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-65 ans	66 ans <	total
Sexe masculin	02	06	03	03	12	04	03	33
Sexe féminin	05	03	04	04	00	06	00	22
Total	07	09	07	07	12	10	03	55

Tableau 6: Répartition de la population sédentaire de Mida, Ras Essour et à coté de Ain Essoug selon une enquête socio-économique établie par l'auteur.

1.2.2) Population active: Parmi 31 personnes âgées entre 18 et 65 ans, 17 uniquement représentent la population active; dont (03 travaillent dans le domaine de l'élevage), (03 dans

l'arboriculture), (04 dans l'exploitation des eaux de source pour des raisons commerciales); (01 gère un café-restaurant coté Ain-Essoug); (05 exécutent des travaux divers) et (01 femme contrôle l'horaire de l'éclairage public). Ce qui résulte un taux de chômage estimé à 45,16%, dont la majeure partie représente des femmes non actives.

*Remarque: La majorité des jeunes pratiquent des activités touristiques informelles ce qu'il a eu une répercussion négative sur leur offre qui demeure insuffisante que ce soit de point de vue qualitatif ou quantitatif. Seulement deux jeunes ont bénéficié de projets d'apiculture.

1.2.3- Population non active: Représente 69.09% de la population totale, comprenant: les jeunes enfants, les vieux et les femmes aux foyers.

2) Contexte urbain et architectural:

2.1) Morphologie du site:

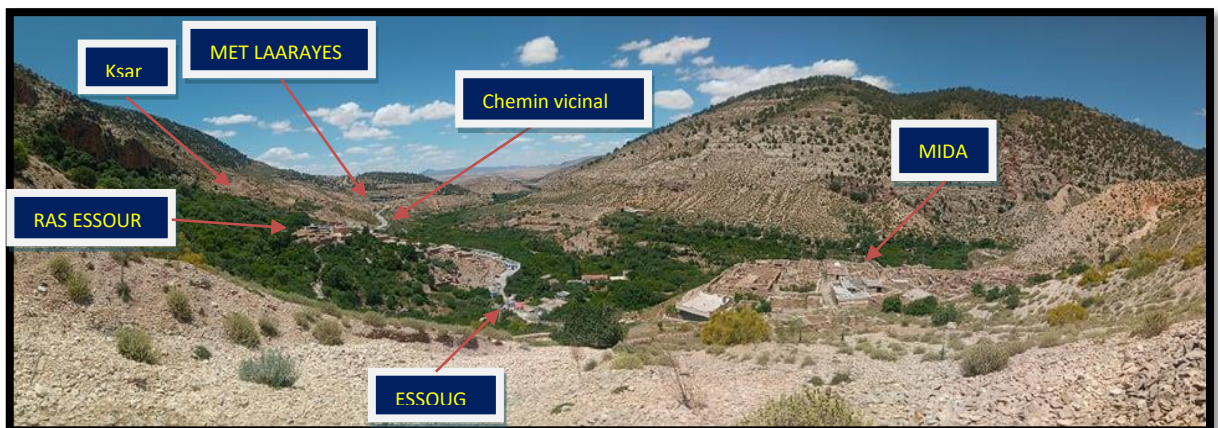


Photo 65: Vue générale sur la fragmentation du tissu traditionnel en quatre entités. Source:

Dés la première vue on constate la présence de quatre facteurs principaux dans la détermination de la forme urbaine des deux entités principales 'Mida' et 'Rass Essour':

- Les contraintes naturelles liées au relief:
 - La montagne, la falaise rocheuse ainsi que la pente raide forment une barrière naturelle limitant l'évolution du tissu urbain car sa géométrie vernaculaire est sous tendue par la forme et la morphologie du site.
 - les ravins et Oued Ain Djedida fragmentent le tissu urbain en deux entités 'Mida' et 'Ras Essour'.
- Les contraintes anthropiques :
 - Cheminset parcours.
 - Vergers (Ghabas).
 - Nature juridique des propriétés.

- Quelques servitudes.
- L'organisation radioconcentrique du tissu urbain:
 - L'orientation des îlots et leur disposition par rapport au relief et au découpage social ancestral.
- L'organisation selon les critères fonctionnels :
 - Les deux entités sont une fonction dominante à vocation résidentielle : (espace monofonctionnel).
 - La place du marchés un espace public à vocation commerciale et touristique, résidentielle et culturel, éducative et culturelle (espace polyvalent).

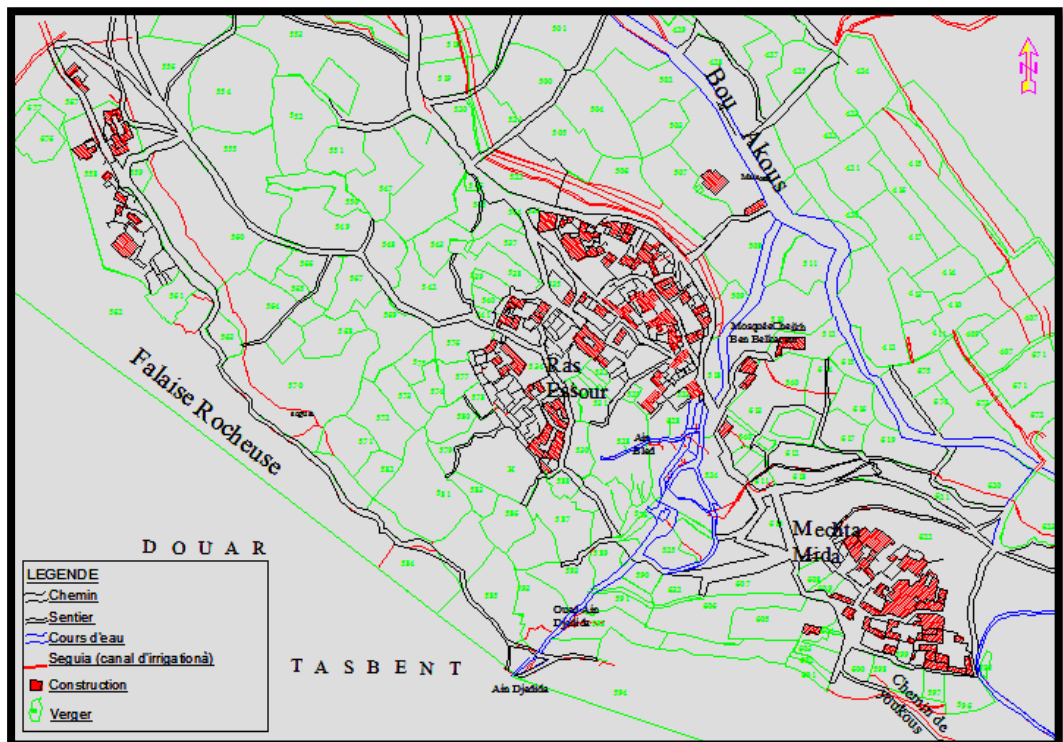


Figure 23: Carte tirée du plan d'enquête d'ensemble n°38 du 17/10/1933. Département de Constantine/ Service topographique/Commune mixte de Morsott/ Douar Youks. Source: APC de Hammamet. (Couleurs et assemblage des plans fait par l'auteur).

2.2) Accessibilité et cheminement:

- Le chemin vicinal présente l'artère principale reliant le centre de vieux Youkous y compris ses groupements secondaires avec l'agglomération de Hammamet (chef lieu de la commune).
- Le flux des visiteurs longe la partie

basse de Ras Essour et celle de Mida et se décroisse progressivement en direction de la grotte, Oued Bouakkous et Tezbent.

- Le flux de la population au niveau du site, se décroisse depuis et vers ces deux entités et au-delà des vergers.

2.3) La place du marché 'ESSOUG':

C'est le noyau central qui a toujours maintenu sa vocation commerciale et de service pendant plus de mille ans. Il se présente sous la forme d'une route commerçante qui traverse Oued 'Ain Djedida' par le biais d'un ponceau et se prolonge dans un espace quelque peu ouvert contenant une cafétéria, des gargotiers ainsi que 'Ain Essoug' et la mosquée de Djomouâa.

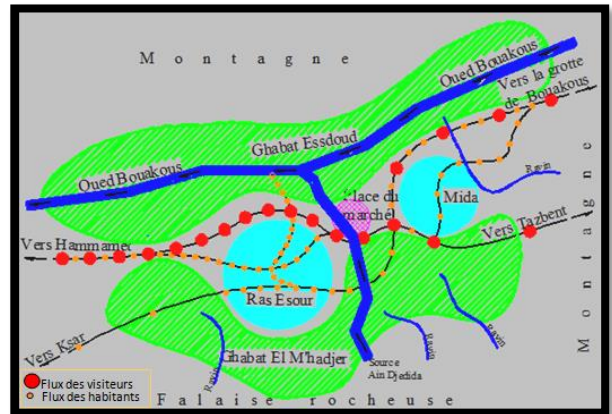


Figure 24: Schéma de flux et cheminement dans la zone d'étude. Source: auteur.



Photo 66: Vue sur la place centrale depuis Ghabat El M'hadjer. Source: auteur.

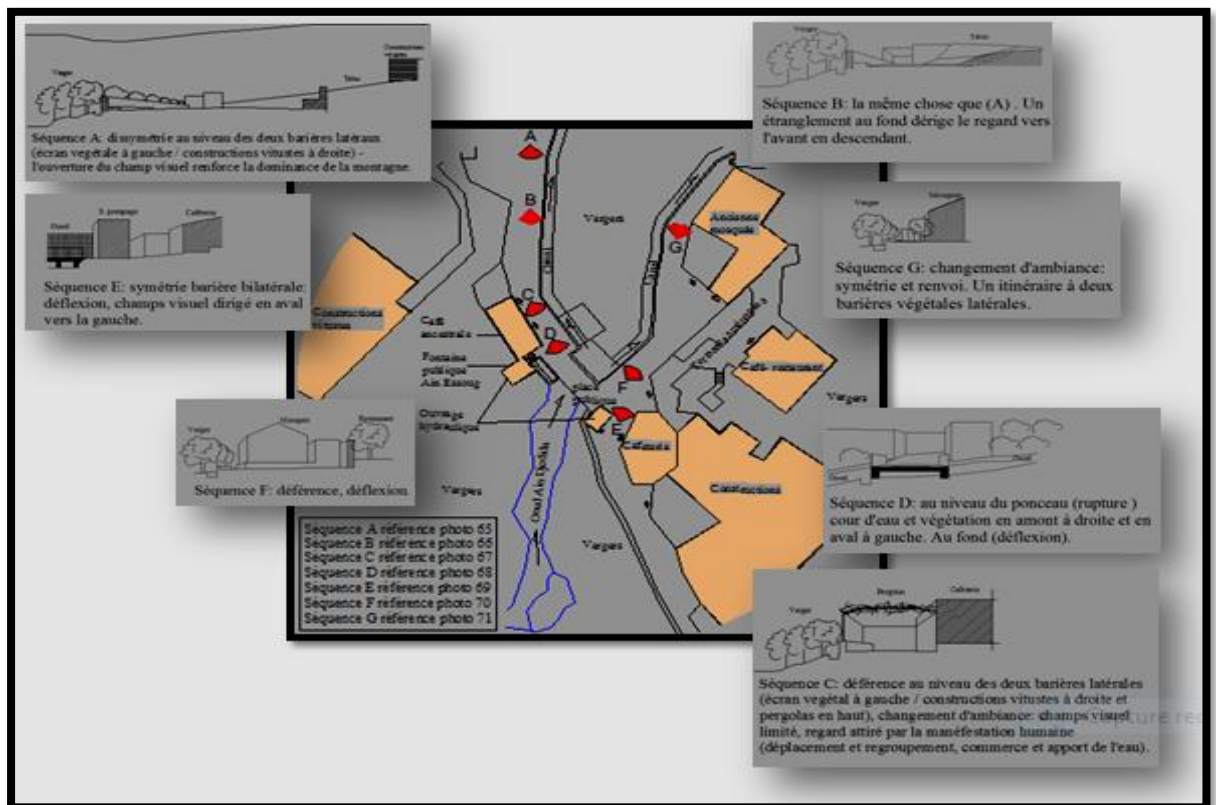


Figure 25: analyse séquentielle de la place du marché. Source: auteur

		
<p>Photo 67: la place du marché. Source: auteur.</p>	<p>Photo 68: Cafétéria ancestrale. Source: auteur.</p>	<p>Photo 69: les visiteurs à coté de Ain Essoug. Source: auteur</p>
		
<p>Photo 70: Le ponceau de Oued 'Ain Djedida'. Source: auteur.</p>	<p>Photo 71: Café – Restaurant intégré dans un verger. Source: auteur.</p>	<p>Photo 72: l'ancienne mosquée. Source: auteur.</p>
		
<p>Photo 73: Chemin vers l'ancienne école. Source: auteur</p>	<p>Photo 74: L'ancienne école primaire et ses annexes. Source: auteur</p>	<p>Photo 75: La cafétéria et le restaurant. Source: auteur</p>

Tableau 7: Prises de photos démontrant la place du marché (établi en 2020). Source auteur

2.4) *Le tissu traditionnel de 'Mida'*:



Photo 76: Mida depuis sa façade Sud.
Source: auteur

Photo 77: Mida depuis sa façade Ouest.
Source: auteur

2.4.1) Description et délimitation : 'Mida', dans le langage courant c'est une 'table basse', une description courte et simple à cette forteresse naturelle qui occupe une crête rase d'une colline à pente raide. Une pente en amont de 20° la borde dans son côté Sud vers son côté

Ouest, et une pente en aval de 45° la longe de son côté Nord-ouest vers son côté Sud-est en joignant un ravin qui isole partiellement cette colline de la montagne qui la surplombe.

2.4.2) Accessibilité : Mida est accessible par cinq baies. La première baie est orientée vers le Nord-ouest, la deuxième vers le Nord-est, la troisième vers l'Est ; la quatrième et la cinquième sont orientées vers le Sud-ouest. La première baie, la deuxième et la troisième mènent à Ghabat Bouakous; tandis que les deux dernières se joignent pour mener à Tazbent.

2.4.3) Les éléments de repère: L'articulation des îlots autour d'un espace central est marquée par l'existence d':

- Un espace public dégagé à côté de Zaouia 'Louendi' pour les événements rituels y afférent.
- Un espace abritant Djamaa Essayah' situé au croisement de deux ruelles transversales avec le parcours périphérique menant à Tazbent.

2.4.4) Les nœuds: Deux nœuds sont importants:

- l'un est à côté de 'Djamaa Essayah', au croisement des deux ruelles transversales avec le chemin périphérique.
- l'autre à la rencontre de la ruelle menant à Ras Essour avec la ruelle transversale reliant le mausolée 'Louendi' avec la mosquée 'Essayah'. (Voir figure 25)

2.4.5) La voirie: Le maillage du tissu est caractérisé par une trame en résille arborescente marquée par l'existence de trois types de cheminement:

- Une voie périphérique ayant un double rôle, un évitement pour les passants et une servitude pour les parcelles péricentrales.
- Trois ruelles sinueuses de 2m de largeur assurant la liaison transversale et desservant les parcelles centrales.
- Deux impasses fragmentent partiellement l'îlot n°2 en menant vers les parcelles les plus profondes.

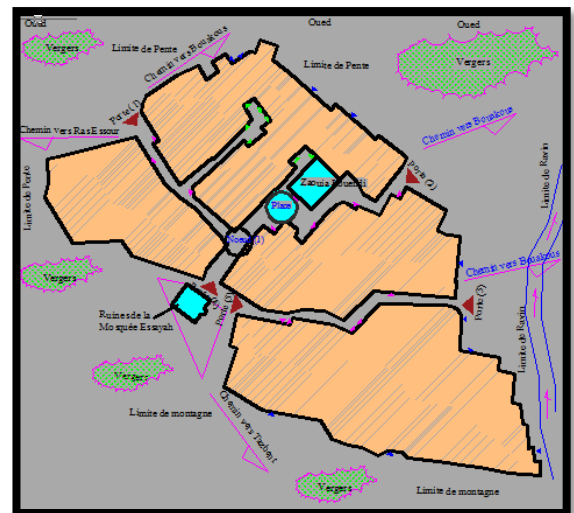


Figure 26: Caractéristique du tissu traditionnel de Mida (nœuds et éléments de repère).

Source: auteur

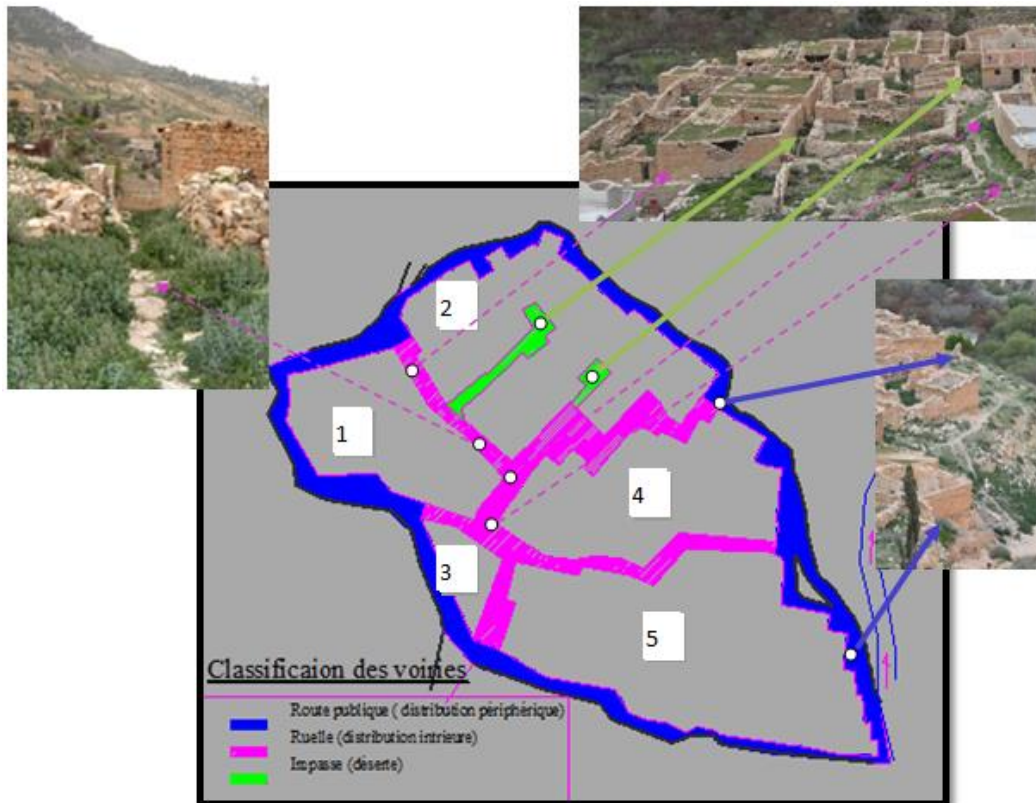


Figure 27: Classification des voiries à 'Mida'. Source: auteur

2.4.6) Les îlots: Le tissu traditionnel de Mida se compose de 27 parcelles de dimensions variables, réparties sur cinq îlots irréguliers

- L'îlot n° 1 compte trois parcelles, dont une est occupée par une habitation rurale reconvertie en cafétéria, les deux autres leurs périmètres sont déterminés par des tas de pierre.
- L'îlot n° 2 se compose de sept parcelles contenant neuf maisons, épicerie et Zaouia 'Louendi'.
- L'îlot n° 3 se compose d'une seule parcelle qui compte les traces de l'ex mosquée Essayah.
- L'îlot n° 4 compte six parcelles. (La parcelle portant le n°12 a connue des modifications et celle portant le n°13 est volontairement démolie par son propriétaire).
- L'îlot n° 5 se compose de neuf parcelles, dont quatre portant le n°22-23-25-26 sont en état de péril.
 - Une parcelle isolée abritant une seule construction, se localise dans le côté Ouest de Mida.

2.4.7) Les parcelles: Des parcelles péricentrales donnant directement sur les chemins périphériques, d'autres centrales desservies par des ruelles ou des impasses. (Voir figure 27).

2.5) *Le tissu traditionnel de 'Ras Essour'*:



Photo 78: Vue sur le côté Est de Ras Essour depuis le chemin vicinal et le parking. Source: auteur

2.5.1) Description et délimitation: Cette entité a connu plusieurs transformations:

- Une douzaine d'habitations rurales en béton brisent l'harmonie du tissu traditionnel et affectent son paysage urbain. (Voir photo77)
- Beaucoup de constructions vétustes ont été rasées au profil de l'élargissement de la route et la création du parking, d'autres sont remplacées par des nouvelles constructions en béton. (Voir photo76, 77 et figure 28)
- En raison de la création d'un mur de soutènement le long du parking, 'Ras Essour' est devenu spatialement isolé dans son côté Est. (Voir photo 68)

2.5.2) Accessibilité: Ras Essour est accessible par cinq chemins:

- Jointe en aval à la voie principale, par le biais de trois chemins dont le plus important est dans sa partie Nord-ouest, l'autre dans l'Est; tandis que le chemin la reliant en aval à Ghabat Bouakkous a été supprimé au profil de l'élargissement de la route et la réalisation d'un mur de soutènement. (Voir figure 28)
- Jointe en amont aux 'Ghabat M'hadjer' par le biais de deux chemins, l'un arrivant du 'Ksar' qui se situe dans son côté Ouest, l'autre de Mida dans son côté Sud.

2.5.3) La voirie: organisée hiérarchiquement comme suit:

- Un accès mécanique (chemin principal), borné par la disposition des parcelles ainsi que la raideur de la pente.
- Des ruelles sinueuses de 2 à 3 m de large allant de l'espace public (chemin principal) et desservant des maisons à toiture terrasse accolées à la pente.
- Des itinéraires courts menant directement à une ou plusieurs maisons voisines.
- Des impasses desservant une ou quelques maisons voisines.

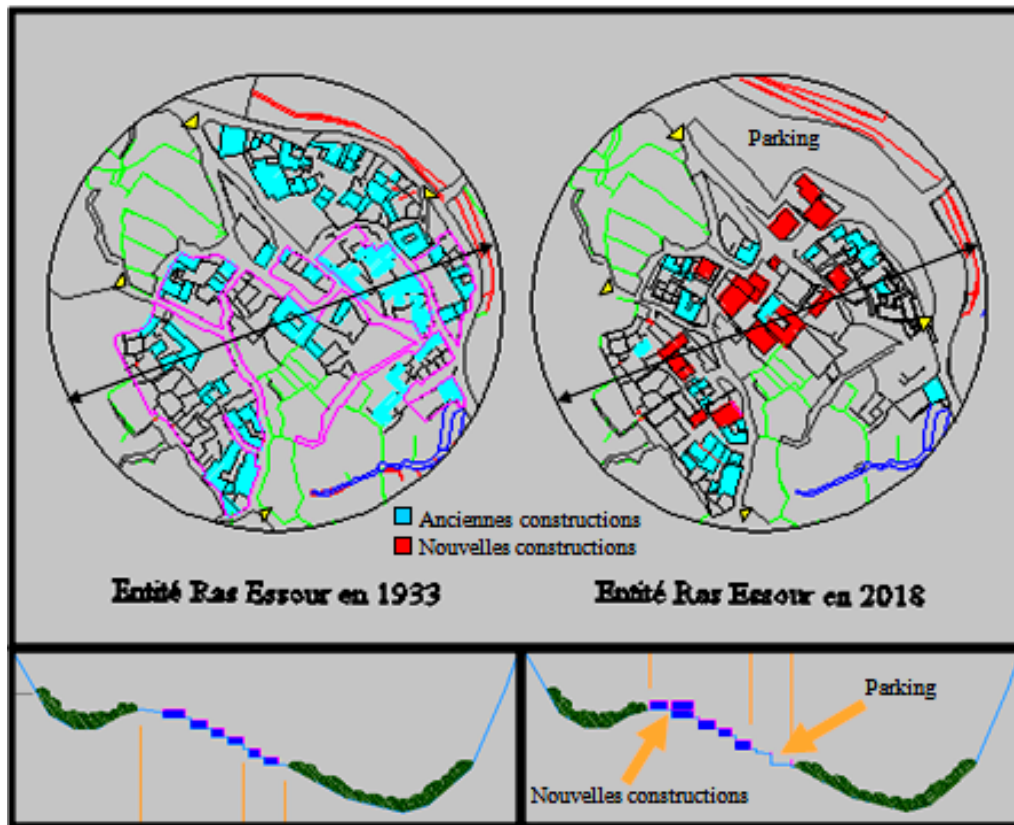


Figure 28: La dégradation quantitative et qualitative du patrimoine bâti de Ras Essour en référence au plan d'enquête d'ensemble n°38 du 17/10/1933 et google earth plus constatation in situ établie par l'auteur.

2.5.4) Les îlots: Ras Essour compte huit îlots de formes irrégulières, d'une part constitués par l'accolement des parcelles à la pente, d'autre part résultantes de leur liaison spontanée. Tenant en compte des servitudes et des contraintes qui existaient auparavant ou qui sont respectivement apparues.

2.5.5) Les nœuds: deux chemins en pente se croisent dans un espace public bien dégagé et visible en formant un noyau central pour cette entité. (Voir figures 29).

2.5.6) Les repères: une seule maison est repérable par rapport aux autres constructions due à son attrait de la nouveauté, couleur et emplacement dominant. (Figures 29 et 30).

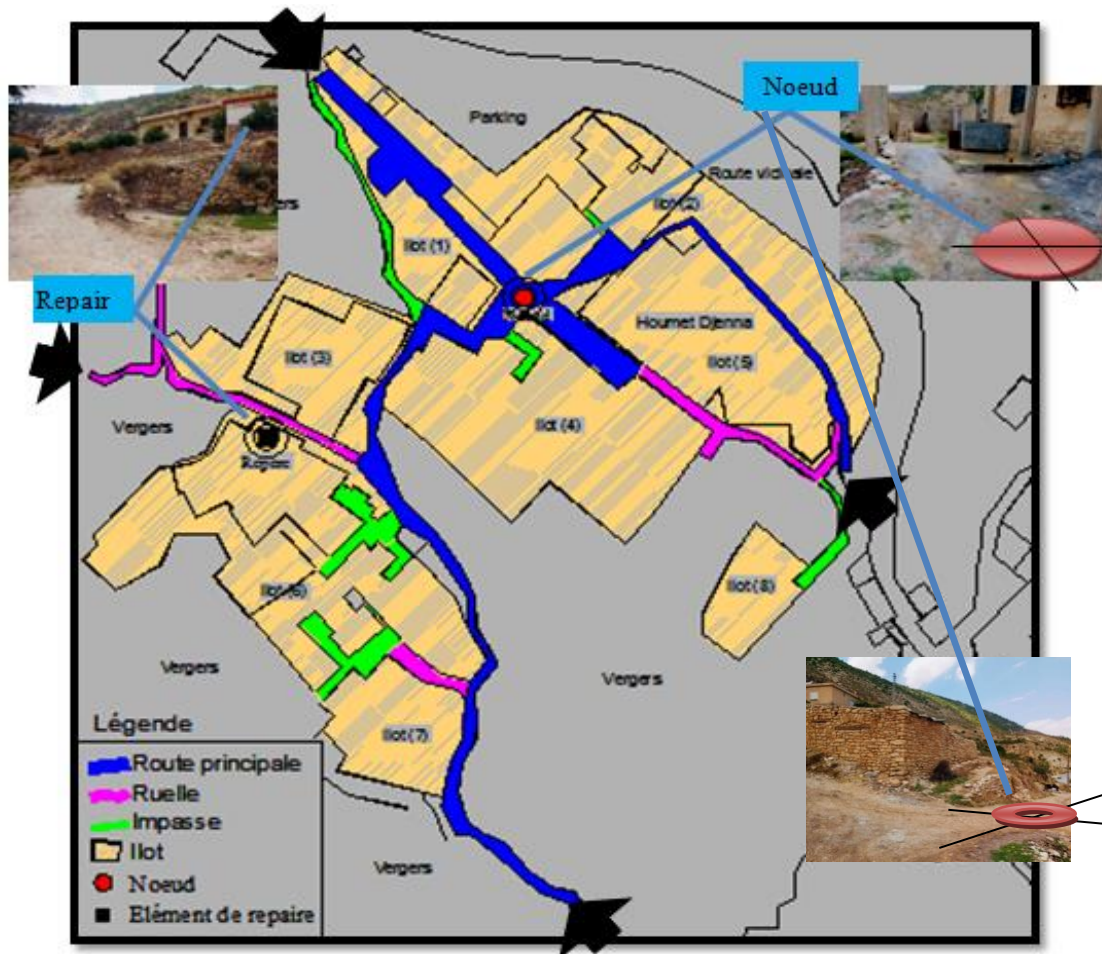


Figure 29: Accessibilité, îlots, nœud, élément de repaire et classification des voiries à Ras Essour. Source: auteur

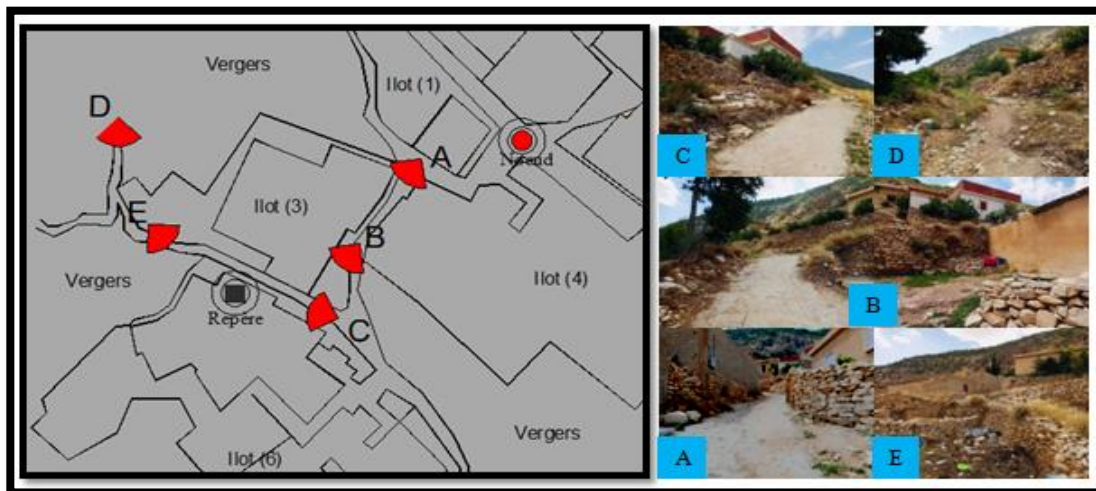


Figure 30: Séquence de repérage visuel d'une maison en RDC à Ras Essour attrayante par sa nouveauté, couleur et visibilité au détriment des anciennes constructions. Source: auteur

2.6) Analyse typo-morphologique:

2.6.1) Etude d'un îlot pilote 'Houmet Djenna' à Ras Essour:

Comme son nom l'indique est un îlot étymologiquement revient à la famille Djenna qui occupe sa majeure partie. Cet îlot est de forme triangulaire, composé de sept 07 parcelles

accolées à la pente, contenant des maisons traditionnelles dégradées dont la parcelle n° 7 a été rasée puis reconstruite en béton. (Voir figure 29).



* Remarque : Ces plans sont établis grâce à une élévation faite par l'auteur et aux témoignages de quelques anciens habitants concernant la délimitation des parcelles, en plus une référence cartographique au plan d'enquête d'ensemble n°38 du 17/10/1933 et Google earth. (L'exactitude de ces renseignements reste à confirmer).

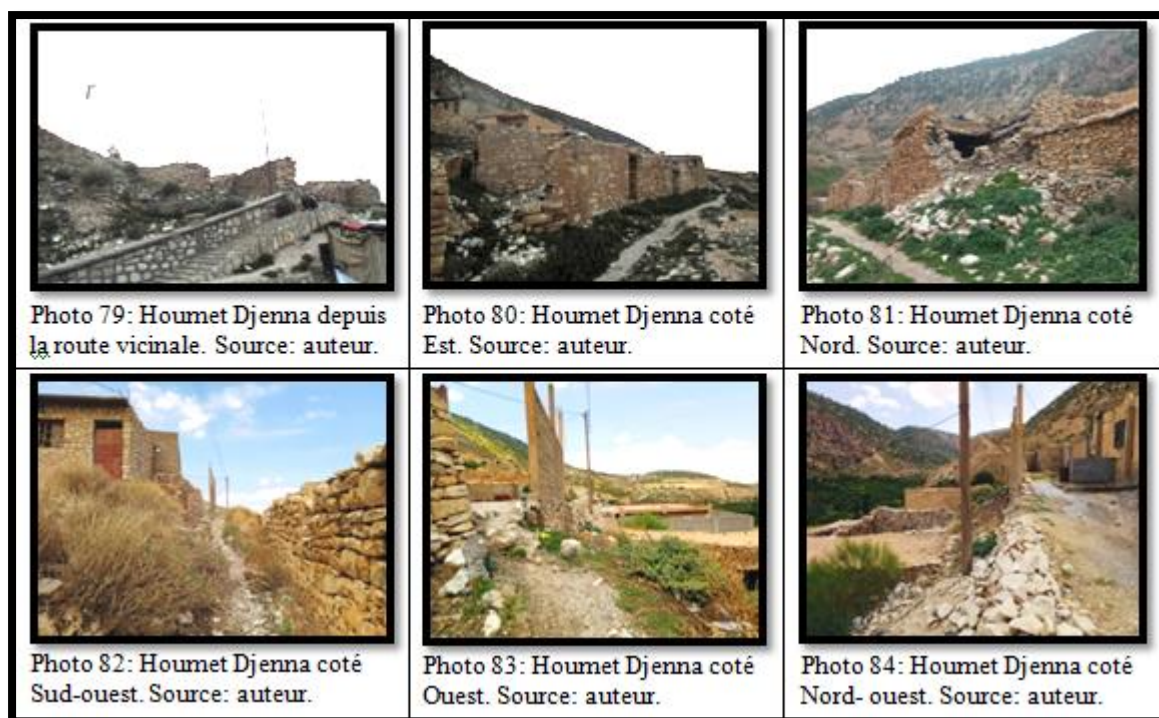


Tableau 8: Prises de photos démontrant les différentes limites de Houmet Djenna (établi en 2020).
Source auteur

2.6.2) La parcelle: est de forme bien souvent rectangulaire abritant plus d'une cour et contenant deux maisons au maximum.

- **La maison 'Daar':** Certaines maisons ont un accès commun et partagent plus d'une cour. L'ensemble des pièces s'organise dans deux ou trois 03 cotés adjacents ou opposés de la cour.
 - Les pièces 'Byout': dans une maison à une seule famille, le nombre de pièces varie entre deux (02) et trois (03). La cuisine est la pièce principale disposant d'une cheminée dans l'un de ses coins et des piliers en bois supportant son toit. La majorité des chambres sont de forme rectangulaire et de dimensions presque identiques (3m x 6m).
 - Le petit coin 'Mihadh': un espace occupant un angle perdu dans une cour, isolée visuellement par une murette et surélevée d'environ 1 m du sol dans la mesure de prévoir une fosse septique.
- **La cour:** Son nom varie selon son usage et ses dimensions.
 - Le patio 'Houch': C'est l'espace au tour duquel s'organisent l'ensemble des pièces et est précédé bien souvent par une entrée ressemblant au chicane.
 - Le parc bétail 'Bortal': C'est une grande cour destinée au bétail.

2.6.3) Étude typologique d'une parcelle 'Dar Telli' à 'Houmet Djenna':

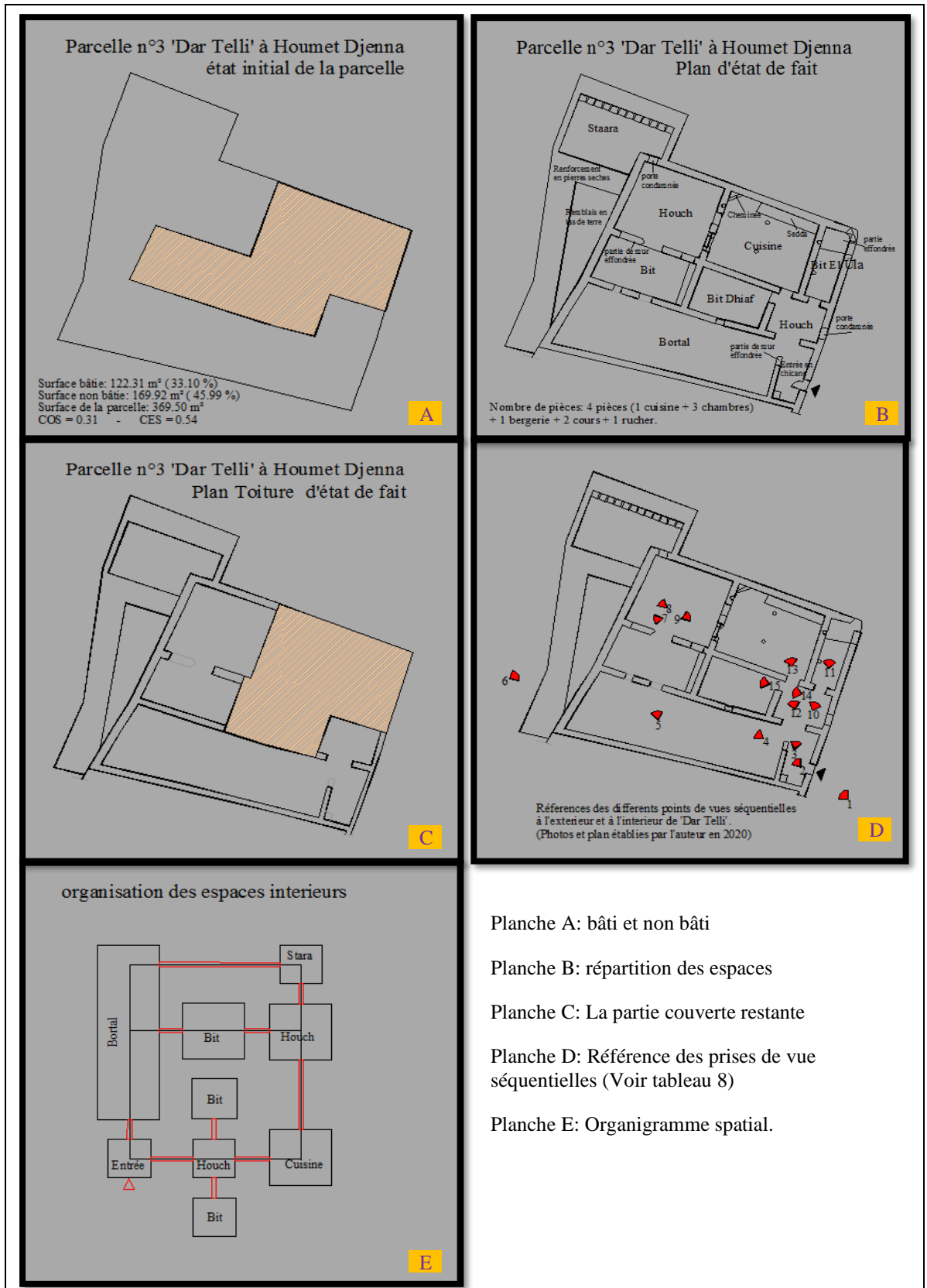


Tableau 9: Analyse d'une maison traditionnelle 'Dar Telli' à Houmet Djenna

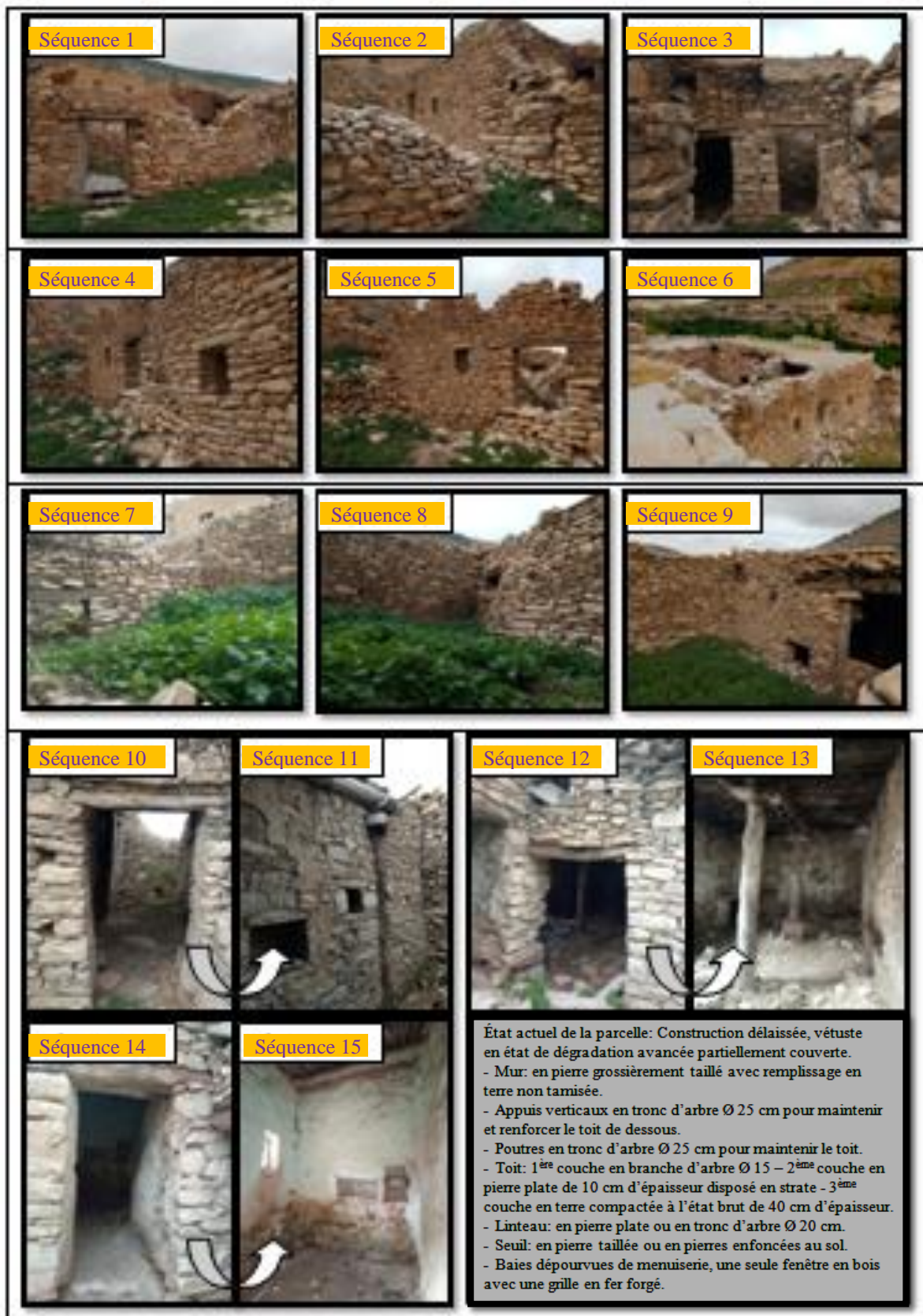


Tableau 10: Prises de vues séquentielles illustrant 'Dar Telli' (établi en 2020). Source auteur

2.6.4- Système constructif :

2.6.4-a) L'ossature: est formé de murs porteurs, piliers et poutres.

- Les murs: formés de double rangés de pierres grossièrement taillées montées en pierraille et liées entre elles à joint vif par un mortier de terre crue.
- Les piliers: des supports verticaux en troncs d'arbres écorcés d'environ 2m d'hauteur et de 25 cm de diamètre. Chaque pilier est tenu stable entre deux grosses pierres planes l'une dans la base pour assurer la verticalité l'autre au sommet pour maintenir un biseau dans le point de chevauchement de deux poutrelles.
- Les poutrelles: des troncs d'arbres écorcés d'environ 3m de longueur et de 20 cm de diamètre, disposés successivement dans le sens longitudinal au niveau des pièces contenant une cheminé, et parallèlement dans le sens transversal pour le reste des pièces.



Photo 85 (a) & Photo 86 (b): Un effondrement partiel du toit révèle ses composants et le cadre qui le supporte. Source: auteur

2.6.4-b) Le toit: est bien souvent à une hauteur de 3.15m par rapport au sol et est formé de trois couches:

- la première couche est formée de solives d'environ 3m de longueur et de 15 cm de diamètre encrées par leurs extrémités aux murs, disposées parallèlement et transversalement placées sur des poutrelles.
- La deuxième couche est formée d'un chevauchement de pierres plates d'environ 10 cm d'épaisseur.
- La troisième couche est à la base d'une masse importante de terre sèche répartie régulièrement sur toute la surface extérieure, généralement d'une épaisseur de 40 cm, damée d'une manière à assurer l'étanchéité et d'éviter l'apparition des interstices sur la surface.

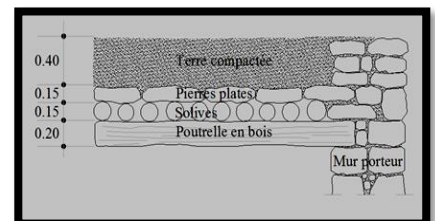


Figure35: Détail de la toiture terrasse. Source: auteur



Photo 87: rouleau de compactage en pierre pour les toitures terrasses. Source: auteur

Le toit est bordé de pierres plates disposées en strate et intercalées dans la couche de terre. La procédure de compactage demande préalablement une légère humidification du toit, puis un roulage insisté d'un tronçon de pierre cylindrique sur toute la surface. (Voir photo 102).

2.6.5- Ouvertures:

2.6.5-a) Les portes: habituellement à simple ventail, s'ouvrent vers l'intérieur, formées par l'empilement compact d'une série de panneaux de bois verticaux fixés par des traverses en bois ou en plaques de fer forgé, et sont bien souvent renforcés obliquement par deux planches. Les portes sont scellées directement dans le mur et souvent sans cadres. Leurs dimensions varient entre 0,70 et 1,00 m de largeur et 1,80 cm de hauteur.



Photo 88: Porte ouvert sur la cour. Source: auteur

2.6.5-b) Les fenêtres: leurs emplacement par rapport au mur et leurs dimensions se diffèrent d'une construction à une autre. Elles donnent sur la cour et sont par fois absentes dans quelques pièces. Une fenêtre en moyenne est de 50 cm de large sur 65cm de hauteur.

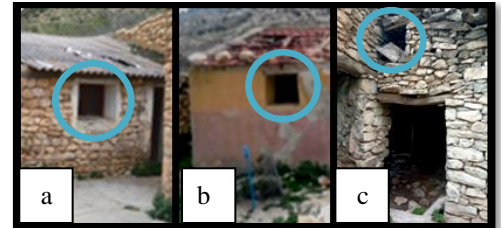


Photo 89 (a)- Photo 90 (b)- Photo 91(c): trois 03 types de fenêtres au vieux Youkous. Source: auteur(2019)

2.6.5-c) Les linteaux: sont sous forme d'une grande pierre plate fixée par ses deux extrémités, ou des morceaux de bois incorporés dans le mur, dont les dimensions varient entre 0,60 et 2,00 m, tout dépend de la largeur de la baie. Le linteau est soulagé parfois par un arc composé d'une série de pierres plates disposées verticalement sur la courbe. Voir Photo 83 (a).

2.6.5-d) Les seuils: sont réalisés en deux types, soit sous forme d'une grande pierre plane taillée et assouplie, ou composé de pierres fixées au sol par un mortier d'argile.



Photo 92 (a): linteau en bois plus arc.
Photo 93 (b): linteau en bois sur la porte et linteaux en pierre sur les fenêtres.
Photo 94 (c): seuil en pierre taillée.
Photo 95 (d): seuil en pierres fixées au sol.
Source: auteur (2019).



Photo 96 (a): Bit El Üla'.
Photo 97 (b): Laâmala.
Source:auteur (2019)

2.6.6- Les rangements:

2.6.6-a) 'Bit El Üla': est le lieu de stockage à sec de la nourriture et de la semence.

2.6.6-b) 'Laâmala': une niche encadrée par des planches de bois destinée pour le rangement de divers objets.

2.6.6-c) *Sedda*' : un socle formé par un tas de pierre et terre destiné pour le stockage en masse des sacs d'aliments et de lainage.

2.6.7- **Les cheminées**: sont destinés à la cuisson, le chauffage et la préparation de la braise pour le '**canoun**' (récipient façonné de terre cuite). La cheminée occupe un coin face ou adjacent à la porte afin d'y recevoir de la lumière directe.

2.7) *Les annexes liées aux activités économiques ancestrales :*

2.7.1- '**Esstara**' : est un rucher, abritant une série de niches 'Laâmayel' superposées construites en pierres plates encastrées au mur et contenant jadis quelques troncs d'arbre creux.



Photo 98: Rucher ancestral. Source: auteur (2020)

2.7.2- '**Zriba**' : partie au fond d'une cour partiellement couverte de petits branches d'arbres et de la terre, utilisé pour l'élevage, stockage de foin et de bois du feu.

2.7.3- '**Gricha**' : ressemble au 'Zriba' mais à toiture plus basse et de dimensions plus réduites destiné pour l'élevage et l'aviculture.

2.8) *État de fait du cadre bâti:*

2.8.1- **Les habitations**: sont généralement en état de péril, quelques unes sont rénovées, d'autres ont subit des travaux de réfection inadéquates, ce qui engendre des désordres.

État de l'habitation	nouvelle	ancienne	rénovée	restaurée	vétuste	ruine	délaissée	totale
Nombre	21	37	13	3	9	28	30	58

Tableau 11: Etat des habitations à Ras Essour et Mida. Source: auteur (2020)

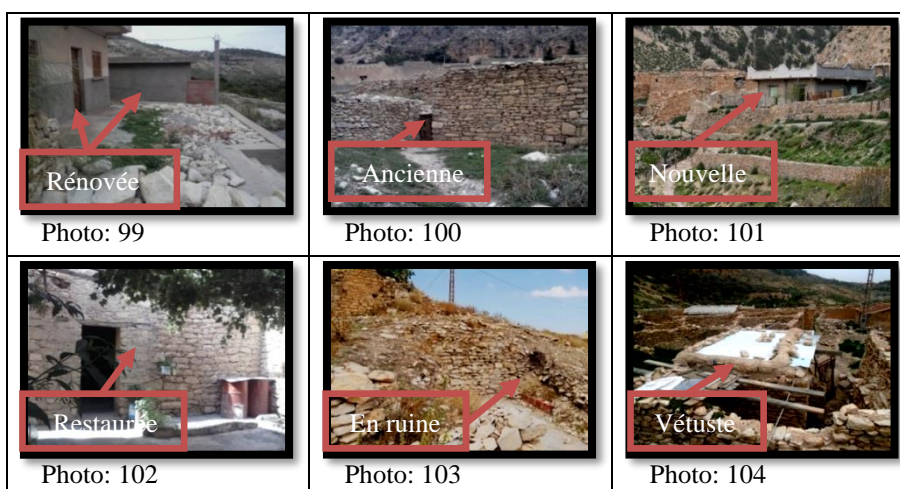


Tableau 12: Des prises de vues illustrant l'état de bâti. Source auteur (2020).

2.8.2- Les équipements : sont que se soit en état de délabrement, reconvertis ou fermés. Le tableau ci-dessous et l'illustration sont le résultat d'une constatation faite sur place par l'auteur en 2020.

Équipement État de lieu	nouvel	ancien	restauré	vétuste	en ruine	fonction
École primaire.	-	oui	en partie	-	-	Reconverti en habitation
Mosquée antique.	-	oui	oui	-	-	Fermée
Mosquée Essayeh.	-	-	-	-	oui	-
Mausolée l'Ouendi.	-	oui	-	oui	-	Délaissée
Cafétéria antique.	-	oui	-	oui	-	Vente des aliments
Cafétéria.	oui	-	-	-	-	fermée
Restaurant	oui	-	-	-	-	en service informel

Tableau 13: État des équipements à Ras Essour, Mida et à coté de Ain Essoug. Source: auteur

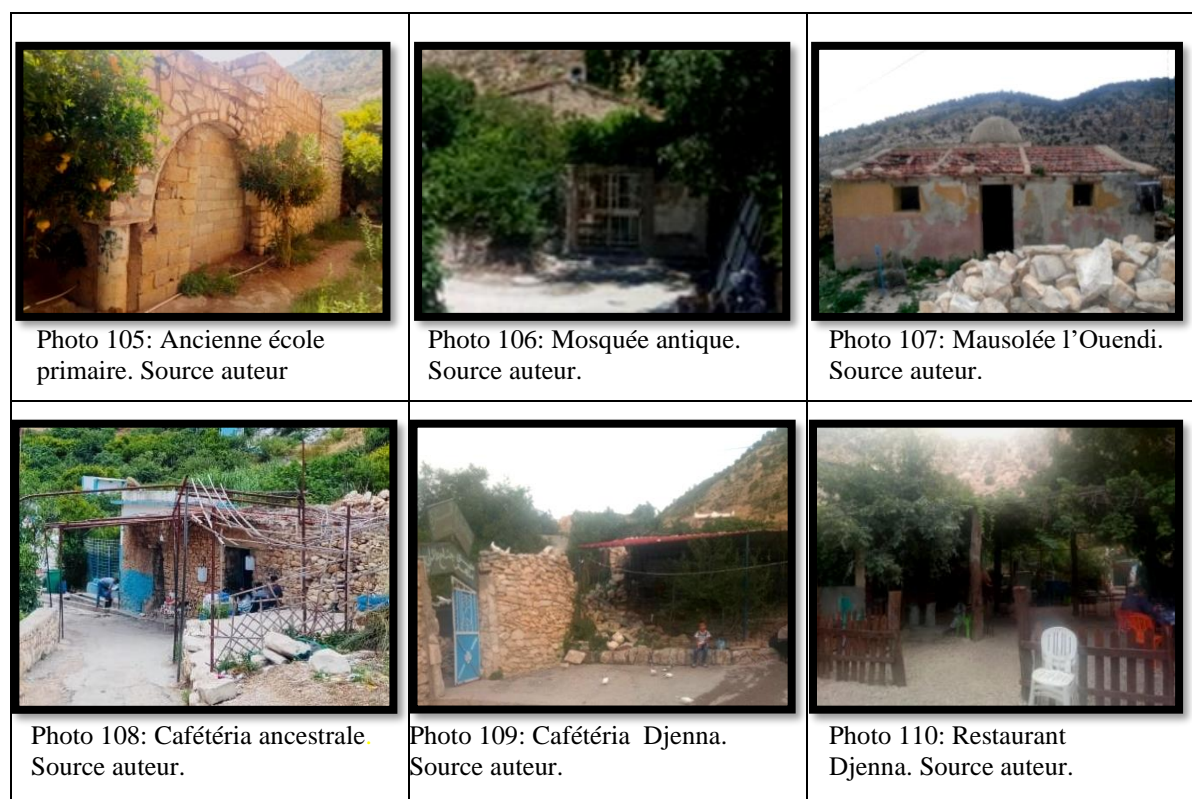


Tableau 14: Prises de vues illustrant l'état des équipements (établies en 2020). Source auteur

3) Contexte historique et patrimonial :

Nous avons fait une recherche sur cette région à travers diverses sources liées à l'histoire, à la géographie, à l'archéologie et aux groupes ethniques, sur la base des textes : (lettres, livres, magazines), illustrés : (archives photographiques, photographies aériennes, fouilles) et audio: (interviews). Nous avons essayé de regrouper les informations, les ordonner chronologiquement et les classer par corpus. Nous avons constaté qu'il existe de nombreux signes indiquant l'authenticité de cette région tandis que d'autres sont encore mystérieux à ce jour, faisant de cette région un aimant pour les chercheurs savants et une intention curieuse.

3.1- Le caché Aurassien dans l'architecture vernaculaire de vieux Youkous:







 <p>Photo 111: Maison traditionnelle à Ghoufi. Source: LEBSIR Abdelouahab</p>	 <p>Photo 112: Maisons traditionnelles au vieux Youkous. Source: Auteur</p>
 <p>Photo 113: Cour et toiture terrasse d'une maison à Ghoufi . Source: A. LEBSIR</p>	 <p>Photo 114: Couret toiture terrasse d'une maison au vieux Youkous. Source: Auteur</p>
 <p>Photo 115: Mur d'une maison en ruine à Ghoufi. Source: A. LEBSIR</p>	 <p>Photo 116: Mur d'une maison en ruine au vieux Youkous. Source: Auteur</p>

Tableau 15: Mur d'une maison en ruine à Ghoufi. Source: A. LEBSIR

B) FORCES ET FAIBLESSES DU SITE DE VIEUX YOUKOUS

1) **Forces**

1.1) Contexte patrimonial

- Paysage naturel: rapport psychologique, bioclimatique, scénographique par la présence des lignes paysagères distinctes, des différents vues panoramiques et d'ambiances (sonore, visuelle, olfactive et tactile) changeantes et diversifiées.
- Paysage urbain: la forme urbaine a un rapport:
 - Historique (ancien centre de bourgade),
 - Socio-culturel (découpage en fraction, mode de vie ancestral),
 - Économique (activité artisanale et activité agricole);
 - Topographique (parcelles et accès, cheminements et organisation des îlots, tout s'adapte au relief);
 - Bioclimatique et écologique (architecture vernaculaire, introversion, orientation ; matériaux de construction à l'état brut et recyclage maximum de déchet).

1.2) Contexte humain

- Une population sédentaire attachée au sol, conservatrice, accueillante, courtoise; ouverte à la culture et la modernité.
- Une population bosseuse, autodidacte, jeune et active; ambitieuse.

1.3) Contexte économique

- Présence des ressources naturelles in situ (eau, végétation, gisement en pierre et gravier)
- Produits d'élevage (ovin, bovin et caprin), en plus l'aviculture et l'apiculture.
- Produits bio d'arboriculture, pépinière et potagère.
- Produits naturellement traités (séchage, conservation, semence et compostage).

1.4) Contexte touristique

- Présence des atouts touristiques (spécificité du milieu naturel et sa diversité, la réputation de la zone et son attractivité, projet d'investissement touristique partiellement réalisé; en plus des projets à Hammamet tel que le bain thermal Essalihine ; le centre régional des moudjahiddines pour la prothèse des membres ; marché et locaux de commerce ; projet d'hôtel de 20 lits programmé).

1.5) Contexte institutionnel

- Classement du village de Youkous en tant qu'un paysage naturel.
- Classement de la région de Youkous en ZET (Zone d'Expansion Touristique).

- Recommandations de la SDAT (Schéma Directeur d'Aménagement Touristique).
- Attention concurrentielle des investisseurs.
- Formation universitaire et professionnelle en patrimoine.
- Formation professionnelle dans le domaine touristique (art culinaire traditionnel et moderne, travaux d'artisanat, hôtellerie...)
- Évènements nationaux marqués par les festivités et animations culturelles et sportives: (journée de livre et de théâtre, de fantasia, randonnées...).
- Recherches et découvertes scientifiques ainsi que les excursions pédagogiques et celles organisées par des clubs d'amateurs.

1.6) Contexte équipement et infrastructure

- Présences des équipements de proximités (salle de soin, salle de prière, école primaire).
- Unité d'embouteillage des eaux minérales, projet touristique existant et l'ex école primaire, mausolées et cimetières.
- Présence de la route vicinale et des itinéraires, ligne de moyenne tension, conduites d'AEP.

2) Faiblesses

2.1) Contexte patrimonial

- Paysage naturel : dégradation des piémonts de collines et les itinéraires par l'effet de l'érosion. Démolition des séguias, des vergers et des broussailles par les eaux des crues.
- Épuisement des ressources d'eaux par l'installation excessive des salles de pompage qui a un effet néfaste sur l'irrigation.
- Paysage urbain: le désordre provoqué par l'usage du béton dans la construction au détriment de ce qui est ancestral et l'introduction des matériaux inadéquats dans les travaux d'entretien que ce soit de point de vue caractéristiques physiques, textures ou couleurs.

2.2) Contexte humain

- Population marginalisée, dépourvue de soutien moral et matériel, ce qui a engendré la perte progressive des bonnes qualités ancestrales tel que les entraides et la solidarité.
- En l'absence d'une loi protégeant cette région, ses utilisateurs et ses ressources, compte tenu de la conjoncture actuelle ; des signes inquiétants indiquent la possibilité d'un détachement social probable qui commence à se profiler dans l'horizon, par la pratique des activités informelles, la concurrence odieuse et l'abus foncier.

2.3) Contexte économique

- Épuisement des ressources d'eaux et son effet néfaste sur l'irrigation par l'installation excessive des salles de pompage.
- L'élevage du bovin dans cette région est strictement déconseillé par les biologistes, en mesures d'hygiène et aux effets bactériologiques pouvant contaminer la nappe phréatique.
- L'élevage du caprin est indésirable par la conservation des forêts due à son effet ravageant des broussailles.
- L'apiculture n'est pas recommandée au sein d'une zone peuplée et touristique pour des raisons sécuritaires.
- L'activité commerciale informelle a un effet négatif sur les contributions fiscales.

2.4) Contexte touristique

- Milieu naturel vulnérable à la pollution et à la détérioration provoquée par l'homme.
- La dernière étude établie dans le cadre de l'aménagement d'une ZET a frappé contre le mur toute suggestion de la préservation du patrimoine urbain existant.
- Le projet d'aménagement de la ZET est dépourvu de tout raccordement fonctionnel avec Les équipements existants à Hammamet tel que le bain thermal, le centre régional de cure des moudjahiddines ainsi que l'hôtel programmé de 20 lits.

2.5) Contexte institutionnel

- L'aspect architectural et urbain est fortuitement omis en termes de classement de village de Youkous en tant que paysage naturel.
- Toutes les opérations de classement ont été supervisées par la direction du tourisme, y compris les projets touristiques, tout en négligeant l'aspect socio-culturel et historique de la zone ainsi que le développement rural intégré.

Conclusion :

En ce qui concerne la mise en évidence des forces ou des faiblesses qui caractérisent ou se rapportent à la région de Youkous, c'est afin de donner une motivation plus forte pour son développement et remplir certaines lacunes ou les éviter. Malgré tous les facteurs néfastes qui affectent négativement le vieux Youkous, elle reste toujours la destination la plus favorable aux habitants de Tébéssa et les régions limitrophes. Pour ce qui est de force ou de faiblesse caractérisant ou ayant rapport avec le vieux Youkous, sont des facteurs qu'on devrait les maintenir ou les développer.

Sixième chapitre:

ANALYSE DES CAS DE FIGURES ET RECOMMANDATIONS

- A) ÉTUDE COMPARATIVE DES CAS DE FIGURES:
- B) RECOMMANDATIONS

Introduction:

Après avoir analysé le site d'intervention, nous pouvons conclure qu'il présente beaucoup d'aspects physiques et humains, qui ont rapport avec son authenticité, sa valeur patrimoniale et ses atouts touristiques; nécessitant une mise en valeur dans le cadre d'un projet intégré. Pour permettre leur mobilisation, il est nécessaire d'adopter une stratégie globale s'inscrivant dans la problématique du tourisme de montagne et le développement rural durable. Pour ce faire nous proposons les actions à mener dans le cadre d'un projet urbain global. La stratégie entreprise doit s'opérer, en prenant en considération les différents critères du site, simultanément; n'occultant ainsi aucun aspect de la programmation; ayant rapport avec l'aspect paysager et urbain, fonctionnel et socio-économique, et enfin culturel.

La mise en œuvre d'un véritable projet urbain global s'articulant autour plusieurs enjeux. Mais avant d'instaurer des recommandations, il est très utile de savoir la gestion du patrimoine en Algérie et ailleurs, ce qui est le cas de figure choisi de la Casbah d'Alger, et qui reflète la situation politique et urbaine actuelle envers notre héritage. A titre comparatif, on a choisi l'exemple d'Athènes Grèce, la médina de Kairouen Tunisie.

A) ÉTUDE COMPARATIVE DES CAS DE FIGURES:

Nous essayerons dans le tableau ci-après de comparer les différentes données des deux exemples étrangers par rapport à celui de la Casbah d'Alger afin d'arriver à constater les insuffisances en matière de stratégies et outils législatifs pour ce dernier:

Les différents donnés du projet.	Cas d'Athènes Grèce Patrimoine matériel	Cas de Kairouan Tunisie Patrimoine matériel	Cas de la Casbah d'Alger Patrimoine matériel et immatériel
Stratégie et politique d'intervention	Mise en place d'une politique d'intervention légitime sur les centres historiques qui se base sur l'implication du pouvoir public.	Stratégie basée essentiellement sur la sensibilisation des citoyens	Une profonde volonté par certaines associations et individus, mais qui n'est pas encouragée par l'État, ni orientée par une politique d'intervention efficace.
Outils de planification et de gestion	Présence d'outils de planification, de gestion, et de suivi.	Outils de planifications fixés et réglementés à base de concertation des différents acteurs pour la prise de décision.	Les outils de gestion du patrimoine sont présents théoriquement mais qui ne sont pas appliqués réellement, le PPSMVSS par

			exemple ne couvre que quelques centres historiques au niveau national.
programmes	Il existe des programmes qui couvrent tous les Biens patrimoniaux avec respect des spécificités de chaque cas particulier.	Un ensemble de projets riche et varié inscrit dans la promotion du patrimoine, financés par la banque mondiale.	Interventions légères, et ponctuelles, dues essentiellement au cadre juridique non renforcé ni réglementé.
Acteurs	Plusieurs acteurs dont les interventions se complètent.	Acteurs à l'échelle nationale et demande de l'aide à l'échelle internationale (UNESCO)	Associations, mais qui ne sont pas nombreuses vu le manque de l'activité de sensibilisation.
Financement	Le projet est financé essentiellement par l'État avec l'aide de l'union Européenne.	L'État Tunisien a fait appel à la banque mondiale pour financer le projet.	Le projet sera financé par la société civile, par des promesses de don, et organisation de journées de volontariat, mais qui reste insuffisant pour le démarrage des travaux.

Tableau 16: Comparaison entre les différentes stratégies appliquées dans les trois exemples.
Source: Mustapha Nasri, (2006), p.03 à 25,

L'ensemble vivant de la Casbah d'Alger, un quartier historique inscrit depuis 1992 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité, révèle jusqu'à nos jours l'état désastreux et énuieux qu'a connu le patrimoine en Algérie, ce qui nécessite une opération forte et sérieuse pour le sauvegarder, basée sur la sensibilisation, la synergie, et la bonne volonté.

Le choix de ces exemples ne vise pas les opérations d'intervention en terme de leurs procédures techniques, car chaque cas est spécifique; mais notre but est de projeter cette situation sur notre cas d'étude pour révéler les défaillances et clarifier les défauts dans la gestion du patrimoine de point de vue législatif et financier ainsi que les acteurs impliqués.

B) RECOMMANDATIONS:**I) - Enjeux - Objectifs – Actions:****1.1) Enjeu patrimonial :****1.1.1) Contexte naturel:**

Objectif 1: Protection du site contre l'érosion, chutes de pierres, pluies torrentielles et inondations.

- **Action 1:** Faire une étude de vulnérabilité hydrique de la zone.
- **Action 2:** Faire mobiliser la conservation des forêts et la DAS pour l'emploi des jeunes dans le domaine forestier.

Objectif 2: Remise en état des forêts, des cheminements et des canaux d'irrigation.

- **Action 1:** Utiliser les chutes de pierres et du gravier formés par la désagrégation des piémonts de collines, comme un gisement alternatif in situ en faveur de ces opérations.
- **Action 2:** Créer des amortisseurs en gabion et prévoir des diguettes ou des fosses pour la retenue des eaux superficielles et leur usage dans l'irrigation.
- **Action 3:** Réhabilitation des séguias.

1.1.2) Contexte urbain:

Objectif 1: Gestion administrative du patrimoine urbain

- **Action 1:** Classer Youkous en zone protégée.
- **Action 2:** Mobiliser la commune et les acteurs sociaux ainsi que tout les organismes concernés.
- **Action 3:** Organiser des outils d'intervention et définir la procédure à engager.
- **Action 4:** Faire appel aux experts en patrimoine pour bénéficier de leurs méthodes, techniques et compétences professionnelles en terme de la restauration et à la réhabilitation et transmettre les connaissances aux apprentis.
- **Action 5:** Assurer le relogement provisoire des habitants vers des constructions préalablement rénovées en attendant l'amélioration de l'état de leurs logements.

Objectif 2: Gestion technique du patrimoine urbain

- **Action 1:** Faire un inventaire rigoureux sur toute la région.
- **Action 2:** établir un plan parcellaire définissant les limites de chaque propriété.
- **Action 3:** Régler la situation foncière de chaque propriété.

- **Action 4:** Établir un cahier de santé de chaque construction basé sur un diagnostic technique exhaustif (opération de curetage).
- **Action 5:** Faire un programme d'intervention selon la nécessité et l'état d'urgence (cour, moyen ou long terme).
- **Action 6:** Viabiliser le chemin vicinal (accès mécanique au village).
- **Action 7:** Aménager le front du chemin vicinal.
- **Action 8:** faire articuler les deux entités du village par un aménagement intégré.
- **Action 9:** Améliorer les parcours des randonnés et créer des stations relais pour la sécurité des visiteurs.
- **Action 10:** Introduire le système TIC pour créer une meilleure plate forme technologique en faveur des utilisateurs.

Objectif 3: *Gestion financière du patrimoine urbain*

- **Action 1:** encourager l'auto réhabilitation pour minimiser le coût d'intervention.
- **Action 2:** Organiser le partenariat avec les acteurs sociaux de l'habitat et les bailleurs pour traiter les situations d'habitat et les besoins spécifiques en matière de financement.
- **Action 3:** faciliter l'insertion sociale et professionnelle, des habitants vivant dans des conditions difficiles par l'offre d'activités sociale et solidaire.

Objectif 4: *Revalorisation urbaine, par l'intégration urbanistique en matière de l'architecture vernaculaire, des paysages et de l'environnement naturel.*

- **Action 1:** intégrer le savoir-faire ancestral dans le domaine de la construction.
- **Action 2:** Encourager à l'utilisation des matériaux locaux et l'introduction de la tuile et la brique de terre cuite, comme une solution alternative pour la réalisation des toitures.
- **Action 4:** Insérer des petits équipements à l'intérieur des groupements par la réalisation de certaines parcelles ou constructions récupérées.
- **Action 5:** Faire un revêtement des chemins afin d'améliorer le cadre de vie de la population.
- **Action 6:** Traiter les situations des différents réseaux par la réalisation des réseaux d'éclairage public, ligne électrique basse tension, gaz de ville; télécommunication; AEP et assainissement.

Objectif 5: *Intervention sur les constructions vétustes*

- **Action 1:** Rénover les constructions précaires selon le taux de dégradation.
- **Action 2:** Faire une réhabilitation lourde pour des habitations vétustes.

- **Action 3:** Réhabiliter quelques parcelles en constructions récupérées, par l'insertion de quelques équipements à l'intérieur des groupements.
- **Action 4:** Reconvertir la Zaouia 'Louendi' en une école coranique tout en préservant le lieu funéraire et de rite.
- **Action 5:** Reconvertir l'ancienne école primaire: (La salle de classe en une salle polyvalente), (La cantine en un siège pour les associations), (le logement de fonction en une agence touristique).
- **Action 6:** Reconvertir les six lots composant 'Houmet Djenna' en ateliers d'artisanat: Tissage et lainage, fourniture en bois et roseau, maroquinerie; poterie; peinture et sculpture; en plus un local des produits bio à base des plantes médicinales.

1.2) *Enjeu mobilité:*

Objectif 1: La mise en place d'une plate-forme mobilité

- **Action 1:** attribuer des moyens de transport scolaire et en commun pour lutter contre l'exode rural.
- **Action 2:** De même, des réflexions sur les liaisons entre les sites touristiques, sur l'intérêt de réaliser des pistes cyclables, et accessible par les randonnés et même favorable pour le déplacement sur les dos des bêtes.
- **Action 3:** Recenser le déficit en matière de transport.
- **Action 4:** Réduire le flux mécanique car la majorité se déplace par voiture.
- **Action 5:** Économiser les frais de transport par la participation au désenclavement de la région, assurer l'accès aux services à l'ensemble des habitants et développer les systèmes alternatifs de déplacement.
- **Action 6:** Mobiliser la Direction du Transport, l'APC, La Direction d'Education; la Direction du Tourisme, et les acteurs économiques et sociaux.
- **Action 7:** Lever les freins aux problèmes de mobilité pour les pauvres et les cas d'invalidité.
- **Action 8:** Adapter les structures scolaires en introduisant le système de demi-pension, pour assurer un accueil de qualité pour les élèves arrivant de la zone éparsée.
- **Action 9:** Prévoir le transport par minibus.

- **Action 10:** Créer une ligne de transport des touristes par des caliches à travers la piste (Draa El Hammam – Youkous).

1.3) Enjeu plate-forme tourisme:

Objectif 1: Amélioration de L'infrastructure touristique:

- **Action 1:** Introduire la formation professionnelle: (artisanat, art culinaire, commerce; parapharmacie; hygiène; sécurité et sauvetage; guide touristique; travaux d'entretien; transport; techniques d'entraide ancestrales dans le domaine de construction traditionnelle et de l'artisanat;
- **Action 2:** Créer des gîtes ruraux au niveau des vergers.
- **Action 3:** Améliorer de l'offre de service au profil des touristes.
- **Action 4:** Protéger l'écosystème et améliorer la biodiversité.
- **Action 5:** Préserver les ressources naturelles.
- **Action 6:** Introduire le marketing dans la revalorisation des atouts touristiques.
- **Action 7:** Mettre en œuvre les instructions de la SDAT, considérées comme un outil systématique de développement du tourisme.
- **Action 8:** Faire intégrer le projet d'investissement touristique existant dans l'aménagement de la ZET, en plus préserver l'authenticité du tissu traditionnel.

1.4) Enjeu facteur de durabilité:

Objectif 1: Projet global intégré à l'échelle territoriale

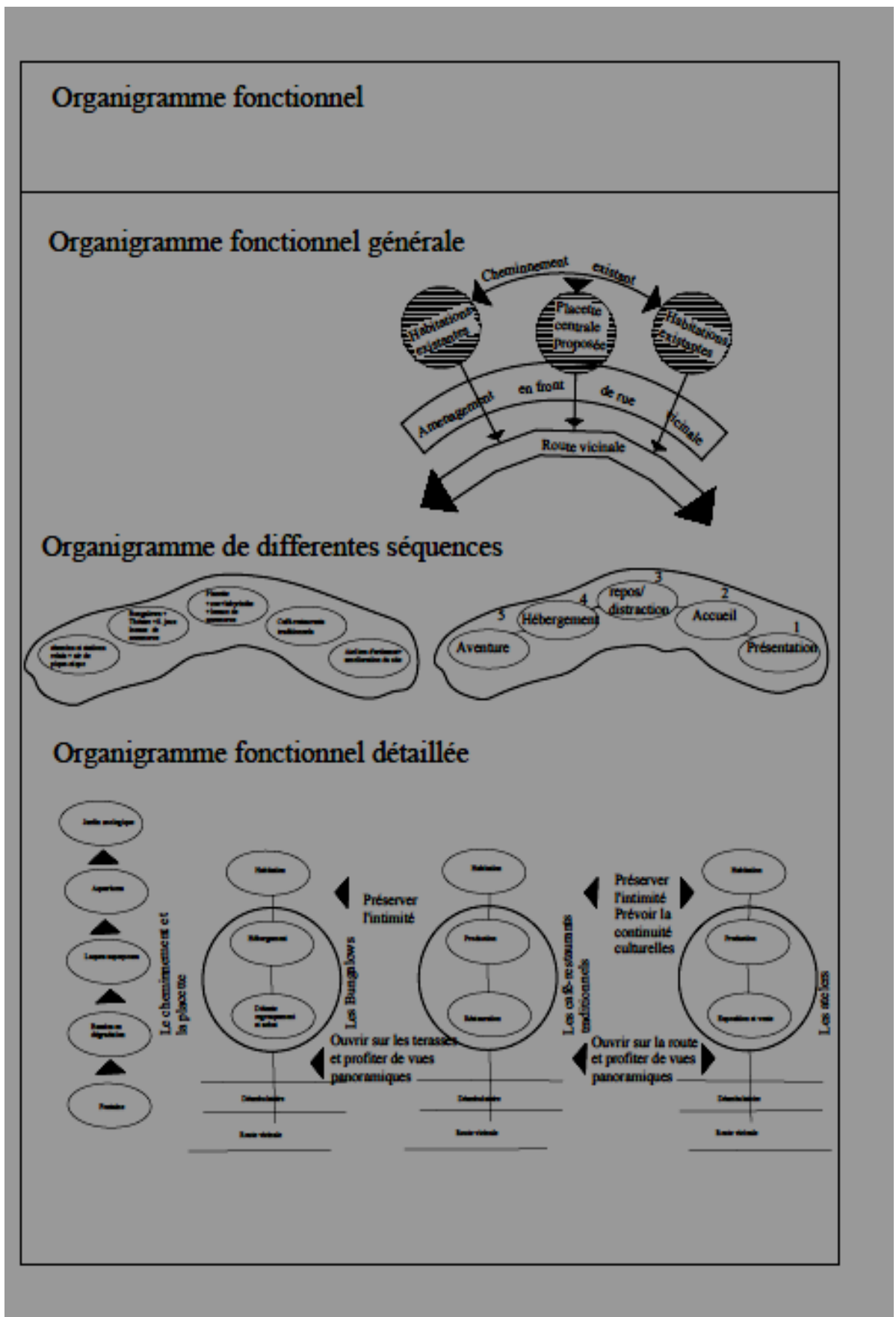
- **Action 1:** impliquer les différents secteurs concernés y compris l'engagement fort de l'état.
- **Action 2:** faire motiver les acteurs sociaux et économiques en se basant sur la synergie; la concertation, la temporalité et la planification.
- **Action 3:** Élaborer d'un plan d'étude global et détaillé pour l'ensemble de la région, tout en évitant tout type d'intervention ponctuelle ou isolée.

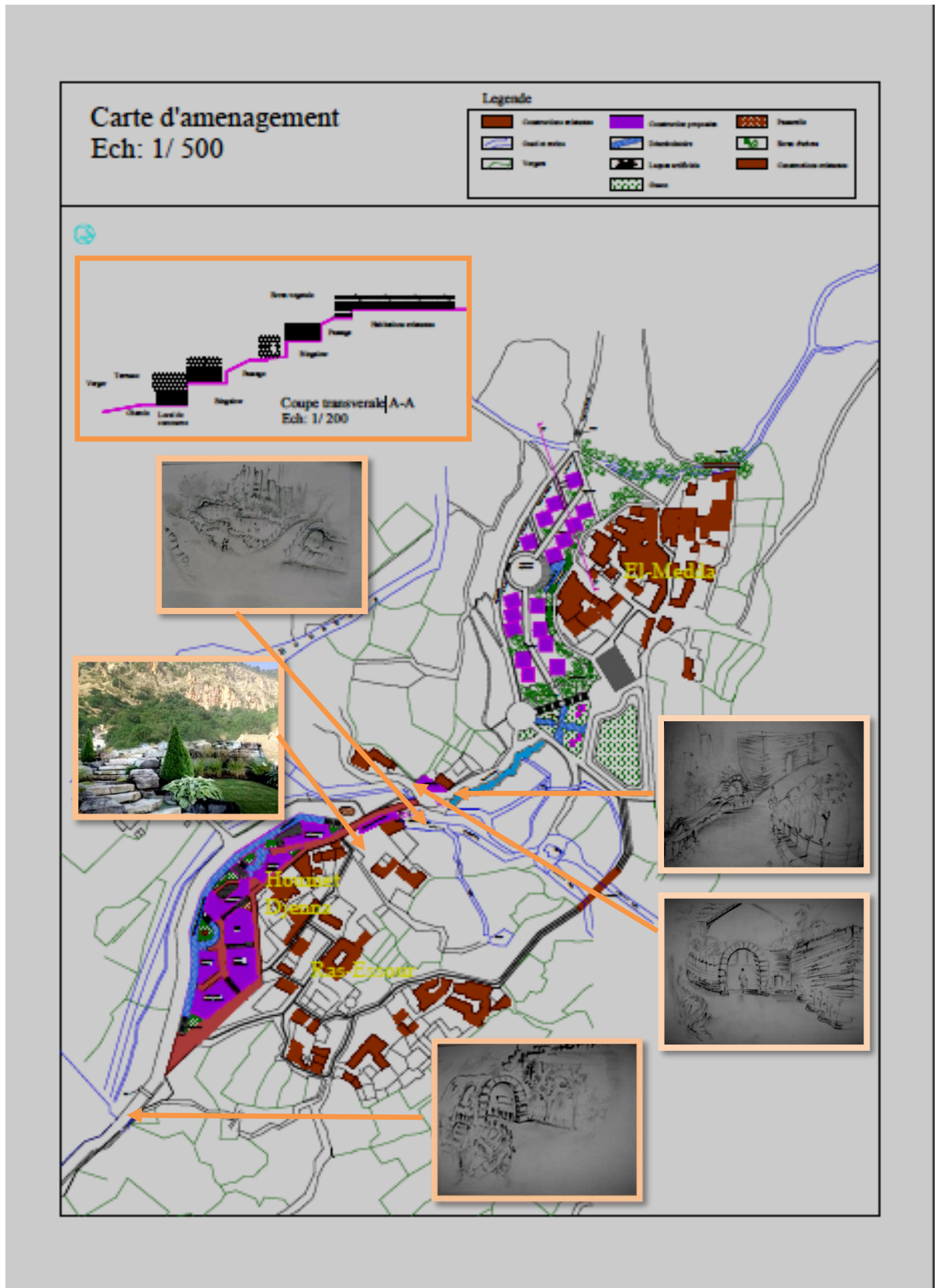
Objectif 2: Développement social, spatial et économique

- **Action 1:** utiliser l'espace public avec équité et économie.
- **Action 2:** Inciter les acteurs financiers d'investir dans le domaine immobilier, artisanal et touristique.

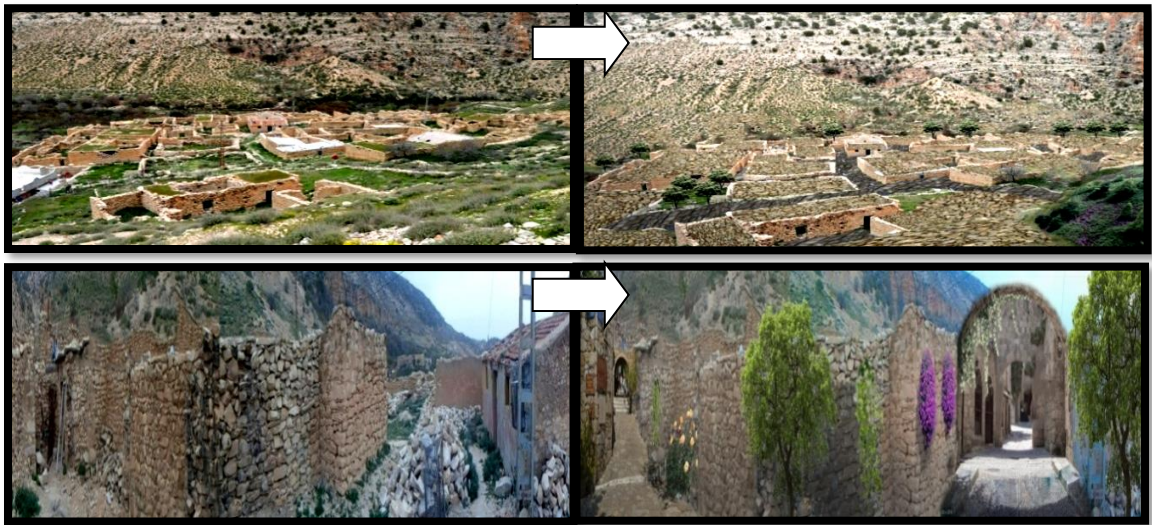
- **Action 3:** Prévoir la mixité urbaine (diversification fonctionnelle), qui comprend les logements, les équipements, l'aménagement urbain; ainsi que les espace destinés aux activités touristiques.
- **Action 4:** Prendre en compte le savoir faire ancestral, afin de préserver le patrimoine culturel et l'intégrer dans le volet touristique et le développement local.
- **Action 5:** optimiser l'usage du foncier et préserver les ressources pour la génération future.
- **Action 6:** Mettre en place des ateliers d'artisanat dans le cadre du développement rural durable, en dépendance des matières premières et produits locaux disponibles dans la région.

2) Scénario:





Intervention sur le tissu traditionnel de 'Mida'



Intervention sur la place du marché



Intervention sur la mosquée et sa place



Intervention par traitement paysager et petits ouvrages



Intervention par reconversion de 'Dar Telli' en un atelier de tissage et lainage et des fournitures en bois et roseaux.



Conclusion:

Nous avons expliqué la stratégie d'intervention par la démarche du projet urbain sur notre cas d'étude et quels sont les piliers adoptés pour son succès à tous les niveaux. Nous avons démontré que son succès dépend essentiellement de l'adoption du principe de participation de différents acteurs compétants, d'interaction à une échelle globale de différents secteurs impliqués; d'adaptation aux différents conditions et échanciers programmés. Nous avons également signalé que le succès de cette stratégie est fondée sur la conciliation, la concertation et la transparence, ainsi que le respect des outils législatifs y afferent. Sa dualité est liée à l'amélioration du tissu traditionnel existant et satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

CONCLUSION GENERALE:

Ce que nous avons tenté de démontrer tout le long de ce travail est que les définitions et de clarifications qui servent principalement la partie théorique sont choisies avec précision et en relation avec le sujet choisi.

La définition des établissements humains vernaculaires urbains et ruraux n'est pas introduite au hasard, mais plutôt pour la projeter sur le tissu traditionnel de vieux Youkous étant le premier noyau urbain de la ville de Hammamet, là où se réunissent plusieurs critères caractérisant les anciens Ksours de point de vue forme et génèse, éthnologie et rite, topographie et rural,...etc. De même, leurs similitudes dans le sort inévitable qui leur est arrivé du fait de la création aléatoires de nouveaux groupements pendant la période coloniale, ce qui engendre leur marginalisation, là où l'exode rural est le résultant de l'absence de justice sociale comme facteur principale et la tendance à la modernisation comme facteur secondaire.

Quant à l'incorporation du patrimoine dans cette recherche, c'est d'expliquer son concept, ses types, sa valeur et la question de sa préservation, en mentionnant les acteurs responsables de sa gestion, sa protection, et le financement des opérations d'intervention y afférent, ainsi que les procédures de son classement et son inscription. Le but est de jeter la lumière sur le classement du village de Youkous en tant qu'un paysage naturel et révéler l'omission de son contexte historique, urbain et architectural, susceptibles d'être pris en considération. Faute de quoi, en l'absence des lois le protégeant, pourra entraîner des répercussions négatives, en terme de sa protection contre tout aléas naturels et décisions fortuites; qui est le cas du projet d'aménagement de la ZET et l'étude type de logement rural qui n'a aucun rapport avec les spécificités de cette région.

Concernant l'adoption d'une stratégie du projet urbain, basée essentiellement sur la concertation, l'interaction et la synergie, une étude approfondie et une adaptation progressive aux diverses conditions politiques et économiques et de sécurité sociale. Pour notre cas d'étude, une urbanisation limitée au niveau de l'agglomération de chef lieu de la commune, des décisions hâtives suivies par des opérations urgentes en l'absence de concertation dans la mise en œuvre de leurs programmes d'action, ont conjointement engendré des défaillances et des abus, l'exemple des problèmes qui ont déjà commencé à se profiler à l'horizon à travers des émeutes et de sabotage affectant l'unité des eaux de source 'Youkous'. C'est pour quoi, il est très indispensable de suivre une stratégie, étant une nouvelle alternative venue de corriger le chaos urbain et paysager et ayant la seule l'habilité de traiter de nombreux problèmes.

Quant à la partie analytique établie, elle avait pour objectif de présenter le cas d'étude de vieux Youkous selon plusieurs aspects liés à l'objet de recherche, en mettant en évidence ses différentes propriétés physiques et naturelles, ces caractéristiques urbaines, architecturales et humaines, en tenant compte son authenticité. La synthèse de cette dernière, nous avons retenus les forces et les faiblesses du site afin de les traiter en fonction des enjeux y afférent.

Enfin, sur la base de toutes les clarifications et projections, par rapport aux exemples que nous avons choisis, nous avons abordé divers aspects importants liés à l'étude de cas. Revenons plus tard sur la perspective que nous voyons à la mesure de la région avec ses diverses données. Nous avons formulé sous forme de recommandations par lesquelles nous avons fixé les objectifs et les processus qui lui étaient confiés. Par la suite nous avons proposé certaines idées appuyées par la manière de les concrétiser sous forme d'actions.

Au final, nous avons répondu à la problématique soulevée au début de la recherche, avec la validité de son hypothèse. De ce fait, nous avons conclu ce qui suit:

Afin d'intervenir sur le tissu traditionnel de vieux Youkous par la démarche du projet urbain, il est très indispensable de préparer préalablement une plate-forme adaptée à cela. Nous avons pris l'initiative de s'engager dans une expérience tout en passant par les procédures suivantes:

- Démontrer l'authenticité de cette région à travers son histoire, les spécificités archéologiques des ruines localisées dans ses alentours, ses groupes ethniques et les différentes fractions sociales, activités et genre de vie ancestrales, sa forme urbaine et sa genèse ; l'évolution morphologique de son tissu traditionnel ; la typomorphologie de son architecture vernaculaire ; compte tenu de son paysage rural.
- Démontrer sa biodiversité, son climat frais, sa richesse en sources hydriques ; son paysage naturel et vues panoramiques ; sans oublier de dévoiler les problèmes menaçant ce patrimoine naturel ;
- De macro au micro, le projet à son échelle territoriale car l'intervention va mobiliser plusieurs secteurs et organismes ; par la sensibilisation et l'appel à une synergie sociale et institutionnelle pour l'implication des différentes compétences, du professionnalisme, par la mise en contact avec des experts, des docteurs d'état et des spécialistes en leurs domaines ; par l'interaction des différents secteurs (la DUAC de Tebessa, SUAC de Bir Mokadem, APC de Hammamet ; Les Directions de(s) (Culture; Tourisme; Hydraulique; Agriculture; Travaux publics; Environnement), Bassins et Ressources Hydriques de Tébessa, la Conservation des Forêts, l'Emploi des Jeunes, Le domaine et le Cadastre ; en plus ; les acteurs sociaux présentés par des docteurs enseignants de l'université de Chikh Laarbi Tébessi des différents départements de

Biologie, Hydraugéologie et sidémentation, Aménagement urbain et cel de l'Architecture. Le Centre de Formation Professionnelle, l'OGEBEC, la SNDL... ;

- Basée sur le volet socio-économique en révélant le mode de vie de la population, leur répartition en tranches d'âge et leurs occupations, tout en proposant des projets rentables s'adaptant avec leur milieu rural, à la vocation touristique de la zone ; sur la temporalité (opérations réparties en échancier selon les scénarios proposés) ; sur la concertation publique en intérogeant les citoyens à travers un questionnaire ;
- En plus, basée sur la durabilité en prenant en considération la génération future par la protection des ressources et en économisant le foncièr dans la proposition d'aménagement et la reconversion des parcelles récupérées en équipements.
- Sans oublier le respect de l'harmonie du paysage environnant de point de vue couleur et texture naturelles, par le choix judicieux des matériaux de construction tel que la brique de terre cuite comme solution alternative pour la réalisation des toits et des systèmes constructifs, des matériaux d'entretien adéquats recommandés par des experts; des traitements artistiques paysagers dans l'aménagement des espaces publics.
- Opter à la modernisation et la mixité urbaine en introduisant des ateliers d'artisanat et des restaurants traditionnels dans le tissu ancien en préservant le facteur d'intimité, d'introversion et de l'hierarchisation spatiale et le découpage ancétral ; à la revalorisation de l'espace public 'la place du marché' et sa célèbre fontaine ; sans omettre les espaces de circulation et enfin l'aménagement du front de la route vicinale, étant depuis l'antiquité l'artère principale de liaison et de passage, en la donnant l'aspect d'un déambulatoire traversant la place du marché.

Pour conclure ce memeoire de recherche, nous pourrons dire que l'intervention sur un tissu traditionnel tel que notre cas d'étude necessite un diagnostic precis pour avoir un resultat precis, car chaque projet urbain a ses specificités en tenant compte de son environnement, de ses utilisateurs ; les intervenants et la politique du pays dans ce domaine très important.

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Facteurs d'emplacement et facteurs de situation.....	p1
Figure 2 : Le Malkaf et le bassin d'eau, un système de rafraîchissement.....	p7
Figure 3 : Le puits canadien classique.....	p8
Figure 4 : Textile.....	p8
Figure 5 : Tissu des cellules.....	p8
Figure 6 : Tissu urbain dense de Beyrouth Liban.....	p10
Figure 7 : Tissu urbain lâche composé de barres et de tours.....	p10
Figure 8 : Le rognage du quartier des Sablons à Neuilly en France.....	p10
Figure 9 : Centre ville Swaru Sienne Italie.....	p11
Figure 10 : Vue aérienne de Bruges.....	p12
Figure 11 : Plan de Bruges.....	p12
Figure 12 : le tissu traditionnel de la médina de Ghardaïa.....	p13
Figure 13 : Organisation schématique de la Médina.....	p14
Figure 14 : Organisation des constructions à Haourireth, Ghoufi.....	p17
Figure 15 : Maison aurasienne sur trois niveaux.....	p18
Figure 16 : Elevation d'une maison à Menaa.....	p18
Figure 17 : Fondation fondation en pierres sèches, en tranchée superficielle.....	p18
Figure 18 : Les parties extérieures essentielles composant l'enveloppe d'une construction.....	p19
Figure 19 : Détail du plancher.....	p20
Figure 20 : Organigramme de processus de patrimonialisation.....	p28
Figure 21 : Vue aérienne sur la ville de Hammamet et le vieux Youkous.....	p74
Figure 21 : Vue aérienne sur la ville de Hammamet et Youkous.....	p74
Figure 22 : Enquête sur les conditions de vie au Youkous entre attractivité et expulsion...	p86
Figure 23 : Schéma de flux et cheminement dans la zone d'étude.....	p89
Figure 24 : analyse séquentielle de la place du marché.....	p90
Figure 25 : Caractéristique du tissu traditionnel de Mida.....	p90
Figure 26 : Classification des voiries.....	p92
Figure 27 : plan parcellaire marquant les différents points d'accessibilité.....	p93
Figure 28 : La dégradation quantitative et qualitative du patrimoine bâti de Ras Essour.....	p95
Figure 29 : Accessibilité, îlots, nœud, élément de repaire et classification des voiries à Ras Essour.....	p96

Figure 30: Séquences de repérage visuel d'une maison en RDC.....	p96
Figure 31: tiré du plan d'enquête d'ensemble n°38 du 17/10/1933.....	p97
Figure 32: délimitation des parcelles faite en référence au plan d'enquête d'ensemble n°38 du 17/10/1933 et l'état de fait.....	p97
Figure 33: Plan toiture d'ensemble établi en 2020).....	p97
Figure 34: Plan RDC d'ensemble (établi en 2020).....	p97
Figure 35: Détail de la toiture.....	p101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : répartition de la population de l'Hammamet en fonction de l'occupation.....	p67
Tableau 2 : Projets budgétisés sur PCD en cours de réalisation 20/09/2016.....	p72
Tableau 3 : Projets sur prélèvement en cours de réalisation 20/09/2016.....	p72
Tableau 4 : Évolution de la population de Youkous.....	p78
Tableau 5 : Etat actuel des équipements existants en référence aux illustrations.....	p80
Tableau 6 : Répartition de la population sédentaire de Mida, Ras Essour et à coté de Ain Essoug.....	p87
Tableau 7 : Prises de photos démontrant la place du marché (établi en 2020).....	P91
Tableau 8 : Prises de photos démontrant les différentes limites de Houmet Djenna (établi en 2020).....	p98
Tableau 9 : Analyse d'une maison traditionnelle 'Dar Télli' à Houmet Djenna.....	P99
Tableau 10 : Prises de vues séquentielles illustrant 'Dar Telli' (établi en 2020).....	P100
Tableau 11 : Etat des habitations à Ras Essour et Mida.....	p103
Tableau 12 : Des prises de vues illustrant l'état de bâti.....	p103
Tableau 13 : État des équipements à Ras Essour, Mida et à coté de Ain Essoug.....	p104
Tableau 14 : Prises de vues illustrant l'état des équipements (établies en 2020).....	p104
Tableau 15: Mur d'une maison en ruine à Ghoufi.....	p105
Tableau 16: Comparaison entre les différentes stratégies appliquées dans les trois exemples	p110

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Les wilayas de l'Algérie.....	p63
Carte 2 : Les communes de Tébessa.....	p64
Carte 3 : Présentation de Youkous.....	p77

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Vezhen, ville sur l'eau en Chine.....	p5
Photo 2 : Igloos des Esquimaux au Canada.....	p5
Photo 3 : Village touareg des lacs d'Oubari (Libye).....	p5
Photo 4 : Moulins traditionnels sur les chemins de l'Helambu et du Langtang (Népal).....	p5
Photo 5 : Ksour à Taghit Algérie.....	p5
Photo 6 : la mosquée Djenné au Mali.....	p5
Photo 7 : Le site Pétra (Jordanie).....	p5
Photo 8 : Village troglodyte Cappadoce (Turquie).....	p5
Photo 9 : Cité antique Shibām Yémen.....	p5
Photo 10 : Le village troglodyte de Meymand Iran.....	p6
Photo 11 : Le ksar de Thala à Adrar Algérie.....	p6
Photo 12 : L'implantation et tracé des rues.....	p6
Photo 13 : Ruelle de Beni Isguen.....	p6
Photo 14 : La position de l'ouverture par rapport au mur à Alhambra de Grenade Espagne.....	p7
Photo 15 : Éclairage ajouré à travers les claustras Alhambra de Grenade Espagne.....	p7
Photo 16 : Patio d'un Riad de la médina de Marrakech au Maroc.....	p7
Photo 17 : La migration journalière à Gardaia.....	p8
Photo 18 : Zagora Grèce de la période géométrique (900 - 750 avant JC).....	p11
Photo 19 : Ville médiévale Bruges en Flandre occidentale Belgique.....	p12
Photo 20 : Vue sur la médina de Ghardaïa Algérie.....	p13
Photo 21 : Mechta Zeraia (Mila, Algérie).....	p16
Photo 22 : Dechra de Menâa un site en péril.....	p16
Photo 23 : Hachamesth et son pilier Haourireth.....	p18
Photo 24 : Mur divisé en plusieurs Assises.....	p19
Photo 25 : Mur en double rangée de Pierres intercalées de pierraille.....	p19
Photo 26 : Protection périphérique en pierres de plancher terrasse.....	p20
Photo 27 : Portes d'entrées principales maisons traditionnelles.....	p20
Photo 28 : Portes d'entrées principales maisons traditionnelles.....	p20
Photo 29 : Linteau en troncs de bois.....	p21
Photo 30 : Seuil en pierre.....	p21
Photo 31 : Type de Fenêtres des maisons traditionnelles.....	p21
Photo 32 : Type de Fenêtres des maisons traditionnelles.....	p21
Photo 33 : Ruine romaine.....	p65

Photo 34 : Ruine des thermes romains.....	p65
Photo 35 : Ex église française.....	p65
Photo 36 : CMSG colonial (siège A.P.C actuel) Ex église française.....	p65
Photo 37 : Chemin vers le vieux YOUKOUS.....	p73
Photo 38 : Les pics hérissant au dessus de la grotte de Bouakous.....	p74
Photo 39 : Oued Bouakous en amont. Au fond se trouve la grotte.....	p75
Photo 40 : Ghabet Bouakkouz.....	p75
Photo 41 : Ghabet Essdoud.....	p75
Photo 42 : Ghabet El M’hager.....	p75
Photo 43 : Le petit hameau de Zaouia et son mausolée (A).....	p79
Photo 44 : Les trois entités de Mida (A), Ras Essour (B) et Ksar (C).....	p79
Photo 45 : Groupement d’habitations rurales.....	p79
Photo 46 : Un cheminement hiérarchisé desservant des nouvelles habitations rurales.....	p79
Photo 47 : Des habitations traditionnelles en péril.....	p79
Photo 48 : Nouvelle école primaire coté ZET.....	p80
Photo 49 : Ancienne école primaire coté Ain Essoug.....	p80
Photo 50 : Salle de soin coté ZET.....	p80
Photo 51 : Salle de prière, coté Ain Essoug.....	p80
Photo 52 : Mausolée de hadj Ahmed à ‘Zaouia’.....	p80
Photo 53 : : Mausolée de Louendi à ‘Mida’.....	p80
Photo 54 : Cimetière (A)- unité d’eau minérale (B) coté ZET.....	p80
Photo 55 : projet touristique (C) - Cimetière (D)- coté ZET.....	p80
Photo 56 : Alimentation provisoire en électricité à ‘Met Laarayas.....	p81
Photo 57 : bache à eau entrée et semi enterrée.....	p82
Photo 58 : Conduite d’assainissement apparente.....	p82
Photo 59 : Parking en bas de la zone d’habitation de Ras Essour.....	p83
Photo 61 : Facteur de l’érosion des piémonts des collines.....	p84
Photo 62 : Dégradation des Clôtures.....	p85
Photo 63 : Les déchets dans le milieu nature.....	p85
Photo 64 : L’usage des matériaux de construction inadaptable avec le tissu traditionnel....	p85
Photo 65 : Vue générale sur la fragmentation du tissu traditionnel en quatre entités.....	p88
Photo 66 : Vue sur la place centrale depuis Ghabat El M’hadjer.....	p90
Photo 67 : la place du marché (Flux piéton).....	p91
Photo 68 : la place du marché (Cafétéria ancestrale et commerce informel).....	p91

Photo69: les visiteurs à coté de Ain Essoug pour remplir leurs récipients d'eau.....	p91
Photo70: Le ponceau de Oued 'Ain Djedida'.....	p91
Photo71: Café –Restaurant intégré dans un verger, suppression des gargotiers.....	p91
Photo72: Au fond l'ancienne mosquée et la salle d'ablution.....	p91
Photo73: Chemin vers l'ancienne école.....	p91
Photo74: L'ancienne école primaire et ses annexes.....	p91
Photo75: La cafétéria et le restaurant.....	p91
Photo76: Mida depuis sa façade Sud.....	p91
Photo77: Mida depuis sa façade Ouest.....	p91
Photo78: Vue sur le coté nord de Ras Essour depuis le chemin vicinal.....	p94
Photo79: Vue sur le coté sud de Ras Essour depuis 'Mida'.....	p95
Photo80: Houmet Djenna coté Est Vue sur le coté Est de Ras Essour depuis le chemin vicinal et le parking.....	p98
Photo81: Houmet Djenna coté Nord Vue sur le coté Est de Ras Essour depuis le chemin vicinal et le parking.....	p98
Photo82: Houmet Djenna coté Sud-Ouest.....	p98
Photo83: Houmet Djenna coté Ouest.....	p98
Photo 60 : Un couvert végétal dense et diversifié.....	p84
Photo 84: Houmet Djenna coté Nord-Ouest	p98
Photo 85: Un effondrement partiel du toit révèle ses composants et le cadre qui le supporte.....	p101
Photo 86: Un effondrement partiel du toit révèle ses composants et le cadre qui le supporte.....	p101
Photo 87: le rouleau de compactage de la toiture terrasse.....	p101
Photo 88: Porte ouvert sur la cour.....	p102
Photo 89 : trois 03 types de fenêtres au vieux Youkous.....	p102
Photo 90: trois 03 types de fenêtres au vieux Youkous.....	p102
Photo 91: trois 03 types de fenêtres au vieux Youkous.....	p102
Photo 92: linteau en bois plus l'arc.....	p102
Photo 93: linteau en bois sur la porte et linteaux en pierre sur les fenêtres.....	p102
Photo 94: seuil en pierre taillée.....	p102
Photo 95: seuil en pierres fixées au sol.....	p102
Photo 96: Bit El Üla'.....	p102
Photo 97: Laâmala.....	p102

Photo 98: : Rucher ancestral.....	p103
Photo 99: Maison traditionnelle à Ghoufi.....	p103
Photo 100: Maisons traditionnelles au Youkous.....	p103
Photo 101: Cour et toiture terrasse d'une maison à Ghoufi.....	p103
Photo102: Cour et toiture terrasse d'une maison au Youkous.....	p103
Photo 103: Mur d'une maison en ruine Ghoufi.....	p103
Photo104: Mur d'une maison en ruine au Youkous.....	p103
Photo 105: Ancienne école primaire.....	p104
Photo 106: Mosquée antique.....	p104
Photo 107: Mausolée l'Ouendi.....	p104
Photo 108: Cafétéria ancestrale.....	p104
Photo 109: Cafétéria Djenna.....	p104
Photo 110: Restaurant Djenna.....	p104
Photo 111: Maison traditionnelle à Ghoufi.....	p105
Photo 112: Maisons traditionnelles au vieux Youkous.....	p105
Photo 113: Cour et toiture terrasse d'une maison à Ghoufi	p105
Photo 114: Couret toiture terrasse d'une maison au vieux Youkous.....	p105
Photo 115: Mur d'une maison en ruine à Ghoufi.....	p105
Photo 116: Mur d'une maison en ruine au vieux Youkous.....	p105

BIBLIOGRAPHIE

I) SITE WEB :

- <https://slideplayer.fr/slide/172062/>
- <http://www.cnrtl.fr/définition/architecture>
- (<http://www.unesco.org/culture/ich/fr>, consulté en 2016).
- <https://actionpatrimoine.ca/tonpatrimoine/definitions-types-patrimoine/>
- <https://fr.slideshare.net/Saamysaami/projet-urbain-04>
- <https://fr.wikipedia.org/wiki/Projet>
- http://theses.univlyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.2009.delahaye_e&part=335581danielpinson-urb.pagesperso-orange.fr/repgen/PrincProjUrbDP.pdf
- <http://www.3-0.fr/doc-dd/qu-est-ce-que-le-dd/les-3-piliers-du-developpement-durable>. Ministère de la transition écologique et solidaire
- <https://villedurable.org/guide-de-gestion-de-projets-urbains/principes-strategiques-pour-la-gestion-de-projets-urbains/quest-ce-quun-projet-urbain/>
- <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/urbain>
- <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/949/4/Intervention-sur-le-patrimoine.pdf>

II) LES OUVRAGES :

- Choay, F, Merlin.P.(2010). Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement. édition puf, Paris, France.
- Christian, N (1997). L'Art du lieu, Architecture et paysage, permanence et mutation. Edit. Le Moniteur.Paris, France.
- Gaudry, M (1998). La femme chaouia de l'Aurès: étude de sociologie berbère, Edité par Chibah-Awal .Paris, France
- WEISGERBER.F. (1947). Au seuil du Maroc Moderne, Institut des Hautes Études Marocaines, éditions de la porte, Rabat, Maroc.
- Choay, F (2007). L'allégorie du patrimoine Edit SEUIL.Paris, France.
- DREYFUS, C et PIGEAT J. P.(1971) les maladies de l'environnement : la France en saccage, édition E.P, Paris, France.
- BEREZOWSKA-AZZAG, E. (2012) .Comprendre la démarche du projet urbain.Collection Urbanisme, Éditions Synergie, Alger, Algerie.
- BESSAOUD O.(2006). La stratégie de développement rural en Algérie. Montpellier CIHEAM, France.

- LACAZE J.P. (1968). La ville et l'urbanisme, édition Flammarion, Paris, France.
- NOROIS, P. (2000). Patrimoine et environnement: les territoires du conflit, édition La flèche, Paris, France.

III) MEMOIRES CONSULTES :

- Boughida, AM.(2012). Revitalisation des vieilles villes auresiennes - Cas de Menâa. Mémoire de Magister en architecture, Université Hadj Lakhdar Batna.
- Khattabi, L.(2010). La reconquête d'un centre ancien. Le cas de la Médina de Nédroma. Mémoire Magistère Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen.
- BOUANANE KENTOUICHE, N. (2008). Le patrimoine et sa place dans les politiques urbaines algériennes, Mémoire de magister, Université Mentouri de Constantine.
- MAZOUZ, F. (2015). LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE BATI VETUSTE - Le cas du centre - ville d'Oran,Thèse de doctorat en architecture, Université Mohamed BOUDIAF - Oran-
- Mahboubi, Y et AIDOUNI, I.(2019) . La mise en valeur du parc historique Ouest de la ville de Tipaza par la projection d'un centre de recherche et d'interprétation en archéologie. mémoire de master en architecture, Université Abou Bekr Belkaid - Tlemcen.
- Boucherit, S . (2003) . L'utilisation du Projet Urbain dans la requalification des grands ensembles, (un passage d'une gestion traditionnelle vers une gestion stratégique). Mémoire Magister en architecture, Université Menrtouri –Constantine.
- BOUKARTA, S (2009). Projet urbain et retour du sujet ? la stabilité en question. Memoire Master 2, Institut d'aménagement régional AIX-Marseille III.
- ASSALI, N, BEN MOUSSA, C et BENARAB,N. (2017). « L'intégration à la topographie de site entre architecture vernaculaire et contexte moderne: Vers un habitat Algérien durable. Cas: habitat semi collectif à la ville de BOUIRA ». Mémoire de Master, Université ABDERRAHMANE MIRA-BEJAIA.
- BOUGHIDA, M.(2012) . 'Revitalisation des vieilles villes auresiennes - Cas de Menâa. Mémoire Magister, Université Hadj Lakhdar Batna.
- Kadi, S (2014). Rénovation de la gare ferroviaire de Tlemcen, une action de revitalisation du quartier. Mémoire d'Architecte d'Etat, Université Abou Bekr Belkaid

Tlemcen.

- Hamma, W. (2011). Intervention sur le patrimoine urbain ; acteurs et outils
Le cas de la ville historique de Tlemcen, Mémoire Magistère en architecture,
Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen.

IV) REVUES ET ARTICLES :

- MANSOUR A. Sauvegarder le cadre bâti ancien. Quoi faire et comment? in la revue
H.T.M. n°3, édition AECCO, Alger, Avril 1995, p165.
- Guichard-Anguis, S et Heritier, S. (2009). le patrimoine naturel entre culture et
ressource. éditions L'Harmattan, Paris, France.
- ICOMOS, charte internationale du tourisme culturel .1999
- charte du patrimoine bâti vernaculaire (1999)
- Amina Sellali, “ Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage ”, Transcription de
la conférence du 19 mars2002 organisée à l’IFA, Paris
- Cour “Enseignement du patrimoine urbain et architectural en matière d’adaptation
environnementale” de professeur Azzedine Belakehal.
- Claude Yacoub. Université de Valenciennes Institut des Sciences et Techniques de
Valenciennes - ISTV Cours « Management de projet ». Licence ECO (FA).
- HAFIANE ABDERRAHIM, "Les projets d’urbanisme récents en
Algérie", 43rd ISOCARP Congres 2007. P.2
- Rapport n° 12PUCA 11/2100798473 Janvier 2014 Dirigé par SANDRA MALLET
Laboratoire EA2076 Habiter- IRCS- Université de Reims Champagne-Ardenne
- R. SAIDOUN & S. AIT HAMMOU doctorantes ENSA Agroéconomiste. ‘La Politique
du Renouveau Rural en Algérie: Essai d'une mise en place d'une gouvernance territoriale
attachée de recherche CREAD, p.1-2, rymel66@yahoo.fr - sihem_ait@yahoo.fr.
- Avitable, A (2005). La mise en scène du projet urbain. Éditions
L’Harmattan, Villes et Entreprises, Paris, France.
- Sellali, A (2002), “ Apprendre à projeter la ville, le territoire, le paysage ”, Transcription
de la conférence du 19 Mars 2002 organisée à l’IFA, Paris.

ملخص:

في مجال العمارة والدراسات الحضرية، تلعب "الاستراتيجيات الحضرية" دورًا مهمًا في إنجاز برامج عمل المدينة . في ظل عدم تواجد تنظيم حضري مشترك، أصبحت الجزائر تعاني من عدم الارتياح في مجال التنمية الحضرية، والذي يتفاقم شيئًا فشيئًا بسبب أوجه القصور في أدوات صنع القرار الحالية؛ مع تسارع إنتاج المدينة الذي صار من الصعب التحكم فيه. أما المشروع الحضري فيقدم مقارنة مناسبة للسياق الجزائري من أجل تنفيذ تدابير قائمة على الديمقراطية الحضرية والتنمية المستدامة .

بالنسبة لعملية التدخل في النسيج العمراني التقليدي بمنطقة يوكوس القديمة، فإن مشاركة أصحاب المصلحة هي ببساطة أفضل ضمان لنجاح المشاريع الحضرية والريفية. كما أن مبدأ المراجعة والمرونة في إعداد المشاريع وتصحيح أخطاء الماضي، سيفتح الباب بلا شك لفرصة للاستثمار في مجال التنمية الريفية والعمرانية والسياحة، ومتابعة مشاورات واسعة ومشاركة الفاعلين الحضريين لتطوير مشاريع مختلفة. من هناك، تلتزم عملية التدخل من خلال نهج المشروع الحضري بشكل غير مباشر بالاندماج الاجتماعي، وتحسن مستوى المعيشة، وتستعيد الشعور بالانتماء ومسؤولية الفرد تجاه مكان معيشتهم، ويهدف إلى الحفاظ على استمرارية المجتمع وتجانسه، وتحديد دقيق للبنية الاجتماعية للمجتمع.

الكلمات المفتاحية: التدخل، النسيج التقليدي، الإستراتيجية، المشروع الحضري

Résumé :

Dans le domaine de l'architecture et des études urbaines, les "stratégies urbaines" jouent un rôle important dans la réussite des programmes d'action des villes. En l'absence d'une organisation urbaine commune, l'Algérie souffre d'inconfort dans le domaine du développement urbain, qui est exacerbé par les carences des outils décisionnels en cours ; alors que la production de la ville s'accélérait, sa gestion ne pouvait plus se poursuivre. Le projet urbain propose une approche appropriée du contexte algérien pour la mise en œuvre des mesures basées sur la démocratie urbaine et le développement durable.

Pour le processus d'intervention dans le tissu urbain traditionnel de l'ancienne région de Youkous, la participation des parties prenantes est simplement la meilleure garantie de la réussite des projets urbains et ruraux. Le principe de retour et de flexibilité dans la préparation des projets et la correction des erreurs du passé ouvrira sans aucun doute la porte à une opportunité d'investir dans le domaine du développement rural, urbain et touristique, et de poursuivre de larges consultations et la participation des acteurs urbains pour développer divers projets. À partir de là, le processus d'intervention à travers l'approche projet urbain s'engage indirectement dans l'intégration sociale, l'amélioration du niveau de vie, la restauration du sentiment d'appartenance et de responsabilité de l'individu envers son lieu de vie, et vise à préserver la continuité de la société et son homogénéité, et une détermination précise de la structure sociale de la société.

Mots clés: intervention, tissu traditionnel, stratégie, projet urbain.

ANNEXES

Enquête socio- économique

* Numéro de maison:

* Nom et prénom des membres du ménage:

* Nombre de membres de la famille: Hommes Femmes

* Nombre de personnes résidant à la maison: Hommes Femmes

* Âge dans l'ordre: mari 1^{ère} épouse 2^{ème} épouse.....3^{ème} épouse ...4^{ème} épouse.....

* Age des enfants en ordre 1^{er} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} 5^{ème} 6^{ème}

7^{ème}8^{ème} 9^{ème}10^{ème}

* Travail dans l'ordre1..... 2

.....3.....

4.....5.....6.....7.....

8.....9.....10.....

* Niveau académique 1 2 3

45.....67.....

8 910

*Certificats 1.....2.....3.....

4.....5..... 6

7 8 9.....10

.....

Hobby 1 2 3

4.....5..... 6

7..... 8

9.....10.....

*Autres préoccupations informelle 1 2.....

3..... 4 5 6

7..... 8 9 10.....

*Nombre de maisons Nature de la propriété Contrats

.....

*Nombre de pièces dans la première maison.....Nombre de pièces dans la

deuxième maison Nombre de pièces dans la troisième maison

*Nombre de chambres Cuisine Séjour.....

Salle de bain Toilette Espace de stockage.....Boutique

*La fonction de la cour ou le patio par rapport à la maison:

Cour 1Cour 2

Patio 3.....

*Le nombre d'espaces verts Nature de la propriété

Contrats

* emplacement du verger par rapport à la maison ou la distance: loin.....proche.....

* Son exploitation

* Projets mis en place

* Est-il pris en charge ? Oui - par.....

Non – pourquoi ?.....

Dette gage

Avantage.....

QUESTIONNAIRE SUR LE PROJET PROPOSE:

Que pensez-vous de la mise en place d'un projet de développement rural et touristique dans le cadre de la Revitalisation de Vieux Youkous ?

- 1) Réhabilitation du tissu traditionnel
 - 2) Rénovation de l'ancienne mosquée
 - 3) Aménagement de la place du marché et espace public
 - 4) Création des bungalows
 - 5) Création des restaurants et cafés traditionnels
 - 6) Création des ateliers d'artisanat dans lesquels: (Textile, tissage et tapisserie - broderie et couture - maroquinerie, peluches et lainage, fourniture en bois et roseaux) -Vaisselle et garniture en céramique – bijoux - Travail sur le marbre, roches et d'autres matériaux - Un local pour la fabrication et la vente des herbes et huiles médicinales et aromatiques - Un local de physiothérapie.
- Quelques chalets isolés sous forme de gîtes répartis dans les vergers.
 - Création des lieux de repos et de loisir et aménagement des espaces verts et des sentiers.
 - Locaux de commerce.
 - Des points de vente du bois de feu, des produits agro-alimentaires et des foins.
 - Une salle de soins équipée d'une pharmacie
 - Une agence touristique
 - Des stations relais pour la sécurité des randonneurs
 - Siège pour des associations.
 - Aménagement paysager des espaces d'élevage d'animaux d'eau douce.
 - Des aires de jeux enfants et un labyrinthe.
 - Un jardin zoologique
 - Des kiosques
 - Parking

PROJETS:

- 1) Soutenir le logement rural.
- 2) Fourrage agro- forestier, bois destiné à la combustion, mise à disposition d'espaces de pâturage et transport d'animaux.
- 3) Fournir le transport de masse et scolaire.
- 4) Soutenir les matières premières des ateliers
- 5) Faciliter la commercialisation des produits.
- 6) Prévention et soins.
- 7) Formation professionnelle dans les différentes disciplines requises dans les services ruraux, le tourisme et la conduite de projets agricoles.
- 8) Demander instamment aux contributions financières des employeurs et des entrepreneurs
- 9) Démantèlement de l'isolement par conditionnement de base: routes, alimentation en eau et en gaz, assainissement des eaux usées et éclairage public.
- 10) Assurer la sécurité.
- 11) Coordination entre les différentes institutions concernées.
- 12) L'introduction de l'énergie solaire comme énergie alternative pour produire de l'électricité.
- 13) Introduire du gaz bio méthane extrait des eaux grises ou des déchets végétaux et des excréments d'animaux comme énergie alternative pour la production de gaz.
- 14) Exploitation d'étangs potagers pour filtrer les eaux sales la phyto épuration.